

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DU PAYS DE LORIENT

B60

Société d'Archéologie et d'Histoire
du Pays de Lorient
Maison des Associations
12 rue Colbert - 56100 LORIENT
07-03-2007

BIBLIOTHÈQUE

SAHPL



BULLETIN N°30 – 2001 - 2002

B60

Société d' Archéologie et d' Histoire
du Pays de Lorient
Maison des Associations
12 rue Colbert - 56100 LORIENT
07 - 03 - 2007

Chers Sociétaires,

Ce trentième numéro du Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient (et premier numéro du millénaire ...) vous propose, comme les précédents, des comptes-rendus de conférences faites par des « savants » et les travaux réalisés par quelques uns de nos sociétaires qui, eux aussi, font preuve d'une grande érudition.

Que les uns et les autres soient ici remerciés pour ces articles qu'ils ont bien voulu nous confier, participant ainsi à la fois à l'enrichissement et à la vulgarisation des connaissances archéologiques et historiques dont certaines, comme c'est le cas dans ce bulletin, sont vraiment novatrices.

Nous aurons tous une pensée particulière pour le Professeur Pierre-Roland Giot qui nous a quittés l'an dernier. Dans notre dernier numéro nous avions publié une sorte de « billet d'humeur » dans lequel il se proposait « d'être méchant et de combattre des mythes dépassés¹ ». Il avait participé en octobre 2000 à des travaux de notre Société, lors d'une sortie sur le terrain consacrée au site de Bothallec.

Je voudrais aussi remercier tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce bulletin, et je vous souhaite à tous une bonne lecture en attendant de vous retrouver pour les prochaines conférences et les sorties à venir.

Bien cordialement,

Yves Coconal

Président de la SAHPL

¹ Bulletin n° 29. Voir aussi les articles de P.R. Giot dans les n° 21 (1988) et 26 (1995)

SOMMAIRE DU N° 30

Pages

✠	Les méthodes scientifiques de datation, par Louis Goulpeau	3
✠	Les sites mégalithiques du sud de la Grande Bretagne, par Gaby Le Cam	9
✠	Les noms de lieux, témoins de l'Histoire, par Michel Priziac	11
✠	Mobilis in immobili, par Serge Cassen	15
✠	Mythes fondateurs de la Bretagne, par Joseph Rio	39
✠	Repères pour une initiation à la numismatique, par Louis Goulpeau	43
✠	Analyse d'un type particulier de site défensif intermédiaire entre les mottes féodales et les premiers châteaux forts, par Dominique Paulet et Louis Goulpeau (<i>Groupe Haut Moyen Age</i>)	51
✠	La Ville d'Hennebont et ses seigneurs du X ^e au XIV ^e siècle, par René Balanec	57
✠	Chronologie hennebontaise, par J. Guilchet	69
✠	Les pavements médiévaux du château de Carnoët en Quimperlé, par Christian Berriot et Patrick André	73
✠	Précieux écus, précieuses chapelles. Les armoiries de Saint Léger et de Notre Dame de Trébellec, par Gilbert Baudry	85
✠	Le pèlerinage de Saint Jacques de Compostelle, par Patrick Huchet	91
✠	Charles-Louis du Couëdic de Kergoaler, dit « Le brave du Couëdic », explorateur méconnu et héros de la Marine nationale, par M. du Couëdic	103
✠	Lorient-Pondichéry, Imaginaire partagé – Vidéogramme de Henri Le Tocquin.	127
✠	1885 – Ce siècle avait deux ans ... + 83, par Paul Jan (<i>Groupe Histoire</i>)	129

LES MÉTHODES SCIENTIFIQUES DE DATATION

Lorsqu'on parle de méthodes scientifiques de datation, on fait référence à tout un groupe de méthodes de laboratoire qui permettent par utilisation de lois temporelles internes à la matière de déterminer la situation chronologique d'un fait ayant marqué l'évolution d'un objet archéologique. Il y a donc au départ présence de trois éléments indispensables :

- * un fait marquant dans la matière l'instant initial du décompte ultérieur. Il peut s'agir d'une remise à zéro (vidage d'un piège en thermoluminescence), de l'isolement d'un radio-élément de sa source externe d'approvisionnement (mort d'un être vivant dans le cas du radiocarbone), mémorisation à un instant donné d'une grandeur physique variable (l'aimantation rémanente en archéomagnétisme), parmi d'autres.

- * une loi évolutive d'un phénomène interne à la matière ou externe et l'influençant. Mais là, une distinction doit être faite.

- a) La loi interne et ses constantes de temps sont connues et ont été dûment déterminées en laboratoire. Les études conduiront à un âge (exprimé en date B.P. – *before present*) et non à une date calendaire. On aura réalisé une datation directe.

- b) Le phénomène physique externe qui influence l'état de la matière, suit une loi d'évolution irrégulière et inconnue. Il sera donc nécessaire d'effectuer au préalable en laboratoire le tracer d'une courbe standard de l'évolution dans le temps de la propriété utilisée. On réalisera donc une sorte d'étalonnage et la méthode sera indirecte.

- * la possibilité de prélever sans perturbation des échantillons de l'objet archéologique à dater afin de mesurer en laboratoire la grandeur physique évolutive. Il ne faut pas que ce prélèvement introduise un biais susceptible de perturber la grandeur physique à mesurer et donc l'exactitude de la mesure.

Selon la grandeur des constantes de temps régissant le phénomène ou l'étendue dans le temps de la courbe standard d'étalonnage, la portée chronologique de chaque méthode sera à noter. Il en sera de même, pour la précision que l'on est en droit d'attendre de chaque méthode et pour la manière de l'exprimer.

1. Méthodes utilisant la fission des radioéléments – Dosage du radiocarbone ^{14}C

La plupart des éléments possèdent des isotopes naturels dont certains sont radioactifs. La désintégration naturelle de ces radioéléments suit une loi standard du type : $N = N_0 \cdot e^{-\lambda t}$, où N est la concentration à l'instant t , N_0 la concentration initiale et $1/\lambda$ est la durée de vie moyenne. Si cette désintégration des isotopes-pères conduit à D atomes fils (tel que $N_0 = N + D$), on pourra écrire : $[t = (1/\lambda) \cdot \log(1 + D/N)]$. Ce sont ces quelques connaissances de base qui sont à la source des méthodes de datation par les radioéléments. La méthode par le dosage du radiocarbone est la plus connue mais existent également la méthode par le potassium-argon, la datation par les déséquilibres des chaînes des uranides ou du ^{210}Pb , etc...

Dans la très haute atmosphère, l'interaction entre des atomes d'azote ^{14}N atmosphérique et des neutrons produits par les protons du rayonnement cosmique primaire est à l'origine du radiocarbone ^{14}C , isotope radioactif du carbone ^{12}C , ($^{14}\text{N} + n \rightarrow ^{14}\text{C} + ^1\text{H}$). Ce radiocarbone rapidement oxydé se mélange au gaz carbonique atmosphérique et est fixé *via* les océans et la biosphère par les êtres vivants. Ceux-ci recyclent durant toute leur existence le carbone assimilé (absorption puis élimination) et maintiennent en eux un rapport constant $^{14}\text{C}/^{12}\text{C}$ identique pour tous à l'équilibre. Mais à la mort des êtres vivants (coupe d'un arbre,

décès d'un animal ou d'un homme), le stock acquis de ^{14}C n'est plus renouvelé et la désintégration se traduit par une baisse régulière du rapport $^{14}\text{C}/^{12}\text{C}$ suivant une loi dépendant du temps. On dispose donc de la possibilité de déterminer l'ancienneté de cette mort.

La composition isotopique du carbone naturel actuel est de : **98,89% de ^{12}C** , ou carbone normal, **1,11% de ^{13}C** ou carbone-13, **$1,10 \cdot 10^{-10}\%$ de ^{14}C** ou radiocarbone. Puisque ce dernier est radioactif ($^{14}\text{C} \rightarrow ^{14}\text{N} + \beta$), la quantité de radiocarbone sur terre ne croît pas indéfiniment mais un équilibre ayant été atteint, elle reste à un niveau constant (celui nouvellement produit étant compensé par celui qui se désintègre). La période T de demi-désintégration a été estimée en 1962 égale à : **5730 ± 40 ans** soit légèrement plus que la valeur ($T = 5568 \pm 30$ ans) initialement déterminée par W.Libby. Cela signifie qu'au bout de 5730 années en moyenne, la moitié des atomes de radiocarbone a disparu et qu'au bout de 3 périodes T (soit 17190 ans) il n'en reste que $[(1/2)^3 = 1/8]$. De cette façon, au bout de 10 périodes, il ne reste qu'1/1000 du radiocarbone initial et vues les concentrations de départ, on estime généralement avoir atteint la limite de détection de celui-ci (1 à 2 désintégrations par jour et par gramme de carbone). Cette valeur d'**environ 50.000 ans** est considérée comme la portée maximale de la méthode de datation par le radiocarbone.

La mise en oeuvre pratique de la méthode comporte plusieurs variantes mais on retrouve toujours :

- a) un prétraitement (nettoyage mécanique et chimique de l'échantillon). Il s'agit d'éliminer par tri sous binoculaire les traces d'éléments carbonés plus récents (radicelles par exemple) dont la présence pourrait rajeunir la date apparente ensuite déterminée.
- b) un traitement chimique de transformation qui par une succession de réactions soigneusement contrôlées amène par synthèse le carbone total contenu dans l'échantillon soit sous forme gazeuse (gaz carbonique, méthane, acétylène ou autre), soit sous forme liquide (principalement benzène) selon la nature technologique du compteur d'impulsions β utilisé ensuite dans la chaîne opératoire.
- c) le comptage des impulsions β émises par l'échantillon ainsi transformé pendant une durée déterminée. Le compteur (pour gaz ou pour phase liquide) est entouré d'un blindage (Bi ou Hg) et de tout un réseau de compteurs en « anticoïncidence » afin de minimiser l'effet d'éventuels rayons cosmiques pénétrants arrivés jusque là. Typiquement les compteurs à gaz utilisent environ 2 litres de gaz sous une pression de 2 à 5 atmosphères selon les installations et les compteurs en phase liquide des volumes d'environ 20 cm³. Quoi qu'il en soit, il faut pouvoir disposer de quelques grammes de carbone pur ce qui n'est pas toujours une évidence lors de datation de restes osseux ayant perdu avec le temps une forte proportion de leur collagène.

La comparaison de l'activité I mesurée de l'échantillon archéologique avec celle I_0 d'un échantillon moderne (avant 1950 pour éviter les effets de l'ère nucléaire) permet de déterminer l'âge du premier :

$$t = (T/0,693) \log (I_0/I)$$

La présence d'un bruit de fond des compteurs et le fait qu'une désintégration reste un phénomène aléatoire entraîne une erreur standard estimée à environ **± 100 ans** pour les installations courantes mais pouvant être ramenée à **± 25 ans** pour quelques laboratoires à très hautes performances. L'introduction du comptage direct des isotopes par accélérateur couplé avec un spectromètre de masse (tandétron) a permis de réduire la quantité nécessaire de carbone présente dans l'échantillon mais l'ordre des précisions reste le même.

En fait, des datations croisées ont rapidement fait apparaître des écarts entre les dates fournies par des méthodes différentes. Les fluctuations de l'activité solaire (cycle certain de 11 ans et cycle possible sur 200 ans) entraînent que le rapport $^{14}\text{C}/^{12}\text{C}$ n'est pas une constante au sens strict. On a donc entrepris dès les années 70 de calibrer les dates radiocarbone (BP) en

années calendaires (BC et AD) par détermination de l'évolution de l'activité sur les cernes de bois anciens datés par dendrochronologie (*pinus aristata* des Rocheuses). Sont donc apparues des courbes ou des tables de calibration (table du Masca ou table de Tucson) qui permettent à chacun d'effectuer cette correction (portée ~ 5000 ans). Enfin, l'énoncé de la date (par exemple : 2250 ± 80 BP) avec sa valeur centrale suivie de la fourchette d'incertitude prête à confusion si on ne précise pas s'il s'agit d'une fourchette à un écart-type (68% de chance pour la date réelle d'être dans l'intervalle énoncé) ou à deux écart-type (95% de chance). C'est normalement la seconde option qui est retenue par les laboratoires spécialisés.

2. La thermoluminescence

Chacun sait combien la céramique d'argile cuite, surtout si sa forme ou les décors qu'elle porte sont caractéristiques, est une aide précieuse pour l'archéologue lors des fouilles. Mais c'est oublier que certains des cristaux (surtout le quartz) inclus dans sa pâte portent de plus en eux des informations quant à sa date de cuisson. Deux phénomènes entrent en jeu :

- * d'une part, un stockage d'énergie dans le cristal au cours du temps (on parle de piègeage sous forme d'états excités) et sa possible restitution sous forme lumineuse par simple chauffage,
- * d'autre part l'action des rayonnements internes, résultant des mutations naturelles des radioéléments omniprésents dans l'environnement des tessons enfouis (^{238}U , ^{232}Th , ^{40}K principalement), qui fournissent cette énergie stockée. L'action du rayonnement cosmique vient s'y ajouter.

Le chauffage initial de la céramique lors de sa cuisson (entre 700°C et 1000°C) provoque un vidage des pièges (remise à zéro de l'énergie stockée), puis durant l'enfouissement archéologique, le stockage d'une nouvelle quantité d'énergie, proportionnelle à la durée d'irradiation, se produit, quantité qu'un vidage contrôlé en laboratoire permet de mesurer sous forme d'énergie lumineuse émise. La comparaison de cette quantité (**dose archéologique** D_A) avec la **dose annuelle** D_a calculée à partir de la connaissance des concentrations de radioéléments autour de l'échantillon permet de remonter à l'âge de la dernière chauffe (la fabrication de la céramique dans la plupart des cas, mais parfois perturbée lors d'un éventuel usage culinaire ou d'un incendie). C'est la datation par thermoluminescence.

Le rayonnement actif est constitué de rayons α (He), β (électrons) et γ (électromagnétiques).

Les rayons α ont un parcours limité (qqs microns) et leur contribution provient essentiellement de la pâte elle-même et peu de l'environnement. Leur efficacité ($k=0,14$) dans le remplissage des pièges est limitée. La dose D_α qui correspond peut être retrouvée à l'aide de dosages par activation neutronique de U et Th.

Le rayonnement β (énergie entre 0,2 et 2 MeV) a un pouvoir de pénétration qui n'excède pas 2mm. La sélection de gros grains dont on élimine la couche externe permet de ne tenir compte que de l'action interne du grain seul. La dose D_β peut être mesurée par dosimétrie β ou par analyse des radioéléments présents.

Le rayonnement γ provenant des radioéléments qui existent dans une sphère de 20 à 30 cm autour de l'échantillon, on préfère pour la détermination de la dose D_γ la pose *in-situ* durant 1 an d'un dosimètre gamma à l'emplacement occupé initialement par l'échantillon.

Des tables permettent de déterminer la dose annuelle D_a à partir de ses différentes composantes (en tenant compte des facteurs d'efficacité de chacun des rayonnements). Pour la détermination de la dose archéologique D_A , il faut chauffer de façon contrôlée l'échantillon et mesurer la quantité d'énergie lumineuse émise à l'aide d'un photomultiplicateur puis recommencer le même cycle de mesures après irradiation par une dose de rayonnement connue (source étalonnée). Mais de nombreuses variantes de la méthode existent selon qu'il y

a sélection ou non des grains selon leur taille, dosimétrie directe ou analyse des concentrations en radioisotopes, prise en compte ou non du degré d'humidité des échantillons, etc...Elles permettent également d'éliminer certains effets parasites (supralinéarité, effet des émissions thermiques de l'appareillage, etc...).

Les précisions annoncées sont finalement de l'ordre de 4 à 5% (± 100 ans au début de notre ère) et la portée maximale de la méthode se situe au-delà de 100.000 ans.

3. L'aimantation rémanente ou datation archéomagnétique

Cette méthode s'adresse également aux matériaux d'argile cuite (four, matériaux de construction, poteries). Elle repose sur la conjugaison de deux phénomènes :

- * la présence autour du globe terrestre d'un champ géomagnétique (CMT) dont l'intensité et la direction varient dans le temps. De plus, ces paramètres dépendent à un instant donné de la situation géographique du lieu (correction de latitude et de longitude).
- * l'existence dans l'argile de quelques % d'oxydes de fer qui lors de la cuisson se transforment chimiquement (apparition de la couleur rouge brique) puis au cours du refroidissement acquièrent une aimantation rémanente corrélée en grandeur et en direction à celles du champ géomagnétique ambiant.

Les variations d'orientation du champ magnétique terrestre n'ayant pas été relevées au cours des temps (premières mesures au début du XVII^{ème} siècle), il a fallu en premier lieu reconstruire la courbe des variations séculaires du CMT. C'est par référence à des matériaux archéologiquement bien datés et dont on a déterminé l'orientation de l'aimantation rémanente que cette courbe a pu être établie dans plusieurs pays du monde. La méthode est indirecte et sa portée limitée à l'étendue de ces courbes d'étalonnage (essentiellement les temps historiques : au plus depuis **quelques siècles avant J.C.**).

La grandeur étudiée (aimantation rémanente) étant orientée, il convient d'apporter le plus grand soin au repérage spatial de l'échantillon lors de son prélèvement. Deux cas de figure peuvent se présenter :

a) le matériel archéologique n'a pas bougé depuis sa dernière chauffe (il est retrouvé *in situ*) permettant un prélèvement dans un repère géographique (verticale, nord, est) qui assure la conservation des orientations de l'aimantation à mesurer. C'est le cas pour les fours et foyers. On dégagera donc une portion d'argile cuite à prélever qu'on noiera dans du plâtre (soit dans un cadre métallique amagnétique, soit avec un simple chapeau de plâtre qu'on complètera en laboratoire). Une des faces du bloc de plâtre sera (avant séchage) rendue horizontale avec l'aide d'un niveau à bulle et sur cette face, on portera soit le nord magnétique actuel (déclinomètre), soit l'orientation exacte du soleil à l'heure soigneusement notée du prélèvement (équerre fendue).

b) le matériel archéologique a été déplacé depuis son lieu de production (atelier de tuilier par exemple) jusqu'à son lieu d'utilisation où il a été retrouvé lors de fouilles (cas des tuiles, briques ou poteries). Pour pouvoir utiliser l'orientation de l'aimantation, il est nécessaire d'émettre des hypothèses qu'il faudra *in fine* vérifier. C'est la forme géométrique du matériau (parallélépipède par exemple pour une brique) qui induit que l'une des faces est en fait le plan horizontal du lieu de cuisson.(brique posée sur une face sur la sole horizontale d'un four). Le prélèvement des échantillons se fera donc en laboratoire dans un repère lié aux arêtes du matériau. Mais dans l'opération une donnée angulaire (la déclinaison, écart par rapport au nord géographique) est irrémédiablement perdue et le traitement statistique des résultats s'en trouvera quelque peu compliqué.

La mesure en laboratoire de l'orientation et de l'intensité de l'aimantation rémanente se fera sur les échantillons convenablement orientés. Au sein d'une enceinte blindée en μ métal, ils seront mis en rotation à l'intérieur d'une bobine torique fixe dans laquelle la

rotation de la composante de l'aimantation rémanente de celui-ci induira un signal électrique. En répétant cette manipulation pour plusieurs positions de l'échantillon par rapport à l'axe de rotation, on peut restituer l'orientation exacte de l'aimantation rémanente par rapport au repère de prélèvement lié à celui-ci.

Plusieurs effets parasites sont susceptibles de perturber l'exakte corrélation de direction entre l'aimantation induite et le champ géomagnétique (anisotropie de forme du matériau ou anisotropie de texture de la pâte, présence d'aimantations secondaires induites par des chauffés partielles ultérieures, ...). Des méthodes de correction permettent la prise en compte de ces effets parasites dont on sait en conséquence éliminer les effets.

Reste à replacer ces résultats d'orientation (inclinaison, déclinaison) sur la (ou les) courbe de variations séculaires du CMT. Pour une valeur donnée de l'inclinaison, plusieurs solutions sont possibles et c'est alors la connaissance de la déclinaison qui permet la discrimination entre celles-ci. Mais dans le cas où les échantillons ont été prélevés sur des matériaux déplacés, la déclinaison n'est plus accessible et ce sont des données externes à la méthode (souvent des données archéologiques recueillies en fouilles) qui permettent la sélection entre ces solutions multiples. La précision atteinte est celle de la courbe d'étalonnage (± 20 ans au mieux).

4. La dendrochronologie

Chacun sait qu'on peut estimer l'âge d'un arbre en comptant les cernes de croissance du bois. Mais il est possible d'aller plus loin parce que l'impact du climat sur la croissance d'une espèce donnée se traduit par des cernes plus ou moins larges lors des années humides et des cernes plus ou moins minces en années sèches. L'alternance des années humides et sèches varie avec la région et avec l'époque de sorte que pour un type donné de climat (continental, océanique, nordique,...) et sur des périodes suffisamment longues, les séquences de cernes épais ou minces sont uniques.

Cette variation est aléatoire et il est nécessaire de redéterminer aujourd'hui et de proche en proche la succession dans le passé des séquences d'années sèches et humides. C'est ce qui a été réalisé pour certaines espèces : *pinus aristata* des déserts de Californie (jusqu'à 7000 av. J.C.), *quercus* pour l'Irlande (sur 9000 ans), l'Allemagne de l'ouest (sur 6000 ans), l'ouest de la Suisse (sur 4500 ans), l'est de la France (sur 3000 ans), etc... Mais on estime que pour couvrir la variété des climats de la France, il faudrait construire 5 courbes de référence. Les laboratoires spécialisés recherchent pour cela des bois anciens (bois fossiles, poutres d'édifices anciens, membrures d'épaves, encadrements d'époque de tableaux anciens, stations lacustres, etc...). La difficulté est de retrouver des bois présentant des séquences suffisamment longues (nombre de cernes > 50) et des zones de recouvrement d'un bois à un autre aussi longue que possible. On a pu alors avec quelque certitude reconstruire de proche en proche des séquences très longues (voir plus haut).

Sur un échantillon prélevé par tronçonnage ou carottage dans le bois et après préparation *ad-hoc* de celui-ci, on peut lire sous binoculaire et sur un banc équipé d'une vis micrométrique l'épaisseur des cernes successifs. Les systèmes modernes de pointage sont couplés avec des ordinateurs et la saisie des données est ainsi assurée. Pour caractériser les variations d'épaisseur des cernes d'une séquence, les dendrochronologues ont introduit la notion de *sensitivity* S ou fluctuation moyenne. C'est le quotient entre la somme des différences d'une année à la suivante et la somme des largeurs des anneaux annuels (multiplié par 100 pour une valeur donnée en %). Cette grandeur varie avec les espèces (18% pour le chêne ou le sapin, mais 31% pour le hêtre). A partir de toutes les séquences individuelles couvrant une même période, on établit alors une séquence moyenne valable pour l'espèce, le type de climat et la période considérée. Pour quantifier les concordances entre séquences individuelles, on introduit alors le rapport $R = S_m / S_j$, quotient entre les fluctuations moyennes

S_m de la séquence moyenne et celles S_j de la séquence individuelle. Des valeurs de R supérieures à 50% sont acceptables. Finalement, en ajoutant bout à bout les séquences individuelles de périodes ayant des zones de recouvrement aussi longues que possible, on réalise la séquence longue de référence. Mais il existe par la force des choses des séquences dites flottantes dont les extrémités n'ont pu être raccrochées aux séquences voisines (par exemple pour *quercus* en Allemagne du sud).

Pour effectuer la datation d'un bois archéologique, il suffit de positionner la séquence individuelle obtenue sur la séquence longue standard dressée pour la même espèce et le même type de climat. Cette recherche et le calcul du rapport R correspondant sont informatisés. La date peut être annoncée à l'année près si on dispose sans ambiguïté du dernier cerne de croissance (les spécialistes détectent même alors la saison d'abattage de l'arbre). Sinon, il demeure une incertitude. Mais les scientifiques préfèrent rester prudents car il existe des accidents de croissance (par parasitage ou intervention trop drastique lors de taille pour certaines espèces).

Conclusions

Ces quelques informations sommaires sur les principales méthodes ne doivent pas faire oublier que d'autres possibilités de datation scientifique ont été ouvertes depuis quelques décennies. Pour plus d'informations, il existe quelques ouvrages de vulgarisation sur ce sujet. Citons par exemple :

La datation du passé, L. Langouet et P.R. Giot, 1992, G.M.P.C.A., Rennes, 243 p..

L'archéologie et ses méthodes, 1985, Editions Horvath, Roanne, 381 p.

Les mystères de l'archéologie, 1990, Presses Universitaires de Lyon, 287 p.

Louis GOULPEAU
Kerroch en Ploemeur (56)

SITES MEGALITHIQUES DU SUD DE LA GRANDE BRETAGNE

AVEBERY (Wiltshire)

Ce site du néolithique final était constitué d'un grand rempart de 400m de diamètre, à l'extérieur d'un grand fossé. Près du bord interne du fossé se trouve un grand cercle de pierres dressées. A l'intérieur de cet ensemble, se trouvaient initialement deux cercles plus petits, tangents, composés également de pierres dressées; celui du nord-est était probablement un cercle double. Quatre entrées, diamétralement opposées, existaient sans doute dès l'origine. Au sud, un double alignement de pierres mégalithiques rejoint, à deux kilomètres, le petit cercle de Sanctuary, primitivement en bois et remplacé par des pierres.

STONEHENGE

Le site classique fait partie de tout un complexe de monuments rituels de la plaine de Salisbury. Il date de la fin du néolithique et du début de l'âge du bronze. A la suite des fouilles de Whawley (1919-1926) et de Richard Atkinson (1952-1958) plusieurs phases d'aménagement ont été retrouvées. Vers 3100 avant JC, le site est un modeste enclos avec fossé et rempart intérieur pourvu d'une entrée. Cinquante six fosses, disposées à l'intérieur du rempart contenaient de la terre et les restes de crémations humaines. Il est possible qu'à cette époque, des structures en bois aient occupé le milieu du site. Plus tard, pendant la deuxième phase d'aménagement, on a modifié l'entrée en y ajoutant deux grands monolithes en grès, dont il subsiste la fameuse Heel Stone et l'avenue formée de remparts et de fossés parallèles. On trouve alors, au milieu du site un double cercle de trous destinés, semble-t-il à recevoir les *bluestones*, pierres en roche dure originaire du Pays de Galles distant de 210 kilomètres. Le monument est orienté en fonction du point où, à l'horizon, se lève le soleil le jour du solstice d'été. La troisième phase de construction de Stonehenge nous montre le monument tel que nous le connaissons, avec ses cinq trilithes centraux disposés en fer à cheval et entourés d'une série de pierres dressées supportant des linteaux. Un dernier cercle de pierres est mis en place pendant la quatrième phase (1100 av JC).

WEST KENNET

Long tumulus bordé de monolithes, à chambre mégalithique. Edifié en terre, craie et petits blocs de grès, il est long de 101m. De forme trapézoïdale très allongée, il comporte à son extrémité la plus large et la plus haute, une tombe de plan transepté (4 cellules) à couloir, construite avec des dalles en pierres sèches au niveau des parois et couverte d'un encorbellement. A l'est, il présente une façade mégalithique sur laquelle débouche le couloir de la tombe. On y avait disposé cinquante personnes environ. La plupart des ossements étaient déconnectés : des crânes étaient regroupés avec des os longs. Les archéologues ont pu démontrer que des ossements ont été prélevés et que quelques uns ont été remis en place ; les autres avaient été rangés le long de la paroi. Les offrandes, fragments de vase ou de silex sont très rares. Le monument doit dater d'environ 3000 av JC mais son accès reste ouvert longtemps après sa construction. Enfin, après le début du deuxième millénaire, on a comblé le couloir avec de la terre et de la craie, fermé la façade avec de petits blocs de grès et construit une nouvelle façade étroite avec quatre énormes monolithes de grès. Le rôle symbolique de séparation entre le monde des vivants et le monde des morts, que jouait cette façade ajoutée au tumulus, est ici particulièrement manifeste.

WINDMILL HILL

Grande empreinte d'enceinte de dix hectares limitée par trois fossés interrompus. Avant l'aménagement de l'enceinte, une première occupation a laissé des traces dans quelques fossés creusés sous les remparts ; elle est datée de la fin du quatrième millénaire. Les fossés de la seconde occupation contiennent d'abondants vestiges néolithiques, toujours de la fin du quatrième millénaire, mais aussi une importante série du troisième millénaire dans les couches supérieures. Ce mobilier témoigne de la culture des céréales et de la pratique de l'élevage, principalement du bœuf. La présence de haches en roches dures importées prouve l'établissement de relations avec des régions lointaines. Les fossés, recreusés, se recoupent plusieurs fois mais il n'y a pas de traces d'occupation à l'intérieur. On a pensé que les fossés contenaient des dépôts volontaires, des ossements d'animaux par exemple, et que le site avait un caractère cultuel mais ceci reste discuté. Woodhenge se trouve sur le même secteur. (Wiltshire)

BOSCAVEN-UN

Cercle parfait formé de dix-huit pierres. Le centre, matérialisé par une pierre haute, est considéré comme un point de visée. Ce type de monument, s'intégrant dans un paysage très ouvert est très fréquent dans les îles britanniques, et a été interprété comme une table d'observation astrale.

Depuis 1928, date de la constitution de leur groupe, les bardes et les druides « officiaient » au centre de ces cercles. Les autorités craignant que ces manifestations ne prennent des allures de contestation politique en interdirent l'accès. Il fallut d'autres interdictions, plus récentes, pour mettre fin à ces pratiques sur le site de Stonehenge qui vit même, dans son enceinte, des concerts de rock !

Informations recueillies par **Gaby Le Cam**

Sources : *Les Mégalithes de l'Europe Atlantique* (Jacques Briard)
Le Monde des Mégalithes (Jean-Pierre Mohen)
Les Mégalithes, Pierres de Mémoire (Jean-Pierre Mohen)

LES NOMS DE LIEUX, TÉMOINS DE L'HISTOIRE

Chaque toponyme demeure un témoin de l'histoire. À force de voir écrits les noms de villages et de hameaux sur des panneaux, sur des cartes, ils deviennent si familiers qu'on oublie de les regarder. Travailler sur leurs significations leur offre la parole pour expliquer le sens de leur origine. Leur sens premier a souvent disparu derrière des paléographies ou des formes évolutives qui n'ont plus rien à voir avec leur contenu initial. Le mot a souvent subi des arrangements pour qu'il entre dans le champ des connaissances du locuteur qui ne connaît plus la langue à l'origine du toponyme. Le plus courant est le breton "*kroaz hent*" devenu "croissant". En toponymie, il convient de rester prudent. À ce prix, il devient valorisant de s'intéresser à ces coins de terre qui font que chacun d'entre nous est né quelque part.

Nous pouvons, dans notre région, séparer la partie qui a précédé l'arrivée des bretons en Armorique et celle qui l'a suivie.

Avant l'arrivée des bretons

Le paléolithique : ce mot vient du grec ancien. Composé de "*palios*", ancien, et de "*lithos*", pierre, ce mot se traduit par période de la pierre ancienne dite pierre taillée. Au paléolithique supérieur (-35.000 à -10.000), l'homme vit de cueillette, de chasse et de pêche. Il vit dans des abris et se déplace constamment pour assurer sa subsistance. Il taille le silex et travaille les peaux de bêtes. Il fréquente les clairières, les grottes et s'installe à proximité des cours d'eau. L'homme acquiert le sens de la sépulture vers 10.000 av. J.C.. La conséquence en est une forme de sédentarisation.

Le néolithique : époque de la nouvelle pierre qu'on appelle aussi pierre polie. On honore les morts qui sont inhumés avec leurs bijoux dans des positions jugées confortables par les vivants. La dimension et la forme de la sépulture sont proportionnelles au respect porté au défunt du temps de son vivant. Cette période est aussi celle du mégalithisme avec les menhirs, les dolmens, les allées couvertes, les cairns ou encore les cromlec'hs. On adapte la préparation de la pierre à l'utilisation souhaitée. Les pointes de flèches, les perçoirs, les haches en dolérite en sont des témoignages. Pour les sédentaires, il convient d'être repérés dans l'espace. On voit apparaître les mots "*kar*", montagne, zone pierreuse avant de devenir forteresse puis village ou ville, et "*onna*", eau, rivière, fleuve. La sédentarisation annonce la création de groupes humains vivant au même endroit et développant déjà des spécialisations pour certaines tâches. Ceci a préfiguré l'artisanat. L'apparition de l'écriture date de -3500 en Mésopotamie.

L'âge du bronze (1800 av. J.C. à 800 av. J.C.) : l'homme est devenu éleveur et constructeur. Il pratique de nombreux échanges entre peuplades installées un peu partout sur le territoire de l'Europe actuelle. En Europe centrale, vit un groupe de peuplades indo-européennes qu'on appelle les Celtes. Entre 1200 av. J.C. et 750 av. J.C., ils étendent leurs influences jusqu'au sud de la Gaule et en Espagne. C'est l'époque des tombes plates en plein champ, de la pratique de l'incinération d'où les urnes funéraires.

L'âge du fer (800 av. J.C. à 50 av. J.C.) : au premier âge du fer (700-500 av. J.C.), la civilisation celtique s'étend sur toute l'Europe occidentale. De cette époque datent le site de Saint-Symphorien à Paule (22) ainsi que des noms de villes comme *Nikaia* (la victorieuse) devenue Nice ou *Leucate* (la blanche). Au deuxième âge du fer (à partir de 500 av. J.C.), les Celtes sont installés, les romains leur donnent le nom de Gaulois. Il s'agit d'une société qui développe le commerce et les arts. Les mots gaulois utilisés en toponymie sont des substantifs ("*rito*", gué, "*nemeton*", sanctuaire, "*dunon*", colline fortifiée, ...), des déterminants ("*vindo*",

blanc, "ux", haut, ...), des noms de peuplades ("redones", conducteurs de chars, "carnutes", avaient des cornes à leurs casques de guerriers, ...).

L'occupation romaine (53 av. J.C. à 476 ap. J.C.) : pendant cette période, l'élément celte ne se maintient qu'en Bretagne, en Cornwall, en Pays de Galles, en Écosse et en Irlande. Les romains réalisent de grands travaux dont les voies rectilignes et pavées, les aqueducs, les thermes. Ils habitent de grandes villas et des domaines, se concentrent en des centres importants dont Corseul, Carhaix, Rennes, Redon ... Ils introduisent des cultures nouvelles dont celles des fruits et de la vigne et de plantes comme le buis. Les noms de lieux qui en conservent la mémoire sont du type *Carofesum* (carrefour), *Pomeritum* (pommeraie), *Boissière*, *Beuzit* (buxeraie), *vicus* (bourg), Voie pavée, pavé, Chemin Chaussée ...

Depuis l'arrivée des bretons

1) Les grandes invasions

- * 476 ap. J.C. correspond à la fin de l'Empire Romain occidental mais déjà depuis plus d'un siècle, Rome est soumise à des pressions et à des pillages par les "barbares".
- * Les Germains : ces peuples, parmi lesquels les Saxons, les Burgondes, les Vandales, les Lombards ou encore les Goths, occupent au 4^{ème} siècle de grands territoires. Entre 430 et 450, l'un d'entre eux (les Francs établis dans la région de Cologne) pénètre en Gaule.
- * Les Bretons insulaires, fuyant l'invasion des Angles et des Saxons, viennent en Armorique qui prend le nom de Bretagne. Celle-ci, toujours sous l'influence des Druides, se christianise ; de nombreux monastères s'y installent. Les moines bretons dont Gwenolé, Maudez, Gildas, Ildut, Cado, Guirek ... laissent leurs noms dans de très nombreux toponymes. Ainsi naissent les "*ploe*", paroisses primitives (Plumaugat, Pluméliau, Plouagat, ...), les "*lan*", ermitages, petits monastères ruraux (Lanmaudez, Lampaul, Lannildut, ...), les "*bod*", lieu d'asile, demeure, (Bothoa, Bodinel, ...).

2) Le Moyen-Âge (11^{ème} au 15^{ème} siècles)

Cette période se caractérise par le développement d'un fort sentiment religieux. On prêche les Croisades, on se rend sur les lieux saints. On voit naître des Ordres religieux comme les Templiers, les Chevaliers de Saint-Jean. Les noms de lieux qui s'y rapportent sont l'Aumône, le Temple, la Commanderie, la Templerie, la Ville Blanche, la Croix Rouge, le Moustoir, ... Parallèlement aux abbayes, se développent des lieux consacrés aux saints. Ils apparaissent avec les préfixes "*loc*" ou "*trev*" en langue bretonne.

Avec la Chevalerie, on voit se bâtir dans le paysage des mottes féodales ou castrales entourées de douves ou de talus de défense. Elles seront remplacées plus tard par des constructions en dur, véritables châteaux-forts. En toponymie, on note les La Motte, La Douve, *Garzh*, *Kleuz*, la Haye auxquels il faut ajouter les Kermarrec (chevalier se dit *Marc'heg* en breton), les Ville-Chevalier ... Le bouclier de combat se dit *Scoet*.

La féodalité, c'est aussi les châteaux, les manoirs. Ils s'appellent "*lez*" ou "*sal*" en breton et donnent des noms de lieux comme La Salle ou les Salles.

On découvre à cette époque une culture plus intensive des terres ce qui se traduit par la création de villages nouveaux. Beaucoup d'entre eux sont appelés "*ker*", ville, village, suivis d'un terme géographique ou géologique, d'un nom de personne, d'un qualificatif, d'un nom de la faune ou de la flore, d'un nom de profession ou encore de bien d'autres choses. On pourrait citer des termes tels que Kerdavid, Kerdraon, Kerguelen, Kergoff, Kerbraz.

On peut ajouter des termes divers tels que "*Gwaremm*", réserve de chasse pour le seigneur, "*Convenant*", exploitation agricole louée sous un régime particulier, "*Porzh*", cour fermée.

Rappeler les étapes successives de l'histoire de la Bretagne permet de mieux cerner les toponymes. Ils sont 100.000 environ. Tantôt liés à l'histoire, tantôt liés à la géographie, ils demeurent un témoignage vivant de ce que fut la vie de nos ancêtres au cours des siècles écoulés. À les découvrir, on en parcourt l'évolution sur le chemin d'un véritable retour aux sources.

Michel Priziac

MOBILIS IN IMMOBILI...

Très versé dans la théorie de la classification, peu dans la pratique, il n'eût pas distingué, je crois, un cachalot d'une baleine !...

Au milieu du silence général, une voix venait de se faire entendre. C'était la voix de Ned Land, et Ned Land s'écriait: « Ohé ! la chose en question, sous le vent, par le travers à nous ! »...

La découverte de l'existence de l'être le plus fabuleux, le plus mythologique, n'eût pas, au même degré, surpris ma raison. Que ce qui est prodigieux vienne du Créateur, c'est tout simple. Mais trouver tout à coup, sous ses yeux, l'impossible mystérieusement et humainement réalisé, c'est à confondre l'esprit !...

(J. Verne, 1869. Vingt Mille Lieues sous les mers)

Nous ferons ici un résumé de la conférence donnée à Lorient le 2 février 2002. Il est le reflet d'un texte plus allongé que le lecteur pourra retrouver dans un chapitre écrit en collaboration avec notre collègue J. Vaquero (« La Forme d'une chose », *in* : Cassen dir. 2000). Une telle étude s'inscrit dans un axe de recherche encore plus vaste, celui que l'usage s'accorde à désigner comme la « néolithisation » de la France de l'ouest, ou processus de commencement du Néolithique.

Dans ce processus annoncé de reconnaissance des gravures, au cœur de l'analyse intégrée des changements entre les deux périodes considérées, Mésolithique et Néolithique, la *hache-charrue* des tombes d'Armorique s'est rapidement imposée comme un signe à entendre, fondamental. Le côtoiement de figures par ailleurs identifiables sur la stèle Table des Marchand/Gavrinis (animaux et objets : crosse, hache), rendait plus crucial encore le problème posé par l'inadéquation d'un terme que nous avons déjà rejeté. La coïncidence géographique relevée avec le concert des traditions architecturales, céramiques et lithiques que notre programme de recherche abordait, ajoutait enfin une dimension supplémentaire à cette exigence de traitement, et finalement de proposition.

Cette proposition stipule que la *hache-charrue* est la représentation d'un cétacé, plus précisément d'un cachalot émergeant ou sautant, et ce texte de conférence tentera d'en faire la démonstration.

1- Le problème

Le mot *art* ne sera pas employé. Il sera réservé à l'hypothèse d'une conscience de créativité, c'est-à-dire l'intention de créer et la création d'un style par un individu. Cette réserve est discutable mais s'ajuste mieux au concept d'art en tant qu'il peut être opérant dans la Protohistoire.

Nous étudions des représentations, conditionnées par un support et conséquemment par une technique et un état d'exécution. Avec l'indépendance du support et les recours techniques de son élaboration, en limite du type d'analyse possible au sein de la discipline archéologique, la peinture et la gravure sur les parois des tombes néolithiques sont au niveau de n'importe quelle autre représentation plastique ; leur compréhension est soumise aux mêmes alternatives fondamentales reconnues, indépendamment de l'échelle et de la distance qui existent entre leur caractère fonctionnel et leur composante strictement esthétique.

Deux particularités nous intéressent en ce qui concerne les gravures et les peintures : l'absence de fonction et la conscience de l'exécution.

La décision de peindre ou de graver une forme n'est déterminée par aucune fonction directe. En dehors du segment établi entre deux extrêmes - le premier défini par son utilité décorative, et l'autre par son rôle communicateur, par sa transcendance symbolique - le représenté n'a aucune utilité. Nous sommes devant un simple motif, élément architectural de caractère constructif, devant un symbole essentiellement intéressé par la transmission directe d'une idée ; ou bien nous sommes devant un symbole « utile », utilisé comme motif. A la différence de telle ou telle exécution que l'on va qualifier d'artistique comme la construction d'un édifice.

Le terme d'idéogramme ne nous convainc pas non plus. Les formes gravées et peintes représentent-elles des idées ? Personne n'en doute. Et alors ? Où nous conduit une telle délimitation ? Dans l'état actuel du thème, entrer dans une discussion sur l'idée originelle nous paraît difficile. Nous ne discutons pas sur les idées et en restons au mot le plus juste : représentation... Représenter, conserver en mémoire par l'imagination, que ce soit une image ou un symbole d'une chose imaginée, qu'elle soit réelle ou idéale. Il est important dans cette alternative de nous recentrer. Laissons de côté pour l'instant l'idée ou le modèle idéal.

Nous cherchons un cas extrême. Ses caractéristiques :

Par défaut : la confusion destructrice. La représentation confuse, dans un contexte confus expliqué de la manière la plus confuse et la moins convaincante possible.

Par excès : sa concrétion. Une figure qui représente d'une manière similaire en différents lieux et qui présente des traits aussi étranges que constants, et d'autant moins reconnaissables qu'ils sont amplifiés dans le dessin.

Voici déjà plus d'un siècle qu'on appelle *charrue* une figure gravée dans les tombes d'Armorique. Un contexte qui explique et génère un nom. Un nom qui, des années après, lui rend la faveur et régénère le contexte.

Ainsi, au tout début on appela charrue une figure faite par des agriculteurs ; plus tard, ces derniers furent appelés agriculteurs parce qu'ils dessinaient des charrues. Soyons sincères devant la gravure : peut-on vraiment croire que ceci est une charrue ? Regardons à nouveau sans complexe et avec honnêteté. En perdant tout ce qui doit être perdu. En perdant des références, des contextes... en perdant surtout des noms.

2- Image archéologique. Objet d'étude. Analyses formelles et contextes.

La Hache-Charrue : le contexte ancien.

Dès le milieu du XIXe puis au cours du XXe siècle, sept contextes archéologiques en Bretagne sont reconnus contenir le signe, six regroupés à l'entrée du golfe du Morbihan, un dernier décentré en Loire-Atlantique, dominant l'embouchure de la Loire. Un huitième pourrait être un jour vérifié à l'extrême ouest du Morbihan (fig. 1).

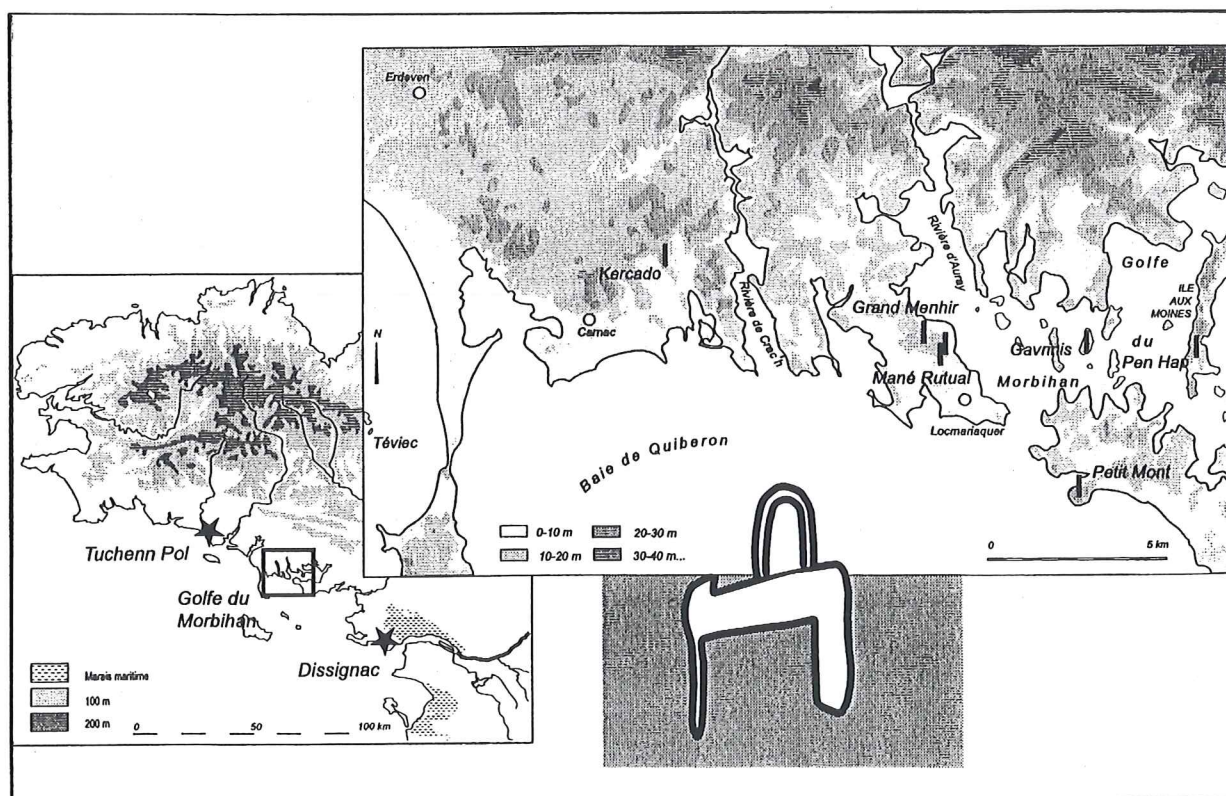


Fig. 1 : cartes de distribution de la *hache-charrue*.

Les tombes à couloir de Mané Rutual (Locmariaquer), Kercado (Carnac), Petit Mont (Arzon), Gavrinis (Larmor-Baden) et Pen Hap (Ile-aux-Moines) se tiennent dans une zone géographique resserrée autour de l'entrée du golfe du Morbihan. Le Grand Menhir à

Locmariaquer conforte cette distribution. La tombe à couloir de Dissignac (St-Nazaire) présente en revanche une position géographique excentrée en comparaison avec ce groupe et cumule, de surcroît, une autre différence par son plus grand éloignement de la ligne du rivage (5 km). Dominant la plage des Kaolins, le complexe mégalithique extraordinaire mais confus de Kerham-Lann Porh Menech à Ploemeur (au moins 4 tumulus) pourrait bien avoir fourni une gravure du même style.

Travaillant par ailleurs sur le « Temple » de Carnac, ainsi qu'il le dénomme, Bathurst Deane est sans doute l'un des premiers observateurs à signaler la figure (1834) dans la tombe à couloir de Pen Hap en l'interprétant comme une oreille humaine. Si Davy de Cussé identifie en 1865 la gravure en question dans la tombe à couloir de Mané Rutual, son interprétation nous reste inconnue, le texte d'accompagnement des planches de relevés n'ayant jamais paru. Mais à cette même époque, on se souvient que Ferguson indique une « charrue » (*plough*) au plafond de la Table des Marchand, en lieu et place de la fameuse hache emmanchée ; nous sommes probablement ici à l'origine du processus de confusion et de conjonction entre les deux instruments.

Il faut attendre 1873 pour que Closmadeuc assure une première synthèse et range la *hache-charrue* dans la famille des *asciformes*, après avoir additionné pour mémoire les différentes acceptations cueillies dans la littérature tels le gouvernail, le marteau, la charrue, le fléau à battre le blé, un sceptre, une « aiguière »...

Dans son étude sur *Les figures sculptées sur les monuments mégalithiques de France*, Mortillet en 1894 mentionne la *hache-charrue* en avouant que le « manche » se termine court, de sorte qu'on s'explique difficilement comment celle-là était fixée.

Mais c'est avec Le Rouzic que le signe entre pleinement dans la fonction présumée que nous lui connaissons encore aujourd'hui. Pour comprendre ce travers du nominalisme - qui refuse aux idées générales toute réalité dans l'esprit et les confond avec les mots et les noms généraux qui les expriment - il est bon de revenir sur la manière dont l'auteur imagine la vie des gravures dans le dolmen de la Table des Marchand.

« La représentation de la hache emmanchée de la Table des Marchands est une charrue traînée par un quadrupède qui, faute de place, fut placé en travers par le sculpteur. La crosse qui relie la charrue à l'animal figure les traits d'attelage. » (Le Rouzic, Keller, 1910, p. 7). Mais Le Rouzic donne toutefois la parole à ses contemporains pour solliciter un avis contradictoire. Dans une lettre à l'attention des auteurs, Siret avoue ainsi qu'il ne croit pas du tout aux haches-charrues; qu'il suffit de comparer avec les charrues connues en Scandinavie, « peut-être néolithiques », pour réaliser qu'elles sont comme les nôtres, horizontales avec le soc en avant...

Malgré cette mise en garde, qui permettait de déceler une première confusion entre l'araire et la charrue, les Péquart et Le Rouzic poursuivent dans une veine identique (*id.* 1927). On rappelle l'existence d'un quadrupède et de traits d'attelage à La Table des Marchand qui déterminent l'emploi de la grande hache dans le sens d'un instrument agricole. En sorte qu'à Kercado, cette hache prend un aspect massif, à large tranchant et manche épais sans anneau à l'extrémité, mais se relevant pour former un crochet peu accusé ; sur le dos, deux lignes parallèles très développées en hauteur se conjuguent à cette morphologie générale pour générer « une des formes les plus simples de la « Hache-Charrue » (*id.* 1927, p. 51). Tandis qu'à Pen Hap

et Mané Rutual, le soc devient la partie dominante de l'objet, par une évolution plus marquée vers la charrue.

On sautera sans encombre jusqu'aux années 1960-1970 pour reprendre le fil du discours. La hache emmanchée de la Table des Marchand est en réalité la charrue primitive : « la houe anté-historique apparaît enfin pleinement » (Roche 1969, p.221). A Dissignac, la *hache-charrue* nouvellement découverte par Gallais est munie d'une « lanière » et d'un « soc » de charrue (L'Helgouac'h *et al.* 1970).

La *hache-charrue* est toujours décrite avec un « manche » et une « lame » en reconnaissant que cette lame est inscriptible dans un carré de 1 m de côté sur le spécimen bien préservé de Gavrinis (Le Roux 1984) ; nous verrons plus loin combien ces proportions établies avec raison s'avèrent primordiales à l'heure d'identifier la figure. Pour sa part, Bender insiste sur la représentation concomitante des bovins et de la *hache-charrue* : « la preuve indiscutable la plus ancienne de la traction par des bœufs en Bretagne » (*id.* 1985, p. 52). Une fois pour toutes, la *hache-charrue* est cette « grande hache emmanchée (araire) » (L'Helgouac'h 1997, p. 113) ; le correctif est à noter. Vue d'un peu loin, et malgré cet éloignement du contexte idéologique agraire en vigueur au début du XXe siècle, la *hache-charrue* du Grand Menhir exprime toujours aujourd'hui des « rites agraires » (Bordreuil, Bordreuil 1998). Enfin, dans les synthèses menées à l'étranger, parmi les plus autorisées sur l'art mégalithique breton (Eogan 1999), la *hache-charrue* devient une hache emmanchée (*hafted axe*), sans les prudents guillemets.

A l'inverse, nous contesterons le terme, rejetant l'idée d'une quelconque ressemblance avec l'araire néolithique ou méditerranéenne (Bailloud *et al.* 1995).

a- La hache emmanchée n'offre aucun terme comparable avec le signe en question, d'autant mieux que les objets véritables sont à la même époque figurés de manière fort réaliste dans l'iconographie armoricaine (stèle Gavrinis-TDM).

b- L'araire et la charrue sont des instruments agricoles, à traction animale, qui servent à émietter ou à retourner la terre. Ils ont en commun le soc qui gratte ou ouvre le sol ; le sep, ou dental, sur lequel est fixé le soc ; le timon, appareil de traction, qui relie l'ensemble au joug ou à l'avant-train ; le ou les mancherons, appareil de gouverne ; enfin timon et sep sont reliés par un étançon (Haudricourt, Jean-Brunhes Delamarre 1955). L'araire est un instrument dont les éléments les plus directement engagés dans le travail sont fabriqués et disposés d'une manière symétrique, contrairement à la charrue qui fut « inventée » par adjonction d'un avant-train, d'un contre, d'un versoir fixe ou mobile. La charrue s'appuie donc sur l'araire pour donner un instrument forcément postérieur au modèle ; elle est par conséquent totalement exclue de l'interprétation.

Si des représentations d'araire, remontant assurément à 3500 av. J.-C. grâce aux indications fournies par l'écriture sumérienne, offrent des possibilités visuelles de comparaisons des instruments, si les araires conservées dans les milieux anaérobies d'Europe permettent là encore des rapprochements pour échantillonner et confronter les assemblages et les tracés, rien n'autorise non plus - partant de ces données - à mettre en balance, en parallèle, et à assimiler la gravure morbihannaise à l'objet rudimentaire retournant la terre. Quand il s'agit au Monte Bego ou en Scandinavie de représenter l'araire, le graphiste ne s'y trompe pas ; le degré de

simplification qui peut affecter les anthropomorphes ou les animaux d'attelage n'empêche pas non plus de les reconnaître, ni d'occulter dans le même temps les lignes essentielles par lesquelles on saisit toujours l'appareil agricole

Distribution de la hache-charrue

La distribution côtière de la figure est manifeste, et serait presque stricte si Dissignac - d'ailleurs en dehors de l'aire d'agglomération - ne s'éloignait de quelques kilomètres du rivage.

La situation « géo-archéologique » est tout aussi particulière, par cette coïncidence entre un environnement unique (le Mor Bras et le Mor Bihan) et un contexte historique exceptionnels. Se superposent en effet, ici précisément, les centres de gravité des deux grands ensembles culturels ayant permis de saisir le procès de commencement du Néolithique : les gisements fondateurs du Mésolithique armoricain, d'une part, le centre nodal de la tradition céramique Castellet, d'autre part. Par contre, qu'il s'agisse des tombes à couloir ou des aspects de la culture matérielle chasséenne, rien ici ne les distingue ou ne les singularise des autres témoignages de la péninsule. Nous posons de telles coïncidences comme hautement significatives.

On doit en outre faire remarquer la densité élevée des sépultures sous tertres (coffres, caveaux) concentrées en cette région. A la différence des tombes à couloir essaimant en priorité sur l'ensemble du littoral armoricain et « s'infiltrant » à l'intérieur des terres par le réseau des rivières, tous ces groupements de tertres coïncident également dans l'aire de compréhension de la gravure, c'est-à-dire de Lorient à St-Nazaire.

L'architecture des lieux et des supports. Approche du contexte chronologique.

Sur cette aire géographique restreinte, reprenons maintenant tous les gisements comportant la figure en question :

- **Mané Rutual** (Locmariaquer) est une tombe à couloir dont l'énorme dalle de couverture, disproportionnée par rapport à la surface de la chambre qu'elle doit couvrir, est elle-même une ancienne stèle en ortho-gneiss dont les propres gravures (« Déesse-Mère » et hache) étaient à l'origine en presque totalité cachées par la masse du cairn, dalle gravée pour laquelle il fut envisagé un premier emploi en situation verticale dans l'environnement immédiat (Jubert 1974).

Un premier spécimen du signe est visible au plafond d'une dalle de couverture du couloir. Ce bloc déborde largement sur un côté, c'est-à-dire dans le volume initial du cairn, poussant là encore à concevoir une stèle en réemploi.

Un second spécimen est presque contigu dans la zone de passage vers la chambre. Mais, ici aussi, les observations les plus anciennes, avant les travaux de restauration (et de vandalisme durant la guerre), démontrent la position secondaire de la stèle : la gravure « est en partie engagée dans la muraille de l'allée » (Davy de Cussé 1866, planche Rutual).

- Le **Grand Menhir** (Locmariaquer) est la seule stèle à la *Hache-charrue* qui ne soit pas utilisée dans l'architecture d'une tombe à couloir. Brisée par un phénomène naturel et non pas

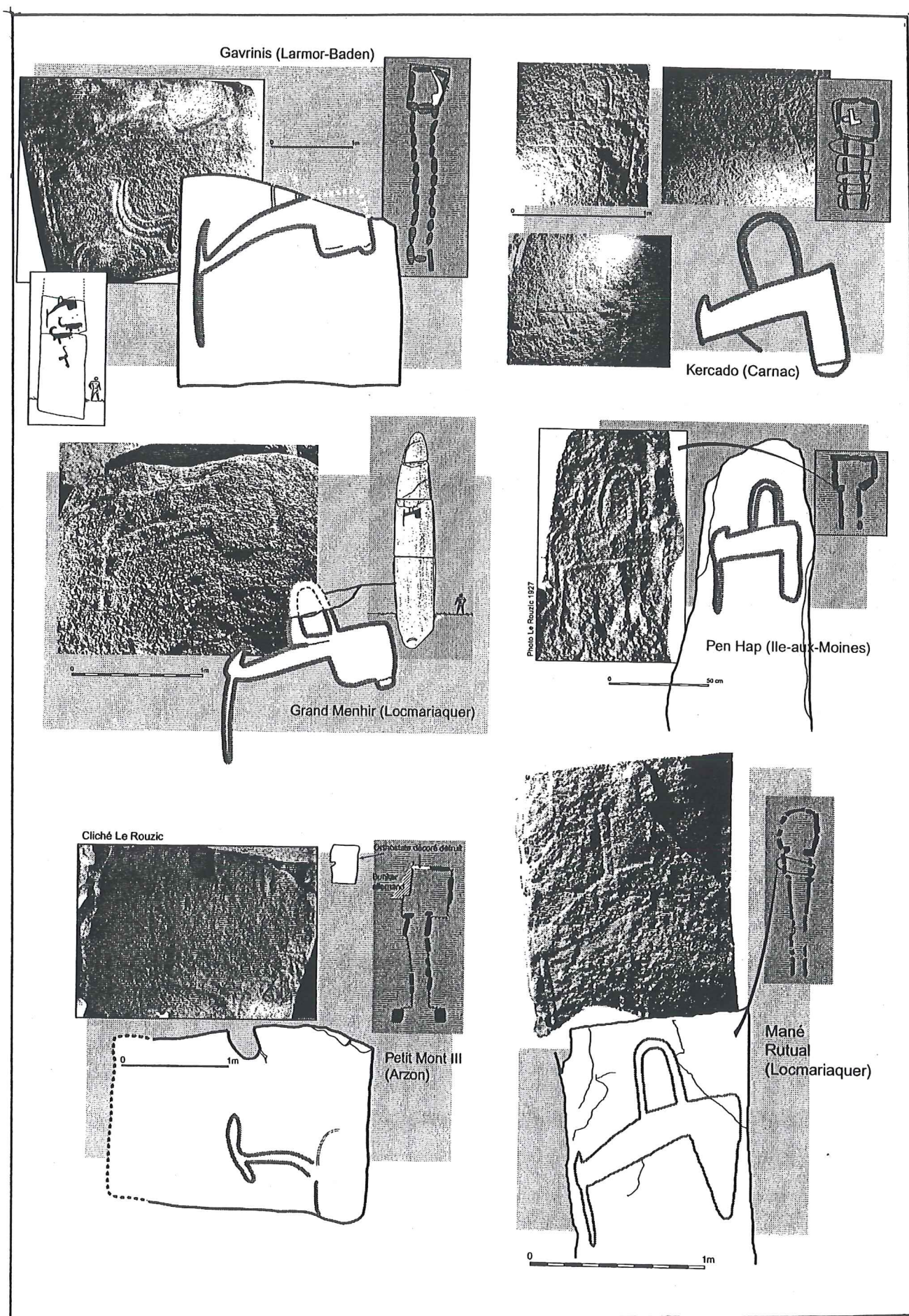


Fig. 2 : Relevés de *haches-charrues*.

sous l'action de l'homme, la roche exogène est un ortho-gneiss dont l'origine est à rechercher à plusieurs kilomètres de là. Les dernières fouilles menées sur le site (Cassen, L'Helgouac'h 1992) ont démontré que cet énorme monolithe était intégré à un alignement de pierres dressées, antérieur bien sûr à la construction de La Table des Marchand, probablement plus ancien que le long tertre d'Er Grah (4400 av. J.-C.).

Quelques éléments de datation sont aujourd'hui disponibles (Cf. Cassen 2000). Nous proposons de ne pas descendre la date de pleine « activité » de cet alignement en deçà de 4300 av. J.-C., mais de la remonter plutôt au-delà de 4500 av. J.-C.

- La dalle de couverture dans l'île voisine de **Gavrinis** (Larmor-Baden) nous ramène au site de Locmariaquer puisque les fouilles de Le Roux (1982) ont démontré que le débit manifeste dont elle fit l'objet avait tronqué des figurations animales, inédites jusqu'alors, que seule l'autre dalle de couverture à La Table des Marchand pouvait expliciter. Là, depuis le XIX^e siècle (Fréminville 1828 ; Closmadeuc 1885), un « quadrupède », parfois interprété comme un bovin, semblait bien avoir été raccourci par une cassure à l'extrémité du bloc formant plafond. Encore une fois, notons cette nature pétrographique particulière (ortho-gneiss), seule roche régionale susceptible d'offrir des surfaces tabulaires aussi impressionnantes.

La figure est donc préservée sur la face supérieure, occultée par le cairn. Grâce au ¹⁴C, la fermeture de la tombe à couloir peut être envisagée vers 3500 av. J.-C. ; elle ne permet pas de mieux préciser la date du réemploi.

- L'île-aux-Moines est voisine de la précédente et contient une autre tombe à couloir, celle de **Pen Hap**, pour laquelle Minot, le premier (1964, p. 97), envisage que la stèle gravée sur ses deux faces d'une « hache-charrue » et d'une « hache engainée » pourrait provenir d'un monument antérieur détruit et réutilisé.

- Juste à l'entrée du golfe du Morbihan, le plus haut relief du secteur d'Arzon (**Petit Mont**) est surmonté d'un complexe monumental de premier ordre. Les relations stratigraphiques au sein des constructions successives permettent d'établir qu'un tertre marqué d'une grande stèle à son extrémité occidentale (stèle non retrouvée en connexion mais dont l'érection est supposée par l'empreinte réservée de la fosse de fondation et de son calage) s'inscrit dans la phase d'occupation la plus ancienne, au milieu du Ve millénaire. Un premier cairn d'envergure le recouvre, sans caveau décelé par la fouille restreinte, puis plusieurs tombes à couloir se succèdent au début du IV^e millénaire, recyclant un certain nombre de stèles préexistantes sur le site.

C'est dans la chambre du dolmen IIIA que Lecornec réinterprète une gravure sur l'orthostate 9 comme la partie d'une *hache-charrue*, gravure témoignant d'un nouveau cas de « réutilisation d'un élément architectural plus ancien » (*id.* 1997, p.126).

- Légèrement décalé par rapport à ce premier ensemble, **Kercado** (Carnac) offre à l'observateur une gravure qui occupe une bonne part du plafond de la tombe à couloir, elle-même inscrite au beau milieu d'un hémicycle de pierres dressées de construction, semble-t-il, plus ancienne. La surface du monolithe, presque entièrement égrisée, laisse cette impression visuelle d'un plafond impeccable pour un bloc par ailleurs assez informe sur ses bords ; il ne s'agit plus cette fois d'ortho-gneiss offrant ces modules tabulaires naturellement calibrés.

- les deux tombes à couloir de **Dissignac** (St-Nazaire) nous éloignent cette fois radicalement de la zone « éponyme » morbihannaise.

Les gravures de découverte récente au plafond de l'une des chambres mêlent plusieurs figurations de haches emmanchées et la représentation très schématique de la *hache-charrue*. Le mobilier Chasséen associé à cette tombe et les analyses ¹⁴C situent sa construction au début du IV^e millénaire (L'Helgouac'h 1984).

- Le site de Kerham-Lann Porh Menech (Ploemeur) ainsi que le dénomme Le Rouzic dans son inventaire, en position côtière mais éloigné du golfe du Morbihan comme Dissignac peut l'être presque symétriquement en Loire-Atlantique, comprenait au moins quatre monuments (Tuchenn er Hroëg, Tuchenn er Gourc'h) dont celui de **Tuchenn Pol** composé de deux tombes à couloir et chambre quadrangulaire juxtaposées sous le même cairn.

C'est une dalle de la chambre de la tombe orientale, juste au débouché droit du couloir, qui est marquée d'une figure trop proche de la composition radicale du signe en question pour que l'on puisse la négliger.

Eléments abstraits : décomposition de la figure

L'analyse iconographique du signe peut alors se résumer à quatre unités constitutives stables :

a- Un élément central, oblique ou horizontal, sur lequel s'accrochent tous les autres éléments. C'est le « manche » des descriptions anciennes ; son corps est massif mais dissymétrique sur plusieurs stèles (Gavrinis, Mané Rutual).

b- A son extrémité la plus mince quand on observe cette dissymétrie, une autre unité apparaît, perpendiculaire à la précédente, plus étroite et allongée, de part et d'autre de celle-là (Gavrinis, Pen Hap, Petit Mont, Mané Rutual), ou en « crochet » d'un seul côté (Kercado), ainsi qu'on le désignait dans la littérature.

c- A l'autre extrémité de la figure, c'est-à-dire en règle générale vers la droite quand on la regarde, un troisième élément est derechef normal à l'axe du premier et « descend » en prenant forme massive ou allongée.

d- Au-dessus de toute cette configuration, un motif curviligne double, concentrique, forme une sorte de boucle étirée vers le haut. Il est placé vers le tiers droit mais dans un cas (Mané Rutual) déporté à l'extrémité droite.

A ces quatre unités principales et invariantes, s'ajoutent des variables en nombre limité, trois termes inconstants :

e- Une petite excroissance courbe visible à Gavrinis et Grand Menhir marque la pointe extrême droite de l'unité c.

f- Un arc de cercle à Kercado prend toute la largeur et la terminaison de celle-ci, mais séparé d'elle par un trait direct. Une variation est décelée sur le deuxième exemple de Mané Rutual.

g- A Kercado encore, un trait oblique, court et rectiligne, part de l'unité a.

Un nom pour une image

Nous avons jusqu'ici isolé la représentation dans une perspective purement archéologique. Son environnement spécifique, son contexte architectonique et l'ambiance chrono-culturelle ont été exposés et redoublent la particularité de la figure. La conclusion de son traitement conduit à un terme soutenu depuis un siècle : ce qui a été décrit est une araire. Tout ce temps protège une idée : ou bien il avalise la correction de celle-ci indépendamment des attitudes et des désirs, ou bien il dénonce la réponse de la discipline... une satisfaction devant ses propositions et sa manipulation... ou, pis encore, son incapacité à savoir sur un sujet d'étude. Car dans tout ce que nous avons vu, opère seulement une simple et directe reconnaissance d'un modèle. Reconnaissance fondée sur une intuition insuffisante, indistincte de celle d'un quelconque observateur humain appartenant à notre civilisation, qui peut faire un usage triste et direct du contexte culturel établi pour soumettre l'élément compliqué. Ou encore une reconnaissance possible, sans plus, pour une idée mal posée sur l'utilité et les licences conséquentes au moment de générer et fixer le savoir. Quoi qu'il en soit, l'opération qui sert d'axe principal à la proposition est toujours la reconnaissance d'un modèle original.

Une telle identité est-elle importante ? Est-il plus intéressant de trouver un pont entre le modèle et la représentation pour nommer l'inconnu ? Ce nom solutionne le hiatus dramatique que représente pour la discipline une figure chargée d'incertitudes et de dangers, mais pleine de promesses et d'alternatives, pleine de savoir. Le pouvoir de la nommer ne la rend pas moins méconnue, mais une fois dépassé le seuil d'une simple apparence, une fois que son traitement marginalise peu à peu l'ignorance convenue, personne ne dira que ce nom camoufle une lapalissade ou une sottise ; surtout, dans ce maquillage et ce jeu théâtral, on rend difficile et on bloque avec la meilleure des représentations toute possibilité de régénération du savoir.

On ne reconnaît pas n'importe quoi. Une araire et une hache. Instruments transcendants pour celui qui analyse les premières communautés agricoles.

La réalité est cette combinaison de volumes. Ceci est le visible jusqu'à ce que l'image, en principe bien éloignée de l'évidence de son modèle original, se transforme en vertu d'un nom, paradigme du concret, puisque pour cette époque problématique, identifier la représentation de la hache et de la charrue devient un fait imposant qui implique des caractéristiques concrètes et basiques pour les communautés étudiées. Voici une acrobatie, de la plus réelle des abstractions à la plus prophylactique des concrétisations...

La discipline qui, dans son fonctionnement, justifie ce nom et ce faux savoir, dispose néanmoins de bases suffisantes pour un rejet radical.

3- L'image sauvage.

A la suite de la dernière observation, une fois compris la gravure comme une figure, comme une silhouette, et que nous rejetons la possibilité qu'elle fasse allusion à un fluide (liquide ou gazeux), nous pouvons engager le dernier pas pour nommer la *hache-charrue* : établir la nature de ce qui a été représenté. Quelle est la condition du modèle ? Animé ou inanimé ? Un

être vivant ou une chose ? Animal ou objet ?... On le sait, les substantifs qui concrétisent tous les signifiants de la silhouette représentée se sont chargés de la responsabilité d'effacer du groupe des prétendants, par irréflection, tout le royaume animal, tout le monde animé.

Encore une grave erreur, puisque la *hache-charrue* est la silhouette d'un animal.

Pour l'instant, nous établissons notre choix sur quatre arguments.

- Les sculpteurs sont habiles sinon experts dans l'art de la gravure.
- Il ne faut pas qualifier ces grandes stèles d'ouvrages négligés.
- On ne représente pas aussi mal une chose.
- La chose qui a pu être représentée n'existe pas.

Convenons que la *hache-charrue* ne s'identifie pas avec son modèle de manière spontanée, au moins pour l'homme actuel, connaisseur et étudiant le contexte où les graveurs ont vécu... mais aussi pour l'archéologue, spécialiste en objets de cette époque.

Animal ou chose.

En prenant toujours pour appui la stèle Table des Marchand-Gavrins, il reste à qualifier le signe en regard des quatre autres gravures.

Il faut en préambule insister sur l'extrême homogénéité technique du traitement en champlévé des surfaces, c'est-à-dire cette manière si particulière de travailler la surface de l'ortho-gneiss en enlevant au percuteur le champ autour du motif que l'on réserve, pour obtenir des blancs, des reliefs. De sorte que la contemporanéité des figures ne fait aucun doute, exception faite de la deuxième crosse récemment découverte au contact du tranchant de la hache, qui présente un trait unique, d'ailleurs peu profond pouvant expliquer son effacement, et non plus l'apparence du relief comme pour l'autre objet ; nous n'en tiendrons pas compte.

Deux d'entre elles sont des animaux, les suivantes sont des objets, une crosse et une hache emmanchée. De sorte que l'alternative prédisposant du choix des références est relativement simple à formuler : ou bien la *hache-charrue* est un objet, une chose ; ou bien c'est un être vivant, un animal encore une fois. Tâtonnant dans notre démarche au commencement de la recherche, nous faisons le pari que face au couple crosse-hache inscrit dans la partie inférieure de la stèle, la *hache-charrue* pouvait s'apparier aux quadrupèdes¹ dans sa zone supérieure, et donc muter de statut pour qu'il en advînt un animal. Mais suivons plutôt l'analyse.

La distribution et l'inclinaison commune des cinq figures s'ajoutent à la méticulosité de la taille et à la grandeur de l'œuvre pour en arriver à penser que la conception de cet ensemble n'a pas été négligé. Le choix d'une taille et d'une position ne doit pas être interprété comme le résultat d'une exécution aléatoire.

Tous les éléments de la stèle Gavrins-Table des Marchand sont facilement reconnaissables (comme, en général, toutes les gravures dans la région) et leur réalisation est précise. On peut distinguer clairement la hache emmanchée, la crosse et les encornures des deux

¹ Nous avons suggéré d'imaginer plutôt un couple bovin-caprin (Bailloud *et al.* 1995). Nous reviendrons sur cette question en démontrant l'assertion dans un prochain ouvrage.

bêtes de facture plus complexe. Ces dernières sont gravées en détail et sans omettre des particularités, d'où la tentation de mettre en évidence la distinction entre deux espèces (bovin et caprin).

La *hache-charrue* ne participe pas du détail des autres figures mais demeure la majeure et la principale de toutes.

Si la *hache-charrue* renvoyait réellement à un de ses modèles, ou à tout autre chose, nous comprendrions difficilement pourquoi sa représentation fut maladroite au point d'être incapable d'y reconnaître aussitôt l'objet, comme pour le reste des figures. Si la *hache-charrue* était une chose, nous serions surpris qu'une telle chose n'ait jamais pu être trouvée dans aucune des recherches sur plusieurs sites contemporains de cette époque, dans ce contexte précis. On connaît des haches, des arcs, des crosses, des outils dont l'importance dans les panneaux gravés n'est pas celle de la *hache-charrue* qui dépasse les deux mètres de longueur. S'il s'agit d'un objet en matière organique, pourquoi cet objet essentiel n'a jamais été découvert ? Comment se fait-il qu'il n'en reste aucune trace dans l'archéologie actuelle ?

Simplement parce qu'il n'existe pas.

Le représenté est un animal, d'où sa difficile reconnaissance. Ce n'est pas seulement la faute d'une science mal faite. A l'origine de l'erreur, nous trouverons un graphisme tellement complexe opposant à l'immobilité commode d'un modèle inanimé, l'insurmontable mobilité d'un être animé défini par tous ses mouvements, sans compter ce que la vue et notre cerveau doivent capturer à base d'instantanés de la réalité pour retenir et pour construire, sur un mode processuel et abstracteur, une image de synthèse. Dans tout ce processus s'est perdue la reconnaissance, et le sculpteur, adroit, doit se soumettre à celle-ci, se soumettre à cette provocation consistant à générer l'image correcte de l'animé, avec le détail suffisant pour qu'elle soit jugée correcte par ceux à qui elle est destinée.

Ce que l'on obtient sans problème dans un objet - que le dessinateur dispose, tranquillement, où, quand et comme il veut - est aussi bien obtenu dans les deux animaux de Gavrinis-TDM : les cornus. Pour eux, le sculpteur a su dominer tout le processus depuis la perception jusqu'à la représentation. Aujourd'hui encore nous les reconnaissons. Le sculpteur de cette stèle était un bon sculpteur et ses animaux cornus en témoignent.

L'échec de la reconnaissance relative à la *hache-charrue*, pour laquelle le plus probable est qu'il s'agit d'un animal qui existe et que nous devrions bien reconnaître, vient de ce que cet animal est difficile à représenter, un animal difficile à abstraire... un animal peut-être difficile à voir.

Mais cette difficulté n'est pas redevable de sa taille.

Taille.

A partir d'un tel agrément, deux options se présentent à l'œil attentif. Si nous partons, en effet, des proportions données par la contiguïté d'une hache emmanchée et d'un bovin, la première étant clairement surdimensionnée par rapport à celui-ci, ou bien par une progression géométrique classique - qui englobe naturellement la totalité des signes - la figuration renseigne

un animal plus petit que le bovin, ou bien au contraire doit-on la comprendre comme un être allant bien au-delà de la taille d'un bovin.(fig. 3)

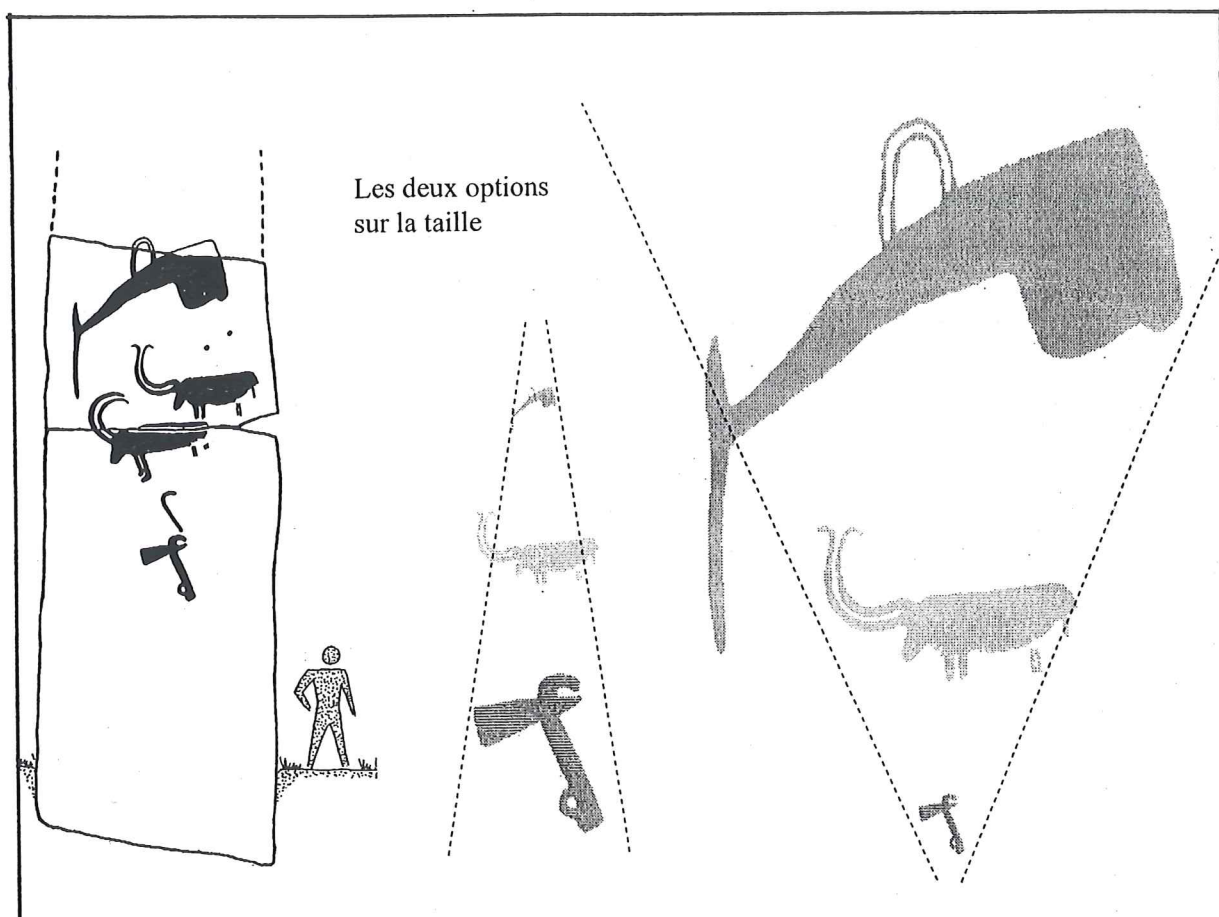


Fig. 3 : Options géométriques pour reconnaître la taille de la *hache-charrue*.

La taille des haches-charrue est, selon les stèles et avec la *Déesse-Mère*, systématiquement la plus grande des figures représentées. Aucune autre gravure n'atteint ces envergures (plus de 2 m pour le spécimen de Gavrinis-TDM ; plus de 5 m pour « l'Idole » de Mané Rutual).

Simplification

L'hésitation à identifier comme tel la gravure de Tuchenn Pol montre bien, pour finir, l'intensité du processus de simplification ou de schématisation à l'œuvre dans la *hache-charrue*, que la dalle de Dissignac semble d'ailleurs le mieux illustrer.

Voyons maintenant avec attention notre image de synthèse et rappelons tout ce que avons pu détailler à son propos.

- Nous pensons à un animal énorme.
- Nous pensons à la mort et au passage y conduisant.
- Nous pensons à la mer et aux hommes qui vivent à son contact.

Ce nouveau regard, distant et distinct de ce que nous avons décrit, ne peut que s'assombrir devant la reconnaissance d'un unique modèle cohérent, l'animal le plus étonnant de notre monde - la baleine - dont l'image, aujourd'hui comme hier, est un événement spectaculaire.

Les baleines qui, il y a 6500 ans, devaient être si nombreuses. La baleine, migratrice, aperçue périodiquement depuis les hauteurs côtières, parfois observée au cours d'échouages sur le sable des plages, rivages les plus fréquentés par l'homme.

Les déplacements des différentes espèces de grands cétacés peuvent être étranges et les mener dans des lieux où leur présence surprend doublement. C'est sans doute le cas de l'animal qui finit échoué sur une plage, mais aussi de celui qui pénètre dans un golfe fermé ou dans l'embouchure d'une rivière (Vannes, Bayonne ; Lacroix 1938). Ainsi, la côte du Morbihan nous intéresse pour sa configuration spécifique. Les animaux qui longent la côte, du sud au nord, se trouveront devant l'énorme baie - encore plus nette et accentuée au Néolithique - qui conforme le Mor Bras (Grande Mer) où débouche le golfe du Mor Bihan (Petite Mer), un golfe encore plus étroit à l'époque. Nous savons que les baleines sont rentrées, et entrent encore de nos jours dans la baie de Quiberon et dans le golfe proprement dit. Peut-être une telle fréquentation s'explique-t-elle par les habitudes alimentaires de l'animal ou les impératifs de la présence d'une eau calme pour la période obligatoire du sommeil en surface, mais de toute façon le relief facilite la relation entre l'observateur éventuel et l'animal. La presque-île de Quiberon et les îles contiguës génèrent en effet une mer entourée de langues de terre, une espèce de cul-de-sac suffisamment grand pour que les déplacements des animaux marins en soient affectés, en se soumettant à la configuration côtière. Que ce soit déterminant ou non, ce qui est important, c'est l'espace d'observation ainsi naturellement créé au bénéfice de l'homme : toute la longueur de terre habitable, assidûment fréquentée depuis le Mésolithique, qui entoure cette grande extension d'eau. Même si le passage des cétacés s'effectue en dehors du Mor Bras, les hommes disposent en tout cas de points d'observation bien éloignés du continent comme Belle-Ile, et bien élevés comme les falaises de Quiberon d'où l'on pouvait scruter et distinguer la présence des bêtes.

S'il est donc possible d'établir cette relation spéciale existant entre l'homme et l'espèce, pour appliquer cette hypothèse à l'image de synthèse de la *hache-charrue*, il faut concrétiser le modèle car les différences entre les grands cétacés sont considérables. Quelle est la baleine représentée dans la préhistoire de ces côtes atlantiques ?

La plus puissante des baleines, la plus dangereuse, la plus difficile à chasser, la baleine mythifiée, c'est le cachalot, la grande *baleine spermaceti*².

Naturellement, même si elle est significative, son exception mythique et historique n'est pas uniquement celle qui nous fait penser à elle (lui). C'est un contraste entre le modèle et la représentation pouvant valider la proposition. Si nous restons dans les limites de notre

² *Sperm whale* en anglais, toujours en raison du spermaceti, liquide blanchâtre et onctueux contenu dans le « melon » de la tête.

argumentation formelle et strictement archéologique, il apparaît des distinctions significatives qui appuient fortement cette résolution.

Le cachalot est l'unique cétacé dont la silhouette s'ajuste à la représentation (fig. 4).

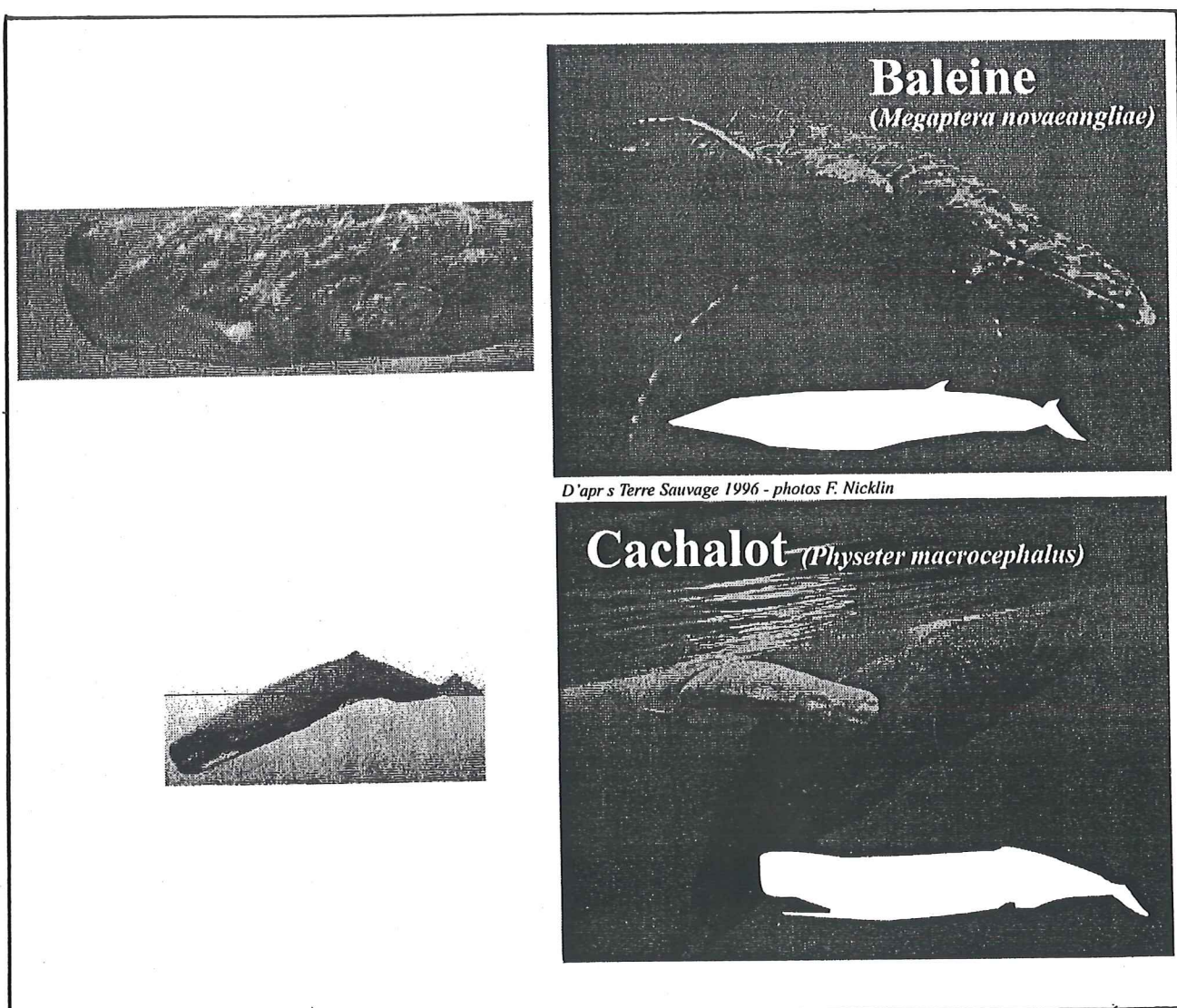


Fig. 4 : Opposition des silhouettes de la baleine et du cachalot.

La différence fondamentale réside dans son énorme tête quadrangulaire³. Sa forme et ses proportions conditionnent et distinguent la figure de l'animal. Les autres types de grands cétacés

³ Le comte de Lacépède en 1804, dans *L'Histoire naturelle des cétacés*, décrivait la tête du cachalot d'une façon bien éloquente pour notre propos : « sa tête est une des plus volumineuses, si elle n'est pas la plus grande de toutes celles que l'on connaît. ...Elle paraît comme une grosse masse tronquée par devant, presque cubique, et terminée par conséquent à l'extrémité du museau par une surface très étendue, presque carrée et presque verticale ». Nous retrouvons l'ordre de grandeur et les proportions géométriques que Le Roux rapporte avec justesse (1984) en décrivant l'extrémité de la *hache-charrue* de Gavrinis (« lame inscriptible dans un carré de 1 m de côté »).

ont la tête pointue, qui implique une silhouette tendant à l'ellipse plus élargie et semblable à une section de lentille biconvexe. La tête du cachalot rend impossible la confusion de son profil.

La *hache-charrue* représente admirablement ces trois unités anatomiques, mais c'est dans l'observation des parties et des détails que notre modèle sera le plus reconnaissable.

La première réflexion doit porter sur la situation dans laquelle l'animal est perçu, ainsi que tous les animaux en mouvement continu, et celui-là en particulier, c'est-à-dire dans un milieu et à une distance qui singularisent l'observation. Il est douteux que l'immobilité du cachalot échoué, qui permet de valoriser la figure et les dimensions, fournisse des images représentatives pour un éventuel représentateur. S'il s'agit du modèle de base, le processus se fait complexe et exige une dose plus grande d'abstraction. La forme vive devrait se construire à travers l'informe.

Qu'est-ce qui distingue le cachalot ? C'est la question qui précède toute compréhension du représenté. Ce que l'on voit, c'est le fruit du hasard, ou bien il s'agit d'un protocole (dans le cadre d'une surveillance assidue), ou c'est encore une première perception « aveugle » qui exige une définition. La vue, en dépit de sa transcendance, à la différence des sens comme l'olfaction et l'ouïe, ne permet pas une connexion absolue et constante avec l'environnement. Notre odorat, peu développé, ne joue peut-être pas un rôle important dans la perception initiale de l'animal⁴ ; mais ce n'est pas le cas de l'ouïe. Deux des parties essentielles du cachalot produisent des sons qui s'entendent à des kilomètres de distance : le battement violent de sa queue et le souffle qui accompagne le jet quand il nettoie ses poumons en parvenant à la surface. Deux des unités nettement représentées dans notre figure commencent à définir leur transcendance en fonction de ce sens qui, bien qu'il ne soit pas prioritaire, peut être le premier à découvrir l'animal.

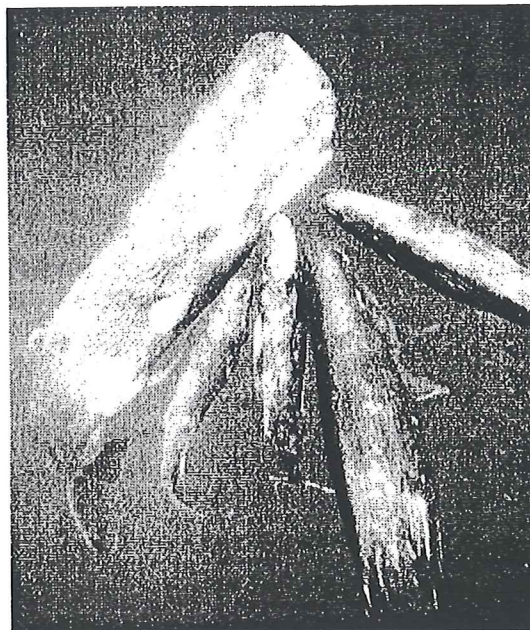
Qu'est-il vu ? Qu'est-ce qui est perceptible dans une relation passive entre l'observateur et l'observé ? L'image d'un animal mobile, en mouvement, est une image variable. C'est donc le premier processus d'abstraction, en ce sens inévitable et fondamental : arrêter ce qui bouge, transformer le mouvement en immobilité, au risque de mutiler le plus représentatif de l'animal. Dans le cachalot vivant sont au nombre de trois les éléments qui, en plus d'être spécialement visibles, identifieront de manière irréfutable l'animal en le distinguant du reste des grands cétaqués : la tête exposée lors de sa « navigation », la queue en immersion et le jet, manifestation spectaculaire et la plus remarquable.

Qui est intéressé à voir ? Que se passe-t-il si l'observateur est conditionné par un intérêt ou une préoccupation ? Si l'observé est en rapport avec les habitudes, le corps... la propre vie des hommes ? Si l'observation n'est pas passive, si celui qui observe connaît une relation agressive ou défensive ou contemplative avec l'animal, son image de synthèse le reflétera. La tête, avec sa mandibule dentée, et la queue, les extrémités de l'animal, concentrent et représentent tout son danger.

- La tête, enfin, carrée et saillante, en s'exposant souvent quand l'animal est arrêté et veut regarder à la surface, et quand il navigue, avec l'angle frontal légèrement incliné

⁴ On rapporte que certains capitaines baleiniers sentaient littéralement l'odeur du souffle des baleines avant même de les voir (Lacroix 1938). « Bientôt, l'odeur spéciale émise parfois à longue distance par le cachalot vivant devint perceptible à tous les hommes de quart. » (Melville 1851, *Moby Dick*, p. 693).

Abstraction d'un cachalot



D'après Terre Sauvage 1996 - Photo F. Nicklin

Parties

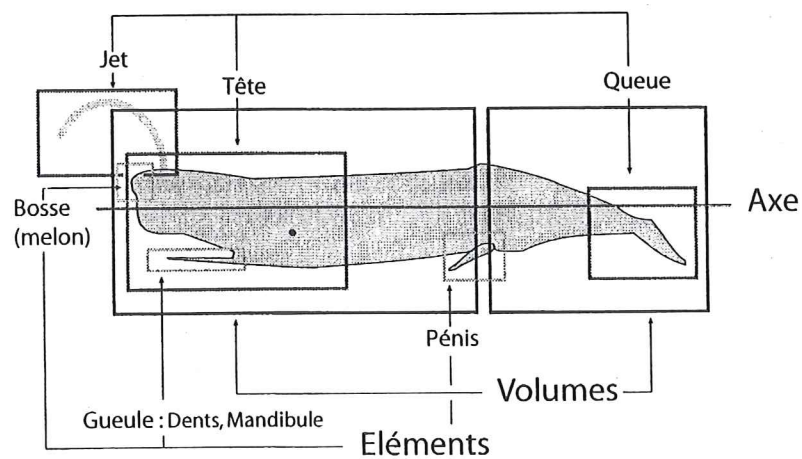


Fig. 5 : Abstraction d'un cachalot ; décomposition des unités constitutives.

sur la surface. A partir d'elle, le dos rectiligne se prolonge jusqu'à la queue. Dans la *hache-charrue*, l'unité quadrangulaire plus grosse met en évidence cette observation⁵ ; des détails comme la protubérance de TDM-Gavrinis ou du Grand Menhir accentuent l'exposition de la pointe supérieure de la tête, la fameuse bosse ou « melon » du cachalot (fig. 8).

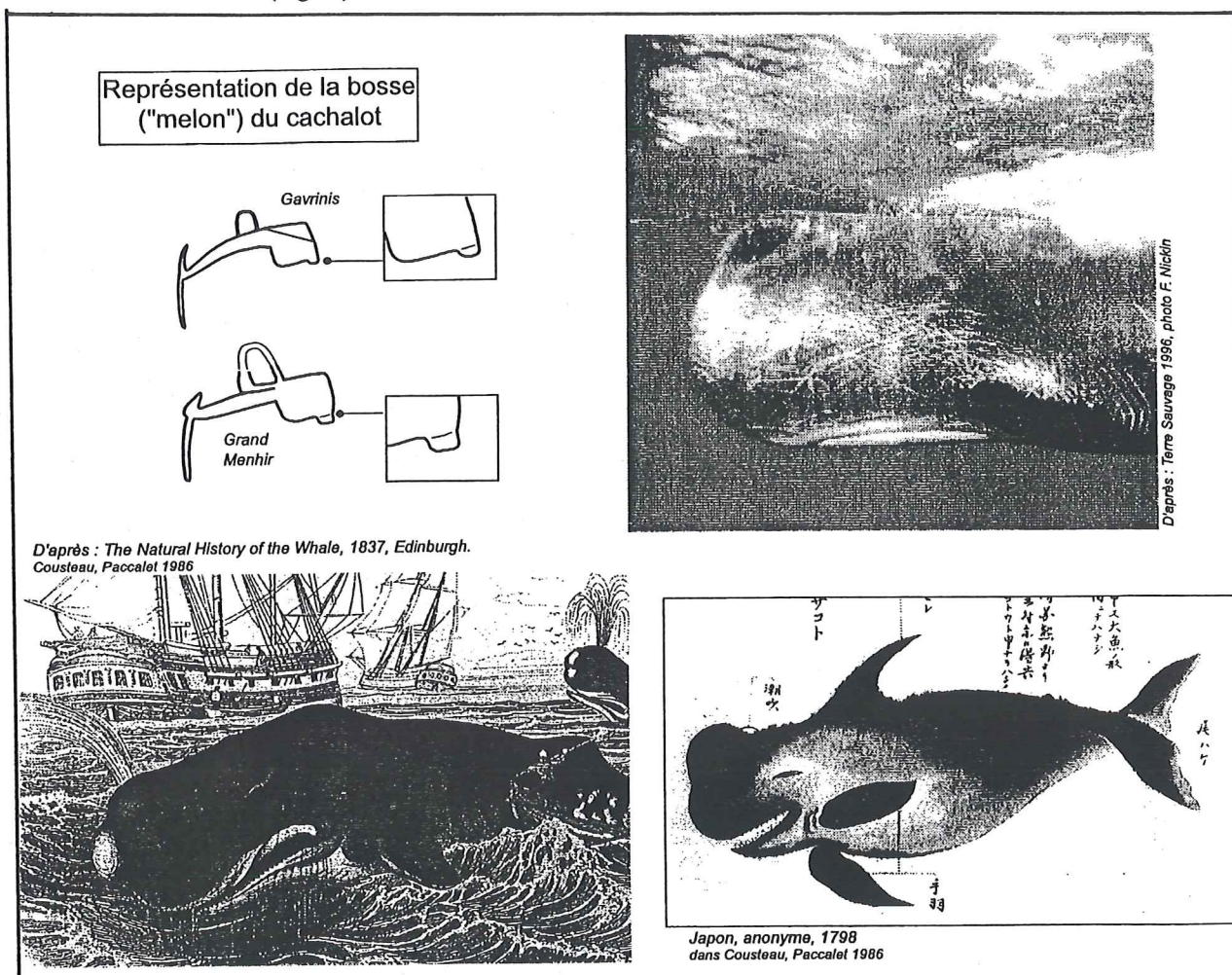


Fig. 8 : Représentation de la bosse dans l'imagerie du cachalot.

- La queue horizontale, perpendiculaire à l'axe principal du corps, bruyante et terrifiante, est une des réussites les plus singulières des représentations étudiées (fig. 7). C'est dans la *hache-charrue* que l'on surprend la détresse du sculpteur. L'horizontalité de la queue est incontournable puisqu'elle définit l'animal. Le dessinateur se trouvera devant le problème de représenter la projection sur un plan vertical d'une unité d'épaisseur minimale et perpendiculaire à ce plan.

⁵ Toutes les représentations concordent en un semblable dessin, exceptée la gravure de la dalle de couverture du couloir de Mané Rutual, au front clairement en pointe. Un vice ou un négligé de la représentation ? Représente-t-on une autre espèce de grand cétacé ? Le rorqual ou la baleine franche sont en effet assez fréquents au long de ces côtes. Confusion ou juxtaposition de caractéristiques ? La différence est trop visible pour la sous-estimer ; elle coïncide avec une distinction fondamentale parmi les cétacés.

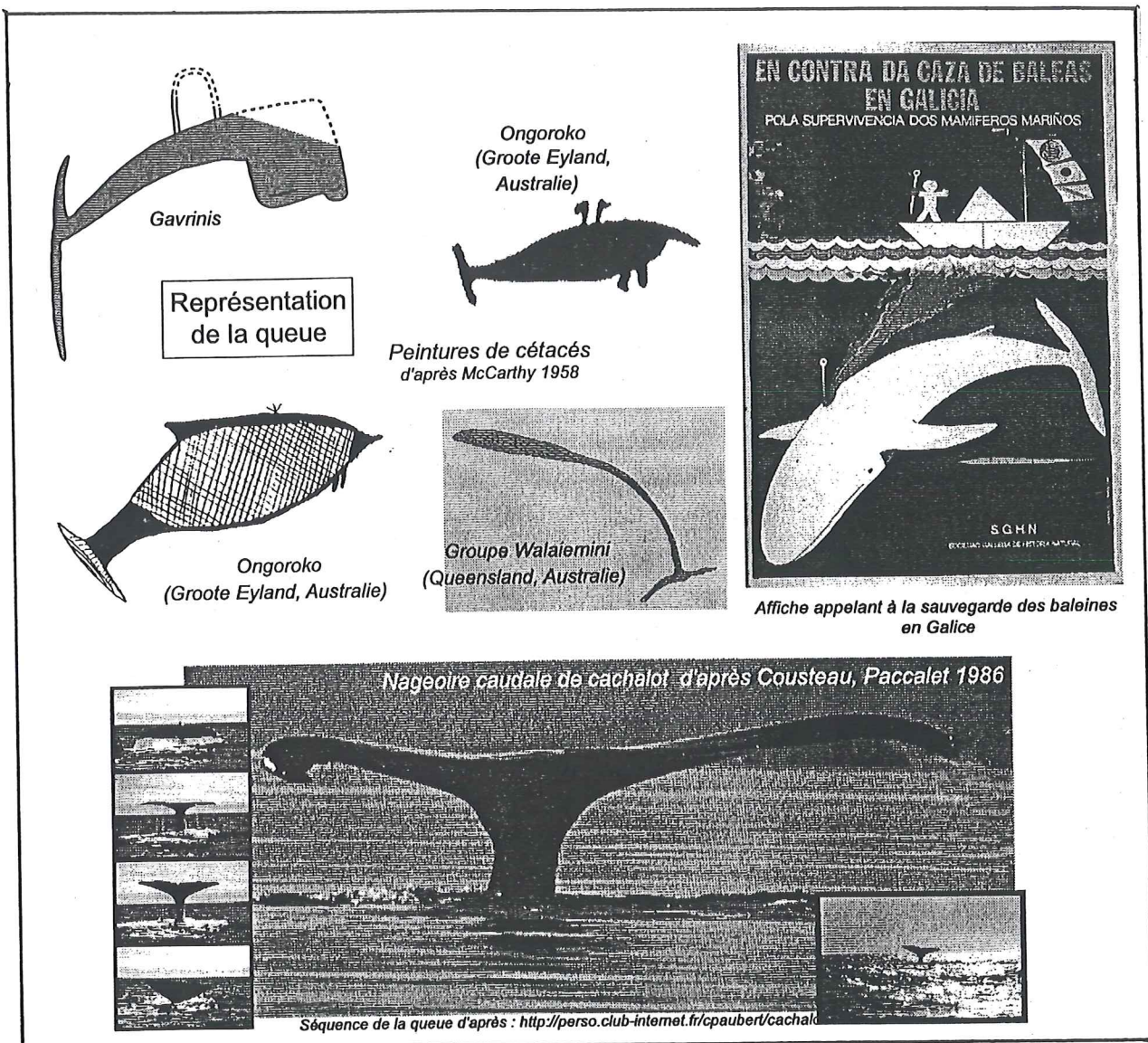


Fig. 7 : Représentation de la queue dans l'imagerie du cachalot.

Autrement dit, dans la pratique, une représentation stricte, surtout dans les conditions qu'impose la technique employée, ne devrait pas offrir plus d'une ligne comme terme à la silhouette principale, qui est celle exigeant ce type de projection et qui sera, en conséquence, représentée à la perfection. Le graveur utilisera exactement le même raccourci que celui désirant aujourd'hui nous présenter un profil du cachalot et qui se retrouve, comme c'est logique, devant le même inconvénient : faire tourner la queue de quelques degrés pour nous offrir ainsi une image de la perpendicularité.

Une croisette du style de celle de TDM-Gavrinis est un magnifique exemple, que simplifie le contraste entre la finesse du corps et l'aspect volumineux du tronc et de la tête, en éclairant radicalement sa position horizontale. La conséquence d'une telle décision est d'appliquer un effet de perspective qui ne confond pas non plus la symétrie du corps de l'animal. La queue doit montrer une moitié plus éloignée que l'autre, elle doit montrer deux parties séparées par l'axe que forme le plan sectionnant le corps pour donner la silhouette principale et qui, pour être reconnue, doit offrir des indices sur sa courbure. La représentation est précise. En mieux ou en pire, dans quatre des *haches-charrues* est dessinée une ligne fine, pointue et très

légèrement courbe dans la partie inférieure, qui se ferme au contact du corps principal pour laisser le pas à un deuxième développement débutant avec une ligne courbe convexe prononcée et fermée sur le corps principal, avec un trait insinuant une forme concave. Celle-ci est une moitié plus courte et épaisse qui parvient ainsi à représenter l'aile la plus éloignée du point de vue, sachant qu'il s'agit toujours de l'image d'une queue horizontalement disposée.

- Durant les quelques minutes où le cachalot reste en surface, il expire des dizaines de fois. Le jet s'entend mais surtout se voit (fig. 6). Il anticipe l'animal. On le perçoit avant le corps. Il présente l'animal et permet son identification car c'est un souffle distinct du souffle des autres cétacés, unique et dirigé vers l'avant, à la différence du reste des baleines expulsant par leurs deux événements à la perpendiculaire du corps. Dans le monde entier, le cachalot doit sa dénomination (« Le Souffleur », « Le Grand Souffleur ») à la puissance de son jet.

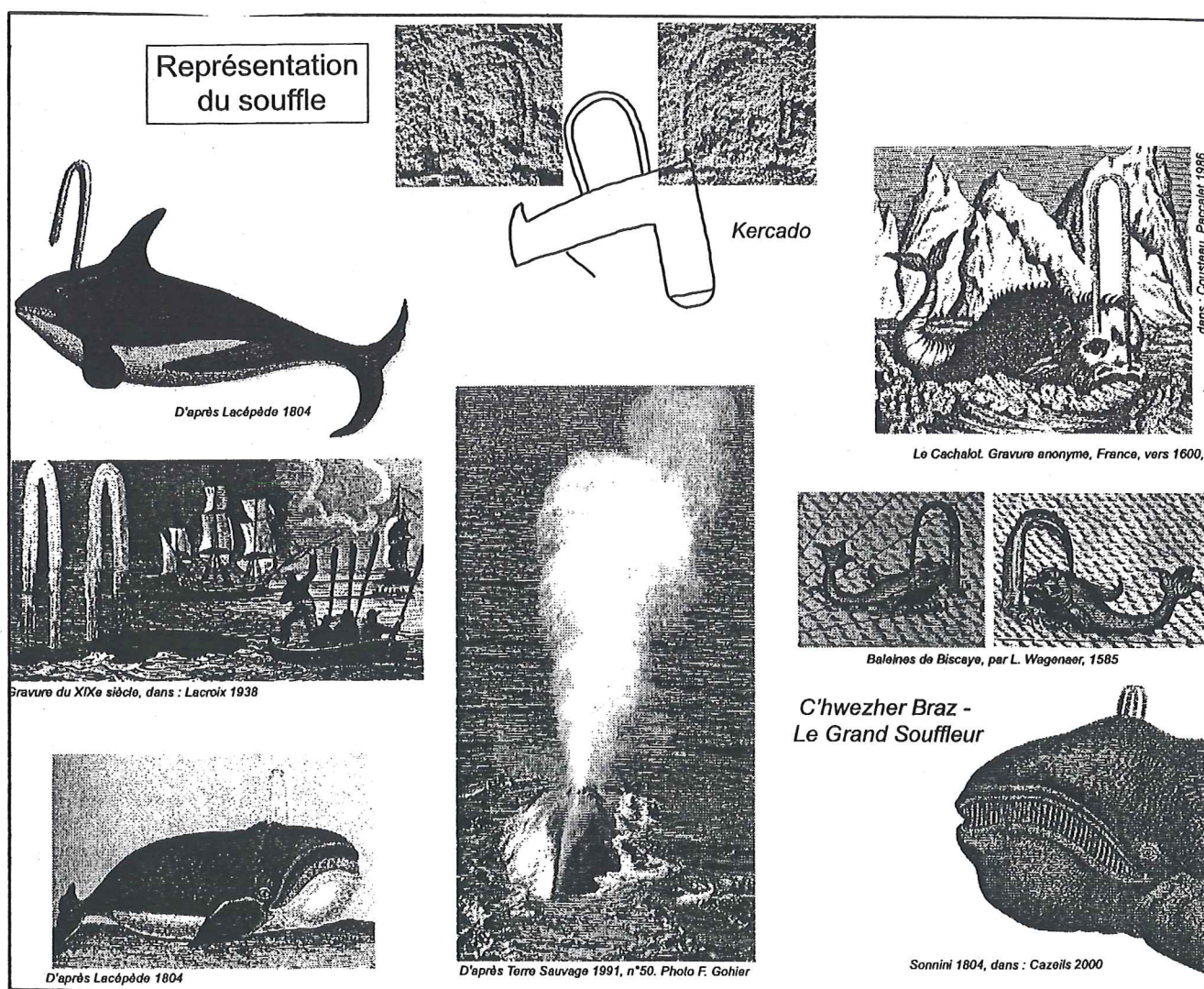


Fig. 6 : Représentation du souffle dans l'imagerie du cachalot.

Sur le profil fermé du cachalot se dessine un arc de cercle, présenté comme quelque chose d'externe à la silhouette de l'animal. Tout cela est mis en évidence dans la *hache-charrue* avec un arc double posé sur le dos de la baleine ; la courbure s'oppose au profil anguleux du cétacé.

Le début du jet n'est pas placé dans la position anatomique exacte. L'évent du cachalot est en réalité placé au sommet et à l'avant de la tête. Sur les exemplaires de TDM-Gavrinis ou Mané Rutual, ce point coïncide avec la légère inflexion du tronc et son rétrécissement vers la queue. Les sculpteurs semblent vouloir abstraire le souffle - sa lumière, sa trajectoire idéale - de l'anatomie dynamique du corps.

Notre interprétation du trait rectiligne visible à la base de la figure de Kercado apporte enfin le dernier élément de distinction de l'animal : son pénis (fig. 9).

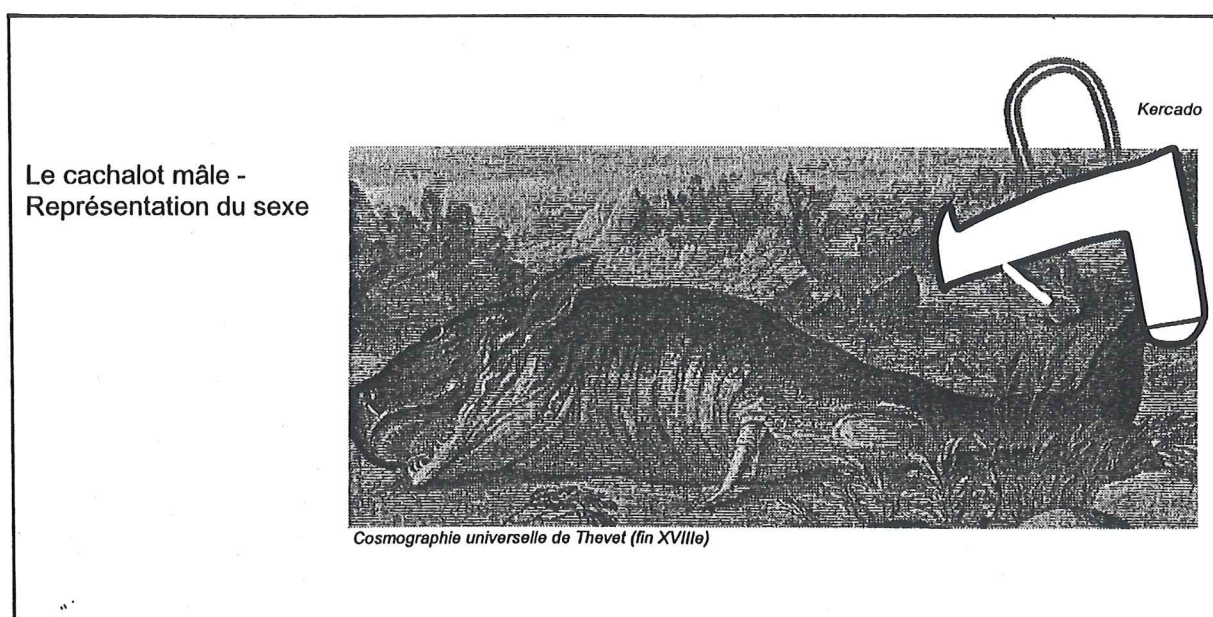


Fig. 9 : Représentation du sexe dans l'imagerie du cachalot.

Deux conséquences d'un énorme intérêt : la première est la définition de son sexe, qui coïncide avec l'idée du mâle, voyageur solitaire et dangereux ; la seconde est une référence sur les conditions de perception. Le cachalot échoué expire avec une érection qui a toujours attiré l'attention des observateurs et qui fut systématiquement reflétée par les représentations historiques des scènes, en Europe, depuis le XVe siècle. Il est plus que probable que ceux qui ont défini la représentation ont eu la possibilité d'observer l'animal expirant sur la plage ou, encore, d'être informé par les témoins locaux, chasseurs ou simples spectateurs.

Qu'est-il représenté ? Que veux-t-on représenter ? Pourquoi veux-t-on représenter ? Pour qui veux-t-on représenter ? Ce sont en définitive les questions auxquelles nous devons tenter de répondre, une fois la représentation scrutée en détail.

Est donc représenté un cachalot mâle et vivant, que l'on connaît en liberté et que l'on a vu échoué. On dispose de son image vitale, en mouvement constant ; et de son image mortelle, l'animal immobile et déformé. Mais il est représenté vivant. Le jeu est la référence.

Un dernier regard au modèle et à la représentation nous clarifie l'image originale qui évoque le rocher.

- La représentation d'un animal pose un difficile et vieux problème seulement éliminé au XXe siècle avec le développement de la photographie. Celle-ci arrive à visibiliser l'invisible. Paralyse l'être vivant. Etablit une section dans son mouvement, dans sa propre vitalité, dans sa propre définition. Pour un être humain, la capacité de concentrer dans l'immobilité toute une image représentative d'une personnalité est une chose très appréciée, autant que de savoir la capter. Un animal existe en mouvement et l'horreur de la vision de son cadavre ne doit pas se délier de cette transformation par laquelle celui-là devient quelque chose de distinct et de méconnaissable, par le simple fait que tout son corps manque du moindre mouvement. La quiétude inquiète.

Le cachalot. Un animal en mouvement constant et rapide. Un animal dans un milieu différent qui cache presque entièrement son corps pendant le temps durant lequel il peut être perçu. De courtes images très partielles et distantes. Car au surplus il est un animal lointain. Il faut chercher son voisinage ; et satisfaire sa propre curiosité n'est pas non plus une chose à sous-estimer. Comment obtenir une image vivante et complète ? Comment offrir une image vivante et complète ?

La hache-charrue est un cachalot qui émerge, saute.

Dans le Morbihan est modélisée la position la plus représentative du saut. La position la plus élevée. Les moments durant lesquels le corps fléchit pour entrer dans l'eau. L'extrême du saut. Le seuil du mouvement. Le parfait reflet de la silhouette, le rendu réussi de la perspective de la queue, le détail de la matière distincte du souffle, nous indiquent un pari pour l'exhibition d'un état, une représentation bien travaillée dans laquelle on fait attention à tous les éléments qui peuvent convertir aux yeux de l'observateur cet état représenté dans un processus, un mouvement, dans l'animal vivant. Ils choisissent l'enregistrement d'un instantané de vivacité.

D'une représentation maladroite d'une charrue nous passons à une figuration magnifique, extraordinaire par la difficulté de la propre définition du modèle mais aussi pour la solution graphique qui, non contente d'obtenir une bonne image de synthèse, se voit forcée à penser sur de sérieux problèmes graphiques. Il en est ainsi de ce besoin d'un effet de perspective qu'impliquent deux corps perpendiculaires réunis dans la même figure. La solution trouvée pour la queue du cachalot morbihannais n'est pas différente de celle aujourd'hui employée par des dessinateurs montrant l'animal. Ou bien ils tournent le corps, ou bien, comme il y a 6500 ans, ils tournent la queue légèrement pour la représenter en perspective.

De la même façon, on devra tenter de comprendre l'arc de circonférence posé sur le front du cachalot de Kercado. Une solution graphique qui abstrait l'impossible combinaison de la quadrature extrême du profil de la tête animale et la nette rotondité de sa vision frontale.

Mais pas de confusion avec les classifications. Ces figures sont des exercices précis d'abstraction, médités et par conséquent bien exécutés. Les sculpteurs obtiennent ce qu'ils veulent. Mais ce sont des synthèses d'idées sous-jacentes aux images modèles. Ce n'est pas une représentation naturaliste. Le cachalot ne saute pas en expulsant le jet d'eau. La représentation est une représentation abstraite qui synthétise les éléments nécessaires pour reproduire cette image sous laquelle existent les idées qui intéressent les graveurs. C'est le protocole d'interprétation de ces idées, et rien d'autre.

Ce n'est pas une scène humaine. Ce n'est pas une représentation innocente. L'image naturelle représentée sert d'intermédiaire entre l'idée et la représentation ; et c'est dans ce cadre que l'on doit comprendre la juste position irréaliste des éléments et la partialité dans la formation de l'image. Le cachalot est représenté en sortant de la mer, jamais en entrant.

Il y a au minimum 6500 ans, on grava des cachalots émergeant et sautant. Un impressionnant extrait visuel du singulier de la nature. L'animal, son sexe, un de ses gestes, le mouvement (peut-être avec un sens) qui lui permet d'abandonner son milieu quelques instants pour se présenter aux yeux des hommes.

Tous ces signes visuels représentatifs ont un caractère iconique en ce sens qu'ils renvoient à ce qu'ils dénotent - le cachalot - en vertu de ses caractères propres, et qu'ils ont donc avec l'animal des caractères (abstraits, relationnels) communs. Quand on regarde la gravure de Kercado, l'éloignement du modèle naturel semble patent ; elle paraît ramassée en des codes rigides de figuration. Mais pourtant, en traçant le sexe impressionnant sous le ventre, nous savons qu'ils savaient encore ici de quoi la figure « parlait ». Difficile alors de dire si la réalisation de Dissignac est encore « reconnue » comme l'animal fabuleux ou s'il s'agit uniquement d'une représentation d'un point de doctrine établi ou regardé comme une vérité incontestable, mais dont le lien originel est à tout jamais perdu ou du moins arrêté sur la ligne du pur symbole.

Ce qui peut-être était un animal mythique, un Léviathan idolâtre - sans doute l'animal le plus impressionnant et le plus effrayant, le représentant le plus prodigieux de la nature et du sauvage -, parvint avec l'aide du temps et des archéologues à être une charrue qui symbolisait le travail et l'altération courageuse et irrespectueuse de cette même nature, sa domination et sa considération matérialiste et fonctionnelle. Il est curieux que tout cela s'accomplisse dans le cadre d'une discipline instinctivement fonctionnaliste. Il y a plus de 6500 ans, cette gravure fut peut-être interprétée comme un signe par les hommes qui construisirent Dissignac, sans avoir reconnu l'énorme cachalot. Ou peut-être n'étaient-ils déjà plus intéressés par le cachalot, peut-être n'étaient-ils pas intéressés à reconnaître l'image originale de la gravure découverte. C'était peut-être un contexte sectaire et mystique dans lequel on essayait de soutenir un ordre religieux, dans lequel on essayait de soutenir une structure sociale en fonctionnement, protégée par les ténèbres d'une conception obscure du monde, dans lequel peut-être certains personnages étaient déjà intéressés à vivre cachés sous tous ces brouillards. Ce qui est curieux, c'est que tout cela n'est pas la situation de l'Archéologie... Ou oui ?

Résumé :

Le texte est une réflexion sur le savoir au sein de la discipline archéologique et le rôle que joue l'analyse des représentations graphiques. C'est un essai sur le sens et la signification de la représentation des images inconnues dans un contexte confus à peine insinué. C'est un exercice de construction de la connaissance archéologique à travers une vision particulière des représentations anciennes d'images incertaines. Voici enfin un exemple de correction sur un cas extrême dans une situation externe.

Nous avons pensé l'ordre et les dimensions des figures gravées sur les orthostates qui conforment les architectures mégalithiques de l'ouest de la France. On a isolé un cas très

spécifique et fort bien connu - la *Hache-Charrue* - pour lequel les classifications archéologiques usuelles offrent des réponses qui ne sont pas convaincantes. On s'est rapporté à des motifs dont la dénomination dérive ou bien d'une lecture iconographique particulièrement contextualisée, ou bien du simple désir de nommer et de dégager une figure de la somme générale des observations. Nous avons évoqué un cas sur lequel toutes les stratégies de reconnaissance non seulement n'ont rien apporté mais ont de surcroît contribué à la fossilisation d'un consensus sur le savoir ; de là cette paralysie occasionnée par un manque de rigueur dans chaque interprétation supposée symbolique de la figure.

Ceci légitime le risque d'un regard audacieux. Nous avons tenté d'analyser un motif extrême, terriblement obscur, du soi-disant art pariétal du mégalithisme occidental, en décomposant minutieusement son contexte à diverses échelles et perspectives, en même temps que nous avons tenté une révision plus élargie au point de vue iconographique. Fut étudié le milieu naturel dans lequel s'insère l'architecture contenant ce motif, étudiée la ligne architectonique qui organise les éléments de pierre gravés puis décomposés les différents tracés générant la figure en question. A partir de là, une image originale et sauvage est avancée qui se cache dans cette représentation convenue, que vérifie une vision à la fois extrêmement proche et étonnamment éloignée de la figure. Éloignée si le contexte est préjugé et l'attitude tranquille. Proche si le regard est limpide et abstrait.

Serge CASSEN

Civilisations atlantiques et Archéosciences (UMR 6566 du CNRS), Laboratoire de Préhistoire, Université de Nantes, BP 81227, 44312 Nantes Cedex 2 – serge.cassen@humana.univ-nantes.fr

Bibliographie

Bailloud G., Boujot C., Cassen S., Le Roux C.T., 1995. Carnac. *Les Premières architectures de pierre*. Paris : Ed. du CNRS, CNMHS (Patrimoine au présent), 1995, 126 p.

Bathurst Deane J., 1834. Remarks on the Celtic monuments of Locmariaker in Brittany. *Archaeologia* 25, p. 230-234.

Bordreuil M., Bordreuil M.-C., 1998. Recherches sur les statues-menhirs porteuses de haches. In : *2e colloque intern. sur la statuaire mégalithique, St-Pons*, 1997. *Rev. Féd. Archéo. de l'Hérault*, 22, p. 265-272.

Cassen (Dir.), 2000. *Eléments d'architecture (Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer, Erdeven, Morbihan. Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique)*. Chauvigny : Editions chauvinoises, Mémoire 19, 815 p.

Cassen S., L'Helgouac'h J., 1992. Du Symbole de la crose : chronologie, répartition et interprétation. In : XVIIème colloque interrégional sur le Néolithique : Vannes 1990, actes. Rennes : *Revue Archéo. de l'Ouest*, supplément n° 5, 1992, p. 223-235.

Closmadeuc G. (de), 1873. *Sculptures lapidaires et signes gravés des dolmens dans le Morbihan*. Vannes : Imp. De Lamarzelle.

Closmadeuc G. (de), 1885. Image d'un quadrupède sculptée sous la Table du Dol-Varc'hant - Dolmen dit des Marchands ou de César, Locmariaquer. *Matériaux*, t.2, p. 453-455.

Cousteau J.-Y., Paccalet Y., 1986. *La Planète des baleines*. Paris : Ed. Robert Laffont.

- Davy de Cussé L., 1865-1866. *Recueil des signes sculptés sur les monuments mégalithiques du Morbihan relevés et réduits au pantographe*. Vannes : Imp. Galles, 1865 et 1866 (2e livraison).
- Durand G., 1969. *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Ed. Dunod, 1992.
- Eogan G., 1999. Megalithic art and society. *Proceed. of the Prehist. Society* 65, p. 415-446.
- Fergusson J., 1878. *Les Monuments mégalithiques de tous pays : leur âge et leur destination*. Rennes : Haton Ed., 1878.
- Fréminville C. (de), 1828. *Antiquités de la Bretagne*. Brest : 2ème éd. 1834.
- Haudricourt A.G., Jean-Brunhes Delamarre M., 1955. *L'homme et la charrue à travers le monde*. Paris : Ed. La Manufacture, 1986.
- Jubert A. 1974. *Contribution à l'étude des signes gravés des mégalithes armoricains : l'idole néolithique*. Université de Nantes, mémoire de Maîtrise, 231 p.
- Lacroix L., 1938. *Les Derniers baleiniers français*. Rennes : Ed. Ouest-France, 1968, 1997.
- Lecornec J., 1997. Réflexions autour du Petit Mont à Arzon, Morbihan. in : *Art et symboles du Mégalithisme européen*. Nantes, 1995. *Revue Archéo. de l'Ouest*, sup. n° 8, 1997, p. 125-131.
- Leisner G., 1934. Die Malereien des Dolmen Pedra Coberta. *Jahrb. Prah. Eth. Kunst*, 8, p.
- Le Roux C.T. 1984. A Propos des fouilles de Gavrinis (Morbihan). Nouvelles données sur l'art mégalithique Armoricaïn. *Bull. Soc. Préhist. Fr* 1984, 81, 8, p. 240-245.
- Le Roux C.-T., 1985. *Gavrinis et les îles du Morbihan*. Guides archéologiques de la France. Paris : Ministère de la Culture, 1985.
- Le Rouzic Z., Keller C., 1910. *Locmariaquer. La Table des Marchands. Ses signes sculptés et ceux de la pierre gravée du dolmen de Mané er H'roëk*. Nancy : Et. A. Barbier.
- L'Helgouac'h J., 1984. Une Architecture prestigieuse, il y a 7 000 ans. Le tumulus mégalithique de Dissignac à Saint-Nazaire (L-A). *Recherches et Créations en Pays de La Loire*, 313, 1984, p. 20-33.
- L'Helgouac'h J. 1997. De la lumière aux ténèbres. in : *Art et symboles du Mégalithisme européen*. Nantes, 1995. *Revue Archéo. de l'Ouest*, sup. n° 8, 1997, p. 107-124.
- L'Helgouac'h J., Bellancourt G., Gallais C., Lecornec J., 1970. Sculptures et gravures nouvellement découvertes sur des mégalithes de l'Armorique. *Bull. Soc. Préhist. Franç.*, 67 (2), p. 513-521.
- Melville H., 1851. *Moby Dick*. Paris : Ed. Gallimard (Folio), 199.
- Minot R., 1964. Sur les gravures mégalithiques du morbihan. *Bull. Soc. Polym. Morbihan*, p. 89-98.
- Minot R. 1972 Note sur quelques sculptures mégalithiques du morbihan. *Bull. Soc. Polym. Morbihan*, 1972, p. 165-175.
- Mortillet A. (de), 1894. Les figures sculptées sur les monuments mégalithiques de France. *Rev. Ecole d'Anthropologie de Paris*, p. 273-307.
- Péquart M., Péquart St-J., Le Rouzic Z. 1927 *Corpus des signes gravés des monuments mégalithiques du Morbihan*. Paris : Ed. A. Picard, 1927.
- Roche D., 1969. *Carnac ou les mésaventures de la narration*. Paris : Ed. Suger, 1985.
- Shee Twohig E., 1981. *The Megalithic Art of western Europe*. Oxford : Clarendon Press, 1981, 560 p.

◆ ◆ ◆

MYTHES FONDATEURS DE LA BRETAGNE

De nombreux Bretons invoquent aujourd'hui le « passé celtique » de leur pays, leurs origines celtiques, pour manifester une identité originale. Un certain nombre de publications relayées par la presse bretonne, prônent volontiers la « celticité » diffuse ou évidente de notre contrée, valorisant « l'âme celte » comme une différence culturelle essentielle. Que l'imaginaire celtique puisse séduire certains de nos contemporains, passe..., mais que d'illusions complaisamment orchestrées par des médias et des espaces commerciaux plus enclins à vendre des avatars prétendument celtiques qu'à donner à la culture bretonne une réelle dimension plurielle et humaniste ! Peut-être faut-il rappeler quand l'intérêt pour cet autrefois celtique est né, comment on l'a « fabriqué », pourquoi on l'a invoqué, ce qu'il a représenté dans l'histoire culturelle et idéologique de la Bretagne !

Il faut d'abord souligner que cet imaginaire celtique est bien récent dans l'histoire des représentations identitaires que s'est donnée la Bretagne, puisqu'il n'a réellement pris forme qu'au XVIII^{ème} siècle. Pendant plus de six siècles, du IX^{ème} siècle au moins jusqu'au XVI^{ème}, les Bretons affirmèrent que leurs racines étaient troyennes, que leur ancêtre était un certain Brutus qui leur aurait donné leur nom de peuple – le nom latin *Brutus* (ou *Brito*) étant phonétiquement très proche de *Brito*, *Britones*, le(s) Breton(s), permettait ce jeu de mots éponymique – et que c'était ce personnage illustre qui avait fondé le premier royaume breton dans l'île d'Albion d'où étaient venus les Bretons armoricains¹.

Dans leur construction historiographique imaginaire, ce *Brutus* / *Brito* mythique aurait été apparenté à l'un des héros les plus connus de la guerre de Troie, Énée, qui avait fui la ville en flammes et qui, au terme d'un long périple maritime, aurait débarqué à l'embouchure du Tibre, serait devenu roi du Latium et aurait été indirectement à l'origine de la fondation de Rome. Brutus aurait été son arrière-petit-fils. Né en Italie, il en aurait été exilé vers ses quinze ans, parce qu'il avait tué son père au cours d'une chasse. Au terme d'une longue errance sur les mers, il aurait abordé aux rivages d'une Albion quasi déserte, et en serait devenu le roi.

Cette légende fut construite à partir d'un corpus de textes d'origine savante, tirés principalement de saint Jérôme, de l'*Historia Brittonum* (*Histoire des Bretons*, IX^{ème}-X^{ème} siècles) que l'on attribue à Nennius – mais il n'en aurait été que l'un des remanieurs – et de l'*Enéide* du poète latin Virgile, particulièrement apprécié en Bretagne, au haut Moyen Age – auxquels s'ajouta, à partir du XII^{ème} siècle, le texte-source de Geoffroy de Monmouth, l'*Historia regum Britanniae* (*Histoire des rois de Bretagne*).

Clercs, lettrés et classe dirigeante ont, au cours des siècles, constamment sollicité ces différents textes – et d'autres qui ont été perdus – pour construire la mémoire historiographique de la Bretagne. Ainsi, au haut Moyen Age et au cours des siècles qui suivirent, les Bretons armoricains se convainquirent que leur ancêtre fondateur était bien Brutus. Il était une représentation glorieuse de leur passé. A la fois Troyen et Romain, il établissait un lien avec l'antiquité et avec la prestigieuse histoire de la capitale de l'Empire et de la Chrétienté.

¹ Pour plus d'informations, consulter Joseph RIO, *Mythes fondateurs de la Bretagne*, Edit. Ouest-France, Rennes, 2000, Coll. De mémoire d'homme : l'Histoire.

Il faut ajouter que vers le XI^{ème} siècle, les Bretons revendiquèrent encore un autre ancêtre tout aussi légendaire, lui aussi né dans le sillage de la glorieuse épopée romaine ! Un certain Conan Mériadec, venu, à la fin du IV^{ème} siècle, en compagnie de Maxime conquérir l'Armorique, fut tenu pour le fondateur du premier royaume breton armoricain. On considéra ce guerrier violent et audacieux comme un véritable personnage historique ; la famille de Rohan le revendiqua comme ancêtre jusqu'au XVIII^{ème} siècle !

Ces deux légendaires de Brutus et de Conan Mériadec qui ont fonctionné de façon complémentaire pendant une bonne partie du Moyen Age n'étaient nullement celtiques. Les Bretons, pour ce qui concernait leurs origines ont, jusqu'au XVI^{ème} siècle, – il faut le souligner ici - construit et privilégié un imaginaire antique, à l'imitation du modèle romain qui était leur référence majeure. Troie et Rome inscrivaient leur nation dans une ancestralité culturelle prestigieuse. Des enjeux politiques et culturels se masquaient derrière ces ancêtres fondateurs. Ceux-ci justifiaient un discours de légitimation destiné à affirmer à la fois les origines spécifiques des Bretons, l'antique généalogie des ducs ou les lignages de certaines familles nobles et bien sûr leur pouvoir et leur grandeur face aux nations concurrentes.

Cette construction historiographique - qui n'a guère nourri l'imaginaire populaire - fut au cœur de la préoccupation identitaire des élites bretonnes jusqu'à la perte de l'indépendance. Mais ce mythe bicéphale ne fut plus opérationnel quand la Bretagne devint une province française. La Réforme, la constitution d'États-Nations modernes, une exigence historique plus grande, obligea les Bretons à inventer de nouvelles représentations politiques et culturelles.

C'est ainsi qu'au XVI^{ème} siècle surgirent, dans un nouvel imaginaire identitaire, les ancêtres gaulois et/ou celtes que quelques historiens revendiquèrent. Mais il faut dire tout de suite que le mythe de « Nos ancêtres les Gaulois » fut une invention française, une fabrication développée en premier lieu par un auteur fort imaginatif, Jean Lemaire de Belges, auteur de *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* (1509) ainsi que par plusieurs autres de ses contemporains dans les années qui suivirent.

La Renaissance venait de découvrir les auteurs gréco-latins qui avaient parlé des Gaulois et des Celtes de l'Antiquité, César, Tacite, Tite-Live, Diodore de Sicile, Strabon, etc.... On découvrit les qualités particulières de ces peuples, leur valeur guerrière, leurs exploits, leurs richesses, leur science, leur religion druidique, leur dégoût de toute sujétion politique, les mœurs de leur société, etc.... Ces Gaulois avaient peuplé le territoire de la Gaule avant la colonisation romaine, il semblait évident qu'ils étaient les ancêtres du pays. De plus, comme ces Gaulois/Celtes avaient combattu les peuples de l'antiquité et avaient connu une expansion extraordinaire dans l'est de l'Europe jusqu'en Grèce et sur le territoire de la Turquie actuelle, ils se révélaient être aussi prestigieux qu'eux, sinon plus ! Certains chroniqueurs constatèrent même qu'ils descendaient des Troyens comme les Romains. Aussi les Gaulois purent-ils « réintégrer l'histoire de France », donnant à la nation d'autres origines aussi glorieuses que les origines troyennes, plus proches historiquement et plus ancrées dans la « patrie ».

Ce renversement historico-culturel n'était pas dénué d'arrière-pensées politiques et idéologiques. On s'intéressa aux origines gauloises de la France pour prouver la « primogeniture de la gent gallicque », c'est à dire qu'on voulait faire la preuve que les Français étaient le premier peuple, le plus ancien et le plus important en Europe. On fit remonter les rois gaulois à Noé ! Des publications valorisèrent le rôle des druides, c'étaient eux qui avaient apporté les lettres et les arts aux Gaulois, donnant à cette nation une supériorité intellectuelle et culturelle indéniable...! Le passé gaulois légitimait, fondait la France, le nouvel État-nation que François I^{er} et ses successeurs constituaient.

Ce stupéfiant nationalisme politique et culturel français irrita profondément l'historien breton Bertrand d'Argentré (1519-1590). Aussi ce brillant magistrat se fit-il l'apologiste du mythe gaulois/celtique mais pour redorer le blason de son pays ! Dans son *Histoire de Bretagne* (1582), il fut le premier à dénoncer l'imposture historique de Brutus et des origines troyennes des Bretons. Il s'ingénia à démontrer, en s'appuyant sur les textes antiques, que les Gaulois étaient installés sur le sol armoricain depuis la plus haute antiquité, - il trouva mention de la *Britannia* « ainsi écrit, & en l'an 4856 du Monde » ! Il se fit fort de détruire toutes les traditions qui faisaient descendre les Bretons armoricains des Bretons insulaires et il affirma que c'étaient ceux-ci qui descendaient des Bretons-Gaulois ! Ce futur ligueur ne voulait surtout pas que la Bretagne dût quelque chose à cette perfide Albion qui était passée à la Réforme !

D'Argentré argumenta savamment pour les besoins de sa cause. Si une partie de sa démarche historique est recevable, l'autre, non. Mais sa démarche linguistique comparative est bien intéressante à suivre, car elle était nouvelle en ce siècle, même si certains savants européens commençaient à soupçonner que le breton était une langue celtique. Quand D'Argentré émettait l'idée que l'on pouvait identifier la langue bretonne à la langue gauloise, il en fournissait quelques preuves, par exemple, que certains termes gaulois dont parlaient les textes anciens se retrouvaient encore dans le breton. Tel le mot *mark*, cheval, le mot *Armorica* (*Ar+mor*), tels les *Ker-* (écrits *Kaer*), ville, et les *Coet*, bois, etc.... Son choix était effectivement juste. Ainsi, pour lui, les Bretons avaient conservé de génération en génération la langue de ces lointains ancêtres et la parlaient encore. Ce n'était donc pas la langue française qui avait recueilli l'héritage gaulois mais la Bretagne. En soulignant l'identité entre gaulois et breton, D'Argentré ouvrait une grande fenêtre à l'imaginaire celtique.

Si le XVII^{ème} siècle ne s'intéressa guère à la question, le XVIII^{ème} siècle en débattit avec une ardeur insoupçonnée. En 1703, dom Pezron, un cistercien né à Hennebont (56), dans *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes autrement appelez Gaulois*, considéra que les Français étaient des Celtes descendants du prestigieux peuple des Titans et que leur langue « que l'on parlait dans les Gaules du temps de César », écrivait-il, était encore « conservée de nos jours dans nôtre Bretagne ». Voilà qui établissait à nouveau la noble généalogie des Français et surtout des Bretons ! L'ancestralité celtique et linguistique s'installait en force dans la culture bretonne et la valorisait. Désormais on allait la revendiquer pour la plus grande gloire de la Bretagne ! « La langue Celtique ou Bretonne » était première, c'est à dire qu'elle était « la langue-mère de l'humanité »....

Relayant et amplifiant les thèses de dom Pezron, La Tour d'Auvergne, à la fin du siècle, peignait, dans *Origines gauloises* (1801, première version 1792), les paysans de son pays, « les Bretons Armoriques comme les vrais descendants des anciens Celtes dans le continent de l'Europe ». Ces « derniers rejetons des Gaulois » prenaient déjà figure de « Bretons typiques » : « cheveux longs et flottans sur les épaules », pieds nus dans leurs sabots, « *sac'h*, manteau qui couvrait les épaules », « *bragou*, haut-de-chausses très amples » et « *pen bas*, massue que [les Bretons] maniaient avec une singulière dextérité », traits qui rapprochaient les paysans de son pays des Scythes de l'Antiquité. Mais l'atout le plus considérable que La Tour d'Auvergne notifiât dans son ouvrage était que ce peuple paysan-peuple gaulois avait conservé, depuis vingt siècles, pure et sans tache, cette langue-mère primitive, le breton, et que s'y cachait un héritage culturel et littéraire relatif « à [nos] origines et à [nos] antiques » !

Un autre processus d'identification culturelle avait commencé avec les lettrés bretons (historiens, linguistes, juristes, etc..) du 18^{ème} siècle. Obsédés par les ancêtres celtes, ces érudits celtomanes avaient reconstitué l'épopée du peuple celtique où prenaient une place majeure les druides pratiquant leurs enchantements et leurs divinations dans les bois, où les

suivaient auréolés de gloire les bardes-musiciens ancêtres des chanteurs des campagnes bretonnes. Cambry les imaginait composant et récitant « ces chants majestueux qui conduisoient nos pères à la victoire, ces hymnes sublimes, chantés au milieu des combats, sur l'Océan, sur les rivages de la mer, entonnés par un peuple invincible, et dont l'effet étoit semblable à celui du tonnerre ou des mers en fureur ». La Tour d'Auvergne regardait d'un œil admiratif, dans nos paysages dotés d'un nouvel exotisme, ces imposants dolmens et menhirs qu'il revendiquait comme monuments spécifiques du monde celtique. On ignorait à l'époque qu'ils dataient du Néolithique ! Son imagination flottait au milieu des alignements de Carnac où il rencontrait le pontife des druides, où il entr'apercevait ceux-ci, revêtus d'une tunique blanche, cueillant le gui dans un bassin d'or....

C'est ainsi qu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, les Bretons, gagnés par un désir de glorification antiquisante, allaient croire de plus en plus à leurs origines celtiques, aux traits spécifiques d'une représentation de leur pays que les lettrés du siècle des Lumières avaient élaboré à partir des ouvrages de l'Antiquité. Le mythe celtique prenait son essor dans une glorification exclusive du passé que le XIX^{ème} siècle investira à son tour....

Il faut bien l'avouer et le dénoncer, l'esprit celtomane développa, au cours du XVIII^{ème} siècle, une mythomanie aberrante concernant les origines de la langue bretonne ; on écrivit que celle-ci remontait aux origines de l'humanité et avait des affinités avec l'hébreu. Adam et Eve auraient parlé breton au paradis terrestre ! Le breton armoricain, désormais appelé « celto-breton », pouvait expliquer par ses ressources étymologiques « illimitées », à la fois le grec, le latin et l'allemand ! Dom Pezron, La Tour d'Auvergne et surtout Le Brigant, tinrent pour vérité biblique qu'elle était la langue-mère de l'humanité ! Avec ce statut historique que personne n'osait mettre en question, il renforçait le particularisme identitaire des Bretons. Par l'extravagance et le délire de quelques uns, le celtique devint le terreau sur lequel devait croître le mythe celtique.

Le passé gaulois/celtique devint à la mode. La bretonnité du XIX^{ème} siècle sut l'exploiter et peut-être, le XX^{ème} siècle s'en nourrit-il encore ! Ne convient-il pas à notre époque de s'interroger sur le bien-fondé et sur l'utilisation que l'on peut faire de ces références culturelles ?

Joseph RIO

Maître de Conférence

Langue, littérature, civilisation bretonnes et celtiques

Université de Bretagne Sud - LORIENT

REPÈRES POUR UNE INITIATION

À LA

NUMISMATIQUE IMPÉRIALE ROMAINE

Remarques introductives :

- Il ne faut pas perdre de vue l'étalement dans le temps. L'Empire s'étale sur plus de 4 siècles.
- L'éloignement dans le temps écrase la perspective chronologique. Entre Auguste et Théodose, il y a plus de temps qu'entre Henri IV et aujourd'hui. Un denier de la République a encore cours au milieu du III^{ème} siècle, soit plus de 4 siècles après son émission.
- Une monnaie vaut, en principe, sa valeur réelle de métal, d'où parfois un équilibre délicat pour un système plurimétallique (fluctuation des rapports Or/Argent et Argent/cuivre).
- Par convention les différents métaux seront repérés par les symboles :
AV pour l'or, AR pour l'argent et AE pour les alliges cuivreux (bronze, orichalque..).

I. Organisation générale du système et évolution

I.1. Le système sous le Haut-Empire

Le système de base créé par Auguste continue directement et en le simplifiant le système monétaire de la fin de la République.

<u>République</u>			<u>Haut-Empire</u>		
AV	AR	AE	AV	AR	AE
Aureus (8g) → Denier (4,5g)			Aureus (8g) → Denier (4g)		
	x 25	↓ x 2		x 25	↓ x 2
		Quinaire			Quinaire →
		↓ x 2			x 2
		Sesterce			Sesterce (24g)
		→			↓ x 2
		x 4			Dupondius
		As			↓ x 2
		↓			As
		Semis (1/2)			↓ x 2
		↓			Semis
		Triens (1/3)			↓ x 2
		↓			Quadrans
		Quadrans (1/4)			
		↓			
		Sextans (1/6)			
		↓			
		Once (1/12)			

I.2. Dérive durant le III^{ème} siècle

Dès le milieu du II^{ème} siècle, le quadrans disparaît (dernières frappes sous Antonin). Les conquêtes qui avaient un rôle moteur sur l'économie ralentissent puis s'arrêtent. L'Empire se met en position de défense (au nord et à l'est). La dynamique est rompue. La valeur intrinsèque du denier se détériore lentement (baisse du titre d'argent) (voir les chiffres en II.).

Au début du III^{ème} siècle, Caracalla introduit un double denier (d'où l'appellation d'*antoninianus* traduit par antoninien, Caracalla n'étant qu'un surnom). Mais il y a tricherie et sur le titre et sur le poids. C'est une dévaluation déguisée. Par la suite, l'appauvrissement du titre et du poids sera tel que les derniers antoniniens ne seront plus que du cuivre saucé (mince pellicule d'argent). A la fin du III^{ème} siècle, le denier aura pratiquement disparu.

On assistera même sous Trajan-Dèce et Postume à des essais, sans suite, d'introduction de doubles-sesterces en bronze. De même, après 270 AD, Aurélien tentera de restaurer au moins le poids de l'antoninien qui est alors en alliage de cuivre et d'argent à bas titre et saucé. Mais la confiance est perdue.

I.3. La réforme de Dioclétien

La réaction de Dioclétien (à partir de 290 AD) va dans plusieurs directions :

- * politique, par établissement d'un nouveau système d'équilibre des pouvoirs (à 4), la Tétrarchie,
- * monétaire, par mise sur pied d'un nouveau système.
- * économique, par essai de blocage des salaires et tarifs (l'édit du Maximum),

Le système est construit en faisant référence à un denier de compte (sans monnaie frappée correspondante) qui assure la liaison avec le système antérieur.

AV	→ x 24	AR	→ x 5	AE	→ x 2,5	→ x 2	Ref.
Aureus 5,47g		Argenteus 3,41g		Follis 10,5g		Antoninien	Denier de compte

Mais le cycle inflationnel n'est pas arrêté pour autant d'où une rapide perte de poids du follis :

	295 AD		#305 AD		307 AD		310 AD		313 AD		330 AD
	10,5g	→	8,12g	→	6,77g	→	4,54g	→	3,36g	→	2,60g
Pieds	1/32		1/40		1/48		1/72		1/96		1/124

I.4. Le cycle des réformes au IV^{ème} siècle

Pour schématiser nous retiendrons :

- Sous Constantin I – 324 AD
 - * passage d'un aureus ($1/60 = 5,47g$) à 1 Solidus ($1/72 = 4,54g$),
 - * création du Milliarens ($4,54g$ d'AR = $1/72$)
 - * l'argenteus devient la Silique ($3,41g$ d'AR = $1/96$).
- Sous Constance II – 348 AD)
 - * remplacement du follis dévalué par le Centenionalis ($2,60g = 1/124$),
 - * puis en 356 AD, introduction de la Maïorina (double-centenionalis à $5,20g$),
 - * enfin, dévaluation de la silique ($2,25g$ d'AR).

- Sous Théodose, à la fin du IV^{ème} siècle :

AV		AR		AE
Solidus	x 15	Milliarens		
4,54g	→	4,54g		
		↓ x 2		
		Silique	x 10	Maiorina
		2,25g	→	4,54g
				↓ x 2
				Centenionalis
				2,27g

II. Données économiques et indices de dévaluation

II.1. Recherche d'une équivalence

Le système économique étant très différent de celui que nous connaissons, il n'est pas facile de faire une comparaison. On peut quand même rechercher un ordre de grandeur des équivalences pour se fixer les idées.

Les plus bas salaires au début de notre ère se situent autour d'un denier/jour [paye du légionnaire, salaire de l'ouvrier agricole (cf Nouveau testament), etc...]. En effectuant la comparaison avec un SMIG situé autour de 6000F/mois de 30 jours, on arrive à une équivalence grossière de :

$$6000\text{F}/30 \text{ jours} = 200\text{F}/\text{jour} \quad \text{soit} \quad 1 \text{ denier} \cong 200\text{F}$$

$$\text{D'où en cascade :} \quad 1 \text{ Sesterce} \cong 50\text{F}$$

$$1 \text{ As} \cong 12,5\text{F}$$

$$1 \text{ Quadrans} \cong 3\text{F}$$

Maintenant, qu'en était-il des prix ? Les exemples ne manquent pas, ne serait-ce pour le I^{er} siècle de notre ère que la série des tarifs relevés en 70 AD à Pompéï, tant pour des victuailles et biens de consommation courants que pour les prestations des prostituées :

Par exemple : 1 modius de blé à 12 As correspondrait à 28F/Kg pour ce blé,

¼ de congius de vin à 1 As correspondrait à 18,5 F/litre (qualité à préciser),

1 entrée au cirque ou aux thermes à 1 quadrans donnerait 3 F la place.

Mais nous aurions pu tout aussi bien choisir d'illustrer cette partie par les nombreux exemples figurant au tout début du IV^{ème} siècle dans l'édit du maximum de Dioclétien.

II.2. Estimation du taux de dévaluation

Là également, donner des chiffres peut paraître hasardeux. Nous nous y risquerons en prenant comme base l'évolution de la paie du légionnaire :

225 deniers/an sous Auguste (point de départ du système),

350 deniers/an à la fin du I^{er} siècle AD,

600 deniers/an sous Caracalla ($\cong$ 215 AD),

1400 deniers/an au milieu du III^{ème} siècle ($\cong$ 260 AD),

25000 deniers/an à la fin du IV^{ème} siècle ($\cong$ 390 AD) (deniers.de compte).

Le taux de dévaluation moyen qu'on peut en déduire évolue de :

0,4% / an au début de notre ère à **2,7% / an** à la fin du IV^{ème} siècle.

Mais ces taux, faibles dans l'optique de notre économie moderne, se traduisent à long terme par une crise réelle pour des monnaies dont la valeur annoncée correspond à la valeur intrinsèque de leur contenu métallique. Pour les trois premiers siècles durant lesquels le même système est conservé, cela se traduira par :

	AR (denier)	AE (sesterce)
• baisse du titre :	90% sous Auguste 40% sous Sévère-Alexandre (230AD) 15% sous Gallien ($\approx$ 260 AD) 2% vers 270 AD (monnaies saucées)	83% Cu + 15% Zn 72% Cu + 7% Zn + 14% Pb + 7% Sn 70% Cu + 4% Zn + 17% Pb + 9% Sn
• baisse sur le poids	4,54g (Antoninien) sous Caracalla $\approx$ 4g sous Trajan-Dèce ($\approx$ 250 AD) $\approx$ 3g sous Claude II ($\approx$ 270 AD) autour de 2g (imitation saucée)	23g sous Auguste, 21,5g sous Sévère-Alexandre (230 AD), 20,3g sous Gordien III (240 AD), 17,7g sous Gallien (260 AD).

Ceci étant précisé, et bien que les empereurs successifs se soient efforcés de les retirer de la circulation pour les envoyer à la refonte, il n'empêche qu'un denier d'Auguste a encore officiellement cours au milieu du III^{ème} siècle comme en témoignent certains enfouissements monétaires. *In fine*, on aboutit à une contradiction. Un sesterce de bronze de 15g est censé valoir 1/8 d'un antoninien pesant 3g (bronze saucé d'une mince pellicule d'argent). Après circulation et usure de la mince pellicule, ce n'est plus crédible d'où thésaurisation des monnaies de bronze durant cette période.

III. Aspect descriptif ou Typologie d'une monnaie

III.1. L'effigie

- Elle figure conventionnellement au droit (l'avvers = D/) de la monnaie.

C'est celle de l'empereur en titre (Augustus), de l'impératrice (Augusta), de l'héritier désigné (Caesar) alors souvent le fils (éventuellement adoptif) de l'empereur ou plus rarement d'un parent ou d'un proche que l'empereur souhaite honorer. Il convient d'y ajouter les effigies des empereurs précédents décédés et divinisés.

Les effigies sont le plus souvent aspectées à droite mais celles aspectées à gauche ne sont pas rares. Elles sont généralement de profil, plus rarement vues de $\frac{3}{4}$ avant ou arrière.

- L'effigie peut représenter la tête seule ou être en buste.
 - * La tête peut être nue, laurée, diadémée (IV^{ème} s.), voilée (posthume) casquée ou à couronne radiée.
 - * Le buste peut être nu, drapé, cuirassé, drapé et cuirassé, en manteau consulaire (paludamentée).
 - * Des accessoires divers peuvent être ajoutés : lance, bouclier, mappa et volumen (IV^{ème} s.), etc...
- Pour les effigies féminines, une étude de l'évolution de la coiffure et de la mode vestimentaire reste à faire.
 - * coiffure évoluant depuis le chignon d'abord bas sur la nuque puis plus haut sur la tête,
 - * coiffure plus élaborée des épouses de la dynastie antonine avec diadème et stéphanée (début II^{ème}),

- * apparition de coiffure type "afro" à partir des Sévères, puis évoluant durant le III^{ème} siècle.
- La couronne radiée pour les hommes et la croissant sous le buste pour les femmes sont des signes de doublement de la valeur :
 - * dupondius pour deux As à partir de Néron.
 - * antoninien pour deux deniers durant le III^{ème} siècle,
 - * plus rarement double-sesterce sous Trajan-Dèce et Postume.

III.2. La titulature

C'est l'ensemble des titres du personnage représenté. Elle se développe autour de l'effigie au droit de la monnaie. Si elle est donnée complète, elle peut être trop longue et se poursuivre au revers pour les grands modules tels les sesterces. La tendance générale est à une titulature longue (voire très longue) au début du règne lorsque le personnage a besoin de se faire connaître. En fin de règne surtout si celui-ci est long, la titulature se réduit au minimum (voir des exemples en fin de partie).

Les noms, titres et qualificatifs sont donnés sous forme abrégée et à la queue leu-leu sans séparation, d'où une lecture qui nécessite un certain entraînement pour isoler les groupes significatifs de lettres.

Abréviations usuelles

* AVG	pour Avgvstvs	c'est le vrai titre de l'empereur,
* IMP	pour Imperator	c'est l'équivalent de général en chef,
* CAES ou C	pour Caesar	il peut y avoir plusieurs salutations impériatoriales,
* TRP	pour TRibvnicia Potestas	c'est le titre de l'héritier (l'empereur le conserve),
* COS	pour COnsul	c'est la puissance tribunicienne
		l'empereur en prend une par année régnale,
		il y a deux consuls par an (dont parfois l'empereur)
		les années sont comptées :
		COS la première fois,
		COS ITER le seconde fois,
		Puis COS III, COS IIII, COS V, etc...
* PM ou PONT MAX		Pontifex Maximum, le titre religieux suprême,
* CENS PERP		C'est celui conservé par les papes de nos jours,
* DAC	pour DACicvs	Censeur perpétuel, un titre civile facultatif,
* GERM	pour GERManicvs	après une victoire contre les Daces,
* BRIT	pour BRITanicvs	après une victoire contre les Germains,
* PART	pour PARThicvs	après une victoire contre les Bretons,
		après une victoire contre les Parthes,
		il existe de nombreuses variantes.
* PF	pour Pivs Felix	qualificatifs pour :
		qui est fidèle au culte des ancêtres,
		et dont le règne est heureux,
* PP	pour Pater Patriae	titre honorifique (la cerise sur le gâteau),
* DIVVS		titre d'un empereur divinisé après sa mort,
* F ou FIL	pour Filivs au génitif	pour préciser la filiation de l'intéressé (cf exemple)

Quelques exemples (c'est moi qui ajoute les blancs pour bien isoler les groupes de lettres)

Hadrien :	début de règne	D/ IMP CAES DIVI TRAIAN AVG F TRAIAN HADRIANO PF AVG GER
		R/ DAC PARTHICO PM TRP COS PP
	fin de règne	D/ HADRIANVS AVGVSTVS

Marc-Aurèle :	comme César	D/.AVRELIVS CAES AVG PII F
	comme Auguste	D/ IMP CAES M AVREL ANTONINVS AVG PM
		R/ TRP XVI COS III

Gallien :	début de règne	D/ IMP C P LIC GALLIENVS P F AVG
	Fin de règne	D/ GALLIENVS AVG

III.3. Le type du revers

Il est particulièrement varié. Il est utilisé pour :

- exprimer la doctrine officielle de l'Empire (asseoir l'autorité de l'Empereur),
- développer la propagande impériale (parfois à la limite de l'intoxication),
- faire connaître les grands événements (victoire, conquête, construction, naissance, etc.),
- célébrer les anniversaires impériaux, émettre des vœux pour l'empereur et ses proches.

On peut artificiellement regrouper les thèmes développés.

a) Divinités

Elles sont censées être honorées par l'Empereur qui se prétend familier avec elles.

Elles sont accompagnées de leurs attributs caractéristiques (légendes très diversifiées).

- * Foudre et aigle avec Jupiter,
- * Lyre avec Apollon,
- * Pétase et caducée avec Mercure,
- * Trident avec Neptune, etc...

La légende peut chercher à marquer l'idée de proximité entre la divinité et l'Empereur.

Exemple : NEPTVNO COMES AVG dans la série du bestiaire sous Gallien ;

Comes qui donnera le titre de Comte portant le sens "proche de".

Titre porté au Haut-Moyen-Âge par les nobles proches du roi.

b) Personnifications (de vertus, de qualités, de provinces)

Elles sont aussi accompagnées d'attributs. Parfois, seul l'attribut sert d'illustration.

- * Fortvna avec gouvernail et corne d'abondance,
- * Liberalitas avec abacus :
depuis la scène complète de distribution par l'Empereur,
en passant par un gros plan sur l'Empereur seul assis,
jusqu'à la Libéralité seule debout,
- * Fecvnditas sous les traits de l'Impératrice avec plusieurs enfants,
sous Faustine jeune, on suit les maternités successives (de 1 à 6).
- * Virtvs en habits militaires,
- * Concordia : depuis l'Empereur face à un légionnaire dont il tient les mains,
jusqu'aux deux mains croisées seules.

Nous aurions pu choisir : Pax, Spes, Pvdicitia, Pietas, Secvritas, etc...

Il existe de multiples variantes qui introduisent des nuances dans la doctrine officielle.

c) Célébrations d'événements remarquables

- Passage d'une comète sous Auguste,
- La paix universelle pour le peuple romain sous Néron :
marquée par la fermeture des portes du temple de Janus :
PACE PR TERRA MARIQ PARTA IANVM CLVSIT
- Millénaire de Rome sous Philippe,
- Commémoration d'une fondation de colonies (attelage de bœufs mené par un prêtre),
- Venue de l'Empereur dans une cité émettrice (type ADVENTVS).

d) Génie constructeur de l'Empereur par exemple :

- Le port d'Ostie sous Néron,
- Le Macellvm Maximvm sous Néron,
- Le Collosevm sous Titus,
- Le pont sur le Danube sous Marc-Aurèle, etc...

e) Victoires ou conquêtes

- Type IVDEA CAPTA sous Vespasien,
- Type ORIENS RESTITUTA après la reconquête du Proche-Orient,
- Nombreuses variantes de VICTORIA AVG à toutes époques,
- Nombreux types avec l'Empereur ayant un captif enchaîné à ses pieds.

f) Scènes allégoriques pour donner une image de marque (souvent propagande voire intox).

- Célébration du rôle vrai ou fictif de l'Empereur dans la restauration des provinces, Série des RESTITUTOR GALLIAE (etc...)
L'Empereur relève la province personnifiée et dotée de ses attributs,
- Proclamation de la bonne entente qui existe :
entre les empereurs (CONCORDIA AVGG),
entre ceux-ci et l'armée (CONCORDIA EXERCITUM),
alors que l'on sait que ces empereurs se combattent sournoisement,
ou qu'ils sont contestés par l'armée ou la milice,
(exemple de Commode assassiné par sa garde prétorienne),
- Proclamation ~ du calme régnant dans l'Empire (SALVS REIPVBLICAE),
~ de la position dominante de l'Empire (GLORIA ROMANORVM),
~ de la paix régnant aux frontières (VICTORIA ROMANORVM),
~ du caractère éternel de Rome (INVICTA ROMA),
au moment où l'Empire est envahi, les frontières craquant de toutes parts.

g) Vœux nombreux offerts à l'Empereur

- Sous une forme de vœux du peuple au souverain,
SPQR OPTIMO PRINCIPI, longue série sous Trajan,
SPQR AMPLIATORI CIVIVM sous Antonin le Pieux,
- Vœux anniversaires (sous forme développée) à partir d'Antonin,
VOTA SOL DECENN et VOTA VIGENNALIA pour Antonin,
VOTA SOLVTA DECENNALIVM pour les 10 ans de règne de Marc-Aurèle,
- Vœux anniversaires (forme abrégée) dans une couronne de laurier à partir de Gallien,
Par exemple en 4 lignes : VOT XV MVLT XX ou VOT XX MVLT XXX
à lire Vœux de 15^{ème} anniversaire, souhaits pour le 20^{ème},
Vœux pour le 20^{ème} anniversaire et souhaits pour le 30^{ème}.
Ces vœux très courants au IV^{ème} siècle sont parfois un peu anticipés.

h) Les frappes posthumes ou de célébration d'un personnage divinisé

- La légende est alors CONSECRATIO et les types de revers sont :
soit un char funèbre (durant le I^{er} siècle),
soit un autel allumé voire un tertre funéraire (pyrée),
soit un aigle (homme) ou un paon (femme), symboles d'éternité,

Ces grandes familles de type du revers n'ont pas la prétention d'être exhaustives et, de toute façon, viennent s'y ajouter de nombreux types exceptionnels.

III.4. Les différents d'atelier

A part un important intermède au cours du I^{er} siècle avec l'atelier de Lyon (souvent marqué par un globe situé à la pointe du cou de l'effigie au D/) et quelques exceptions en période de troubles lors des changements dynastiques ou des usurpations, l'immense majorité des monnaies impériales romaines étaient frappées à l'unique atelier de Rome. Mais à partir du III^{ème} siècle, le volume croissant des frappes entraîna la création d'autres ateliers et la multiplication des officines au sein de ceux-ci. L'autorité instaura alors des moyens de contrôle sous forme de différents permettant l'identification de l'atelier, de l'officine et des émissions concernées et donc des responsables d'éventuelles malfaçons.

Vers le milieu du III^{ème} siècle, on voit apparaître de temps à autre des lettres dans le champ qui ont été interprétées comme des marques d'atelier ou d'officines. Mais leur caractère non systématique rend douteux qu'il puisse s'agir d'un contrôle organisé. Ce n'est qu'à partir de Gallien, puis surtout d'Aurélien que le caractère systématique est certain et que les classements traditionnels en tiennent compte.

Un différent d'atelier se situe à l'exergue du revers de la monnaie et comporte alors trois indications :

* un groupe de lettres caractéristique de l'atelier :

LN pour Londinum, TR pour Trèves, LVG ou LG pour Lyon, AR ou ARL ou CONST pour Arles, R pour Rome, MD pour Milan, T pour Ticinum, AQ pour Aquilée, OST pour Ostie, K pour Carthage, SIS pour Siscia, SER pour Serdica, SM pour Sirmium, TS ou TES pour Thessalonique, H pour Héraclée, CONS pour Constantinople, N pour Nicomédie, K ou CVZ pour Cyzique, ANT pour Antioche, ALE pour Alexandrie, plus quelques autres plus épisodiques.

L'indication d'atelier peut être précédée ou non des lettres SM pour Sacra Moneta.

* une lettre caractérisant l'officine selon deux systèmes différents de numérotation :

le système latin : P, S, T, Q pour prima, secunda, etc...

le système grec : A, B, Γ, Δ, Ε, etc...

sans préjuger de la sphère géographique de l'atelier (les deux systèmes pouvant coexister). La lettre d'officine peut être placée avant ou après l'indication d'atelier.

* des symboles (•, ★, ✚, ☾, palme, chrisme, etc...) insérés :

entre, devant ou après les différents d'atelier et d'officine,
dans le champ, à droite ou à gauche du type de revers,
dans le champ existent parfois des combinaisons de lettres.

Les multiples combinaisons permettent de multiplier les différents. Ainsi, on peut trouver pour Trèves :

PTR ou TRP, ATR ou TRA, •PTR ou P•TR ou PTR• ou •PTR• ou •P•TR•, etc, etc..., avec d'autres symboles.

La reconstitution de la chronologie des séquences des différentes combinaisons est un travail de recherche souvent bien avancé et elle peut d'ors et déjà servir à déterminer la date de frappe d'une monnaie trouvée en fouille. Mais les spécialistes vont plus loin puisque par étude caractéroscopique (identification des coins, des graveurs et de leur style), c'est l'histoire même des ateliers de frappe qui est l'objet de leurs investigations.

Louis GOULPEAU
Kerroch en Ploemur (56)

ANALYSE D'UN TYPE PARTICULIER DE SITE DÉFENSIF

INTERMÉDIAIRE ENTRE LES MOTTES FÉODALES

ET LES PREMIERS CHÂTEAUX-FORTS

Depuis sa création il y a deux ans, le Groupe de travail sur l'Archéologie du Haut Moyen Âge de la S.A.H.P.L. s'est proposé dans un premier temps de visiter (ou de revisiter) de nombreux sites défensifs terroyés existant dans un rayon plus ou moins large autour de Lorient (jusqu'à une cinquantaine de kilomètres pour certains d'entre eux). Notre idée était (et reste encore) d'essayer de dégager de grandes catégories en recherchant des convergences sur des bases tant typologiques que d'implantation géographique ou environnementale. Trouver pour ces grandes catégories des indices en vue d'un classement chronologique ultérieur restait au niveau de cette prospection une vue un tant soit peu utopique compte-tenu des nombreux amateurs éclairés qui se sont, par le passé, frottés à ce problème.

À côté des classiques éperons barrés (protohistoriques pour la plupart) [Kergastel-Saint Maurice en Clohars-Carnoët (29), Saint-Adrien en Arzano (29), Sainte-Anne en Plouay (56)], des enceintes ovalaires ou sub-circulaires [Botalec-Botcourio en Landévant (56), Camp des Rouëts en Mohon (56), Camp du Passage en Quimperlé (29), Berluhec en Rédéné (29)] (datées des VIII^{ème}-IX^{ème} siècles pour certaines d'entre elles), des mottes féodales [Moulin du Roch en Arzano (29), Vieux-S^t Yves en Bubry (56), Coët Magoer en Pluvigner (56), Sainte-Anne en Plouay (56)], nous pensons avoir isolé un type de site assez particulier que nous verrions assez bien situé chronologiquement entre les mottes féodales et les premiers châteaux-forts.

La plate-forme centrale de la motte féodale classique domine les sols environnants parce que réalisée par exhaussement à l'aide de terres rapportées, en partie extraites d'un fossé qui en délimite le pourtour. Par opposition, le type de site sur lequel nous souhaitons attirer l'attention du lecteur se présente plutôt comme une plate-forme découpée en haut d'un fort dénivellé naturel (généralement crête militaire surplombant une vallée) à l'aide d'un profond fossé en demi-cercle qui débouche directement dans la pente. La plate-forme ainsi isolée, dont le diamètre peut atteindre 30 à 35 mètres ne fait plus saillie par rapport à l'environnement mais se noie dans le profil du coteau où elle est taillée.

Côté vallée, l'abrupt de la pente [parfois une falaise comme à Pen-Mané en Pont-Scorff (56) ou à Saint-Adrien en Arzano (29)] assure une protection naturelle et dégage les vues en amont et en aval de la rivière qui coule en contre-bas ainsi que sur le territoire en vis-à-vis. Côté terre, la protection est assurée par la profondeur du fossé en demi-lune qui peut atteindre 7 à 10 mètres [comme au Bois du Rocher Royal en Guidel (56) ou à Coh Castel en Pluvigner (56)]. Le bord extérieur du fossé peut être ou non doublé par un talus. Par contre la plate-forme elle-même ne semble pas faire relief dans l'environnement (à l'exception éventuelle des superstructures qu'elle peut porter) et s'adapte parfaitement dans le paysage [Bois du Rocher Royal en Guidel (56), Keruran en Meslan (56) ou Pen-Mané en Pont-Scorff (56)]. Cet aspect est particulièrement perceptible lorsqu'on aborde le site du Bois du Rocher Royal en Guidel (56) par l'arrière sur le haut du coteau et à travers bois. Brusquement, on débouche au-dessus du profond fossé et alors seulement on découvre la plate-forme en face.

Dans leur conception, ces sites fortifiés (qui ont d'ailleurs pu évoluer eux-mêmes pour s'adapter aux nécessités de la défense) préfigurent à échelle plus modeste certains châteaux

forts comme Spinefort en Languidic (56) où on retrouve cette même utilisation du terrain (rebord de coteau du Blavet découpé à la convergence de deux affluents) avec un espace isolé sur la crête militaire par un très profond fossé (plus de 10 mètres) presque circulaire et faiblement continué dans la pente, même si la surface défendue possède une toute autre échelle (plusieurs dizaines de mètres de diamètre). Considérés de cette façon, ces sites apparaissent d'une part comme intermédiaires entre les mottes et certains châteaux et d'autre part comme des sites d'appoint dans un système défensif plus vaste.

Bien évidemment, les contraintes liées au terrain entraînent de multiples variantes autour de ce prototype et dans la réalité la plus ou moins bonne conservation des sites rend leur lecture parfois peu évidente d'autant que nombre de ceux-ci se retrouvent aujourd'hui dans des espaces boisés et que souvent la présence de souches ou d'arbres abattus n'est pas sans perturber les structures demeurées en place. Malgré toutes ces réserves, nous pensons avoir isolé une demi-douzaine de ces sites (4 sûrs et 2 possibles) qui répondent de plus ou moins près au prototype théorique décrit ci-dessus. C'est en commençant par ceux qui sont les plus proches du modèle que nous les décrirons sommairement en annexe.

Maintenant, si on souhaite étendre l'étude de telles structures défensives terroirées à un secteur géographique plus large, il pourra être intéressant de prospecter sur les sites de "Lannuzouarn" en Plouénan (29) ou de "Ar Chastellie" près de Brenot en Dirinon décrits dans l'inventaire des "Fortifications médiévales du Finistère" par Patrick KERNEVEZ, ou vers le site de "Kerhervé" en Ploubezré (22) [inventaire des "mottes médiévales des Côtes d'Armor" par Stéphane HINGANT]. Ces trois sites présentent, d'après les descriptions sommaires données dans ces inventaires, certaines des caractéristiques précisées plus haut. Toutefois, une reconnaissance sur le terrain sera indispensable avant de les ajouter à ceux déjà recensés dans le Morbihan. D'autant que pour ce département, il sera souhaitable d'étendre notre recherche vers le nord-est et le sud-est. Mais il est important de remarquer, avant toute chose, la rareté relative de ces sites défensifs à douve partielle ou interrompue dans la pente (moins de dix sur l'ensemble de la Bretagne à comparer aux nombreuses dizaines de mottes féodales ou d'enceintes ovalaires).

Il s'agit maintenant de rechercher la logique qui a pu présider à l'installation de tels sites pour tenter d'en dégager la fonction. La première remarque est qu'il s'agit (sauf pour Coh-Castel) de sites de hauteur situés en rebord de plateau et dominant un profond talweg où coule une rivière côtière importante (Laïta ou Ellé et Scorff).

La fonction peut alors être envisagée de trois manières :

a. surveillance de la vallée avec éventuelle position de blocage d'une intrusion venant de l'aval (donc de la mer). On serait alors en présence d'un point fortifié verrouillant une remontée indésirable vers l'intérieur (réminiscence des invasions normandes dans un passé proche) comme par exemple à une autre échelle pour le choix du site de Châteaulin sur l'Aulne. Le site pourrait alors être inclus dans un système plus vaste de défense et avoir été voulu par une autorité unique et de rang important.

b. surveillance du territoire en face afin de prévenir un éventuel conflit de voisinage. Mais cette logique de forteresse-frontière qui peut être envisagée pour le Bois du Rocher royal (1), pour Saint-Adrien (5) ou pour Keruran (4) (sur l'alignement Laïta-Ellé) suppose une période conflictuelle entre comté de Cornouailles et comté de Vannes (ou Broërec) resserrant les possibilités chronologiques. A titre d'exemple, les vues du site de Keruran (4) face au Stêr Laër (confluent de l'Inam) s'étendent vers l'ouest sur près de deux kilomètres et vers l'aval de l'Ellé sur près de 3 kilomètres jusqu'au moulin Julien. Par contre, une telle logique se comprend plus difficilement pour les sites de la vallée du Scorff qui sont situés de part et d'autre de celle-ci, d'autant qu'elle n'a pas eu cette fonction de frontière (c'est le Blavet qui a constitué l'autre limite de la châtellenie d'Hennebont).

c. surveillance ou contrôle ponctuelle d'un site ou d'un axe de transport (croisement entre itinéraire terrestre et cours d'eau, pêcherie ou moulin par exemple). Mais pour que la protection soit efficace, le site défensif doit se trouver à proximité immédiate du lieu à défendre (comme dans le cas du moulin du Roc'h avec la motte associée). Ce ne saurait être le cas ni de Saint-Adrien (5) ni du Rocher du Corbeau (2) où les délais d'intervention seraient prohibitifs. Par contre cette logique pourrait être avancée dans le cas des moulins de Saint-Yves et de Leslé pour Kerlivio (3) ou dans le cas du contrôle du trafic sur la Laïta pour le Bois du Rocher Royal (1).

On voit qu'en réalité, il est difficile d'avancer une logique unique fonctionnant pour tous les sites et donc d'imaginer une volonté stratégique mûrement organisée par une seule autorité. Parce que, c'est là que le bât blesse. Aux XI^{ème} – XII^{ème} siècles, l'autorité du pouvoir central n'était pas diluée au point que tout un chacun pouvait prendre l'initiative de construire de tels sites fortifiés. Il a fallu l'aval d'une autorité supérieure (généralement comte ou évêque) pour que progressivement quelques proches de ceux-ci prennent suffisamment d'indépendance pour organiser les premières châtelainies dans le courant du XI^{ème} siècle. Puis il a fallu encore quelques décennies pour que ces derniers autorisent ou chargent certains de leurs *milites* de créer des points fortifiés de défense servant leurs intérêts (logique de défense de la châtelainie à ses limites ou d'occupation du terrain aussi bien que perception de droits sur gués, ponts ou moulins). Il faut donc retenir des dates au plus tôt fin XI^{ème} - début XII^{ème} pour la réalisation des sites étudiés ici et plus vraisemblablement dans le cours du XII^{ème} siècle. Alors, y a-t-il antériorité des mottes classiques ou simultanéité entre celles-ci et le type de site décrit dans cet article (c'est alors le seul choix du terrain qui ferait la différence) ? Il est difficile de trancher d'une part parce que les constructions risquent de s'être étalées dans le temps et d'autre part que les fonctions étant probablement différentes (la simple occupation du territoire relevant plutôt des mottes classiques et la défense des limites des diverses entités territoriales plutôt affectées aux sites de hauteurs) les réalisations ont pu être effectuées dans un même laps de temps. Quoi qu'il en soit, il semble bien que toute cette catégorie de site soit au mieux en extrême limite du Haut-Moyen-Âge.

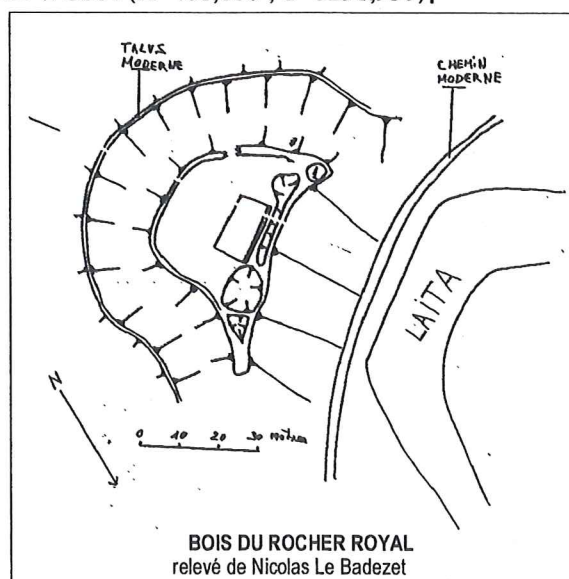
Annexe

1. Bois du Rocher Royal en Guidel (56)

[carte IGN 0720 ET – coordonnées UTM-WGS84 (X=461,660 ; Y=5298,930)]

Le site se trouve sur la rive gauche de la Laïta où il domine de 15 à 20 mètres un méandre qui serpente entre le Pré Royal et le Pré de la Véchen. Il se trouve juste au-dessus de la confluence d'un ruisseau, déversoir naturel de la fontaine de Notre-Dame de Baupros. Ce ruisseau s'écoule au fond d'un vallon assez encaissé qui aujourd'hui sert sur une partie de son cours de limite entre les départements du Morbihan et du Finistère.

Un fossé en demi-cercle, profond de 5 à 7 mètres et débouchant dans la pente, découpe dans le sommet du coteau un espace en demi-lune. Le rebord externe du fossé n'est marqué par aucun talus, par contre des restes de parements de pierre sont visibles par endroits sur le haut des parois du côté interne. Ils ont parfois été interprétés comme les bases des tours d'une enceinte (peut-être 4 ou 5 tours) mais ceci reste à vérifier par la fouille car ce peut n'être qu'un renfort destiné à stabiliser les terres dans la pente et constituer un ajout tardif.



La plate-forme est large en façade d'une trentaine de mètres pour une profondeur d'une quinzaine environ. Elle est bordée en périphérie au dessus du fossé (mais pas au-dessus de la pente vers la Laïta) par un fort bourrelet (peut-être reste d'un mur éventuel). Elle porte en son centre, noyées dans la végétation rase et perturbées par les souches de nombreux arbres, les bases (une ou deux assises au plus) d'une structure maçonnée rectangulaire d'une dizaine de mètres de long. Là encore, seule la fouille pourrait permettre de préciser la nature et la fonction de cette structure et de déterminer si elle est d'origine ou ajoutée dans un second temps.

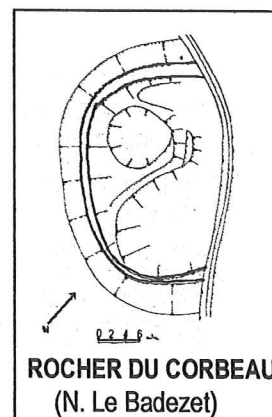
Les vues sont bien dégagées tant vers l'amont que vers l'aval (hormis les branches des arbres en saison) et une fonction de surveillance depuis ce site tant de la vallée fluviale que des débouchés de la forêt de Carnoët en face peut être envisagée.

2. Le Rocher du Corbeau en Pen-Mané à Pont-Scorff (56)

[carte IGN 0720 ET – coordonnées UTM-WGS84 (X=470,800 ; Y=5296,300)]

Le site est localisé sur la rive droite du Scorff, près du lieu-dit Pen-Mané et à quelques mètres en aval d'un à-pic appelé "Rocher du Corbeau" bien localisé sur la carte IGN 0720 ET. Vers Saint-Urchaud en amont, la vue sur la vallée du Scorff et sur l'étranglement entre les hauteurs des bois de Pistol (53 mètres) et de Kerleau (44 mètres) est parfaitement dégagée sur près de 1,3 kilomètre, le site étant pratiquement dans l'axe du talweg et dominant la rivière de plus de 20 mètres. Vers l'aval, la vue sur le cours du Scorff s'étend moins loin (400 mètres), la rivière s'incurvant vers la droite est rapidement masquée par le flan du coteau. Une mission de surveillance de la vallée du Scorff est pleinement compatible avec la topographie du site.

Un fossé en demi-cercle profond de 3 à 4 mètres et bordé côté intérieur d'un talus plus ou moins net découpe en sommet de l'à-pic un espace semi-circulaire d'une bonne vingtaine de mètres de diamètre. Cet espace n'est pas plat mais, dans la mesure où la végétation en taillis permet de l'apprécier, la partie proche de l'à-pic semble en contre-bas de celle située en arrière probablement réhaussée par le rejet des terres du fossé. On aurait ainsi une sorte de plate-forme en arrière d'une zone plus basse. L'état de conservation des lieux n'est pas très bon (taillis avec enchevêtrement de branches mortes) et un relèvement métré en plan et en coupe permettrait certainement une meilleure compréhension de l'organisation du site.



3. Kerlivio en Cléguer (56)

[carte IGN 0720 ET – coordonnées UTM-WGS84 (X=470,750 ; Y=5299,025)]

Ce petit retranchement est situé sur la rive gauche du Scorff, à un peu plus d'un kilomètre en amont de Pont-Scorff et presque à l'aplomb du moulin de Saint-Yves. On y accède depuis la D113 par un virage à gauche assez serré situé juste avant Pont Person et qui conduit à un parking situé côté Cléguer du Scorff. À partir de ce parking un étroit sentier qui grimpe à flanc de coteau vers l'aval permet d'accéder au site.

Un fossé en arc de cercle, assez peu profond (parce qu'en partie comblé) et débouchant dans la pente vers l'amont et dans un talweg latéral vers l'aval, découpe un espace d'une quinzaine de mètres de diamètre qui surplombe la rivière d'environ vingt mètres. Sans être verticale, la pente est assez prononcée pour assurer la défense efficace face à la vallée. L'espace ainsi délimité est bordé par un net bourrelet (reste d'un éventuel talus), boisé mais trop perturbé pour tenter d'y reconnaître des structures bâties éventuelles.

Situé en aval et à proximité du débouché d'un ruisseau ainsi que dans une courbure serrée de la rivière, l'emplacement ne permet pas des vues dégagées ni vers la vallée ni sur les côtes faisant face. La fonction de guet paraît donc douteuse et nous songerions plutôt à la protection rapprochée d'une série de moulins (moulin de Saint-Yves, moulin du Leslé) donnant lieu à perception de droits, voir éventuellement d'un passage à gué du Scorff.

4. Kervran en Meslan (56)

[carte IGN 0719 O – coordonnées UTM-WGS84 (X=464,525 ; Y=5316,525)]

Le site de Kervran surplombe la rive est de l'Ellé en face du confluent avec l'Inam à 3 km au SSE du Faouët. Son accès n'est pas aisé parce que d'une part il se situe à 300 mètres du plus proche chemin d'accès praticable et que d'autre part il est localisé entre deux vallons profonds perpendiculaires à la vallée de l'Ellé.

Il fait face à l'ouest en laissant sur sa gauche un vallon, brève échancrure bourbeuse de la ligne de hauteur, et à sa droite une profonde dépression avec un ruisseau. Un fossé en demi-cercle s'arrêtant dans la pente, profond d'environ 2 à 3 mètres sur son côté externe et 3 à 5 mètres sur sa face interne, découpe une plate-forme en demi-lune légèrement surélevée par rapport au sol du bois environnant. Celle-ci a un diamètre d'une trentaine de mètres et son bord extérieur est marqué par un bourrelet (reste éventuel d'une probable enceinte de

pierres dont on peut détecter par endroit des restes du parement) avec, côté plate-forme, des renflements marquant probablement l'emplacement de tourelles (peut-être au nombre de 3). Dans l'angle sur-ouest de la plate-forme, une surélévation rectangulaire d'environ 1,60 mètre de haut et une dizaine de mètres de côté marque l'emplacement de la tour.

Depuis le site, on domine la vallée de l'Ellé d'une bonne trentaine de mètres en haut d'une pente assez raide pour dissuader de toute attaque par ce côté. Les vues (hors végétation actuelle) sont très bien dégagées vers l'aval (~3km jusqu'au Moulin Julien) et plein ouest (au-delà du Quinquis et Guernalez). Au nord-est, le village et la chapelle de Saint-Fiacre sont parfaitement identifiables.

5. Saint-Adrien en Arzano (29)

[carte IGN 0719 O – coordonnées UTM-WGS84 (X=462,725 ; Y=5304,725)]

Le site de St-Adrien est plus difficile à lire parce qu'il correspond sur une même zone restreinte à la superposition probable de plusieurs types de lieux défensifs réalisés à des époques différentes et donc avec réutilisation. D'un point de vue topographique, il se présente globalement comme un éperon s'engageant dans un méandre de l'Ellé en descendant progressivement depuis un sommet boisé situé à l'extérieur de celui-ci (altitude : 76 mètres) et en retrait par rapport au cours de la rivière (distante à vol d'oiseau de 200 mètres environ). Cet éperon se termine au niveau de l'isthme par une falaise (près de 30 mètres de haut) sur tout son flan gauche et à la pointe (la rivière étant à cet endroit à une altitude de 14 mètres).

En arrivant sur le site par un chemin forestier depuis le hameau de St-Adrien (distant de près d'un kilomètre), on rencontre d'abord un talus (peu élevé) interprété comme ayant appartenu à la première ligne de protection d'un éperon barré (peut-être protohistorique). À partir de là, le terrain s'abaisse assez rapidement vers la pointe avec peut-être des paliers plus ou moins marqués. Mais la partie qui nous intéresse ici se situe à la pointe de l'éperon où un profond fossé en arc de cercle et qui débouche dans la paroi isole à l'extrémité un espace restreint nettement surélevé où certains ont cru reconnaître la base d'une tour.

Aujourd'hui l'état du site, très bouleversé par de nombreux arbres abattus, laisse un peu dubitatif quant aux structures exactes existant sur le site. Mais il faut quand même reconnaître que les vues que l'on peut découvrir depuis ce balcon sur la vallée de l'Ellé, tant vers l'amont que vers l'aval (sur plus d'un kilomètre dans chaque direction), en font un poste de guet ou de surveillance sans égal. De même les vues sur le méandre en contre-bas et sur le moulin du Fourden sont imprenables. Mais, est-ce suffisant pour conclure ? D'autant que les hauteurs situées en face étant presque plus élevées la surveillance serait nettement plus illusoire vis à vis d'un ennemi arrivant de Cornouailles par Tréméven plutôt que par la vallée (hypothèse d'un site de frontière).

6. Coh-Castel en Bieuzy-Lanvaux à Pluvigner (56)

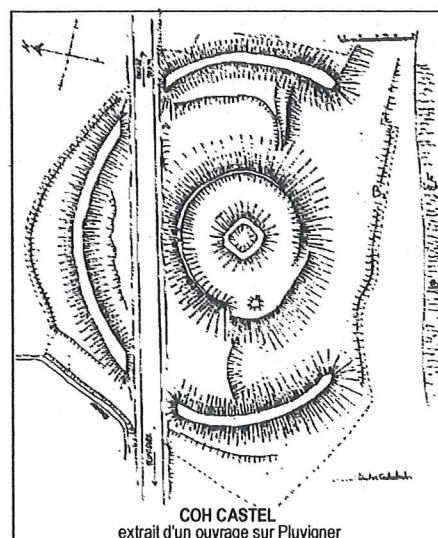
[carte IGN 0820 E – coordonnées UTM-WGS84 (X=504,500 ; Y=5294,300)]

Ce dernier site diffère des précédents par la topographie générale puisqu'il ne s'agit plus d'un site de hauteur. D'autre part il est plus proche de l'idée qu'on peut se faire d'une motte féodale que ceux étudiés plus haut. Situé sur la D16 qui le coupe (en le détériorant évidemment) et à l'entrée occidentale de Bieuzy-Lanvaux, le site de Coh-Castel est en bordure de la vallée du Loch qu'il surplombe.

Depuis l'extérieur jusqu'à la butte centrale, on rencontre successivement :

- un fort talus de 4 à 6 mètres de haut dans ses parties les mieux conservées,
- une douve très profonde en cercle ouvert vers le Loch (ennoyable car à niveau inférieur),
- une forte motte centrale (ø~20m) avec un dénivelé de plus de 10 mètres avec le fossé,
- une éminence haute de 3 à 4 mètres en bordure de ce dernier replat.

Mais l'ensemble ne donne cependant pas l'aspect d'une motte isolée dans le paysage parce que découpé dans le rebord d'une avancée du coteau bordant les bas-fonds humides où s'écoule le Loch il se noie dans l'ondulation naturelle du paysage. C'est plus le côté boisé qui attire aujourd'hui le regard.



LA VILLE D'HENNEBONT ET SES SEIGNEURS

DU X^{ème} AU XIV^{ème} SIÈCLE

I. De Bérenger à Henri II *via* Hepwou seigneur du Kémenet-Héboë -

Le premier seigneur d'Hennebont connu par les textes fut Bérenger. Il était qualifié de "*seigneur du Kémenet-Héboë*". Ce territoire comprenait vingt-cinq paroisses, y compris l'île de Groix scindée en deux paroisses. Les limites du Kémenet-Héboë étaient, à l'ouest, la rivière Ellé jusqu'à la Roche-Piriou en Priziac, à l'est, la rivière du Blavet jusqu'au ruisseau du Brandifrou et au nord un axe Priziac – Bubry (voir à ce sujet la carte de F. Berthou dans le bulletin 1987-1988).

L'origine du Kémenet-Héboë ou Quémenet-Héboi se situe au IX^{ème} siècle. Une charte de l'abbaye de Landevennec parle d'un certain Hepwou qui fit une donation en faveur de cette abbaye. Il y donna une église en Saint-Thois dans le Finistère. Hepwou était fils de Rivelen et de Ruantrec son épouse, petit-fils de Riwallon lui-même beau-frère de Nominoé. Rivelen a eu par la suite le titre de comte de Vannes ou du Broërec.

La charte en question peut être datée de l'an 900 environ si l'on considère les noms et qualités des témoins. Rivelen, personnage important du comté du Poher ou "*Poucaër*", dérivé de "*Pagus Caër aès*", qui s'écrit dans les chartes "*Cornugallia*" ou "*Cornubia*", avait deux fils, Hepwou et Guégon qui mourut jeune. Plus tard, au XI^{ème} siècle, on distinguera les comtes de Cornouaille ou "*Cornubia*" des comtes de Poher ou "*Poucaër*".

Le chef-lieu du Comté de Cornouaille était Quimper-Corentin tandis que celui du Poher était Carhaix, l'ancien *Poucaër* s'étant divisé en deux parties bien distinctes.

Le "*Broërec*" ou comté de Vannes avait à l'ouest deux territoires bien séparés que l'on appelait au XI^{ème} siècle Kémenet-Héboë et Kémenet-Guigan. Il est tout à fait vraisemblable que Rivelen, comte du Broërec, ait confié à ses fils un territoire séparant le Broërec du Poucaër, une partie s'appelant le Kémenet-Héboë pour Hepwou et l'autre Kémenet-Guigan pour Guégon. Kémenet, dérivé de "*commandatio*" ou commandement, signifiait donc «territoire sous le commandement d'un chef» Hepwou en l'occurrence.

Au commencement du XI^{ème} siècle, nous retrouvons Bérenger seigneur d'Hennebont, c'est-à-dire le Vieil-Hennebont, petite bourgade sur la rive droite du Blavet dont le *castrum* (place fortifiée avec motte castrale généralement située en hauteur) domine le Blavet d'une hauteur de 42 mètres. Cette place forte, de 170m de long sur 75m de large environ dans sa plus grande largeur (voir plan), était entourée d'un talus de terre surmonté d'une palissade.

Louis Rosenzweig dans son répertoire archéologique du département du Morbihan décrit les «*ruines de l'ancien château, sur une hauteur, à la rive droite du Blavet... Ces ruines sont en mauvais petits moëllons ; les murs formant une enceinte presque circulaire, ont une épaisseur de 1,50m. environ – Non loin du château, sous une maison dans la rue de la Vieille-Ville, se trouve un caveau rectangulaire, de 4m. sur 6, voûté en pierre ; cette voûte est soutenue par huit arcades plein cintre, portées au milieu sur une courte colonne cylindrique ; on descend dans cette voûte par une trappe.*»

Ces ruines me font penser, pour l'enceinte de pierres d'une part, au rempart presque circulaire entourant un donjon quadrangulaire en pierre comme pour la motte de Leskelen en Plabennec dans le Finistère, et pour le caveau, à la crypte d'une église ; certainement la première église du Vieil-Hennebont. Certes, avant l'an mille, Bérenger vivait dans un donjon

en bois mais son *castrum* était une position stratégique non loin d'une voie antique, défendant la rivière et un petit port qui s'était constitué là au pied de la hauteur.

Les revenus de ses terres et du port faisaient de Béranger un puissant seigneur, descendant probablement d'Hepwou ou d'un membre de la maison comtale du Broërec. Peu avant l'an 1008, il fut convoqué à la cour ducal à Auray et là éclata une violente querelle entre lui et le duc de Bretagne Geoffroy I^{er}. Un vassal du duc, Rivallon de Vitré, résolut de venger l'honneur de son seigneur et tua Béranger dans une rue d'Auray.

En 1027 le fils de ce dernier, Huélin, devenu seigneur du Kémenet-Héboë, fut témoin de la fondation du prieuré de Lotivy en Quiberon par le duc de Bretagne Alain III. Vers 1028 Huélin avait épousé Avan, sœur d'Alain Canhiart comte de Cornouaille, et la maison d'Hennebont devint par ce mariage l'alliée de la maison de Cornouaille. En 1037, Huélin fit un don pour la construction d'une église à Quiberon. Entre 1046 et 1048 fut fondée l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, fondation due au comte Alain Canhiart à laquelle assista Huélin. Puis vers 1050, le seigneur d'Hennebont fit don de l'île de Tanguéthen (l'île Saint-Michel face à la rade de Lorient) et des églises de Saint-Gurthiern et Saint-Méloir en Groix ainsi que leurs terres et redevances à l'abbaye de Sainte-Croix. Saint-Gurthiern était un prieuré situé à Kerrohet et Saint-Méloir était lui à Loménéer. Dans cette charte de l'abbaye, Huélin dit : «avec l'agrément de mon fils Guégon», et il parle de ses enfants. Guégon qui était appelé à succéder à son père devait donc avoir sa majorité pour consentir à se séparer d'une partie de ce qui devait lui revenir de droit.

Guégon avait un frère, Cadoret, qui fut le témoin d'un don fait à l'abbaye de Sainte-Croix en avril 1069 par le duc Hoël en sa cour d'Auray. Plus tard, Even fils de Cadoret fit quelques dons à l'abbaye (en 1082) avec comme témoin Hoël duc de Bretagne. Mais revenons à Guégon ; celui-ci vers 1070 fit prisonnier Caradeuc, vicomte de Gourin, qui s'était opposé à la nomination de Hoël comme duc (Hoël était le fils d'Alain Canhiart et donc apparenté à Guégon). Pour sa libération Caradeuc dut payer rançon, neuf livres soixante sols et un magnifique cheval de prix. Guégon étant seigneur d'Hennebont, Huélin son père dû mourir entre 1050 et 1066. Guégon en 1070 devait habiter dans un donjon quadrangulaire en pierre car en Normandie au milieu du XI^{ème} siècle ce genre de tour existait déjà. Il fut témoin à Groix de la découverte par le moine Cédrius de reliques de saints probablement enfouies au siècle précédent du fait des incursions vikings (curieuse découverte des reliques d'au moins huit saints dont Saint Gurthiern et Saint Guénolé sont les principaux). Guégon fait cette même année un don à Sainte-Croix, un village appelé Caer-Corentin en Quimperlé, puis décède peu de temps après, sous l'habit monastique (pour le salut de son âme sans doute).

Tanguy, fils de Guégon, devient alors maître d'Hennebont. Dans une charte datée du 1^{er} Août 1088, il est témoin d'une donation faite par Constance, épouse du duc de Bretagne Alain IV dit Alain Fergent, aux religieux de Sainte-Croix. En 1096, il est cité comme témoin dans un différend qui oppose Alain Fergent à l'église de Sainte-Croix à propos de droits sur le bourg de Quimperlé. Tanguy mourut entre 1096 et 1114 car l'on entendit plus parler de lui.

En 1114, son fils Guillaume est le nouveau maître d'Hennebont, il est témoin cette même année, lui et son frère Rivallon, d'un don que fait Pritgual fils de Huel à l'abbaye de Quimperlé. Vers 1120, Guillaume eut un différend avec cette abbaye au sujet de droits qu'il prétendait avoir sur le prieuré de Saint-Michel des Montagnes en Ploemeur (l'île Saint-Michel face à Lorient). Une enquête fut faite au château d'Hennebont et un accord fut signé entre l'abbé Gurhand et Guillaume. C'est à cette occasion que Rivallon le frère cadet de ce dernier, l'un des signataires de l'accord, fit don au prieuré d'une minée de froment à prendre sur le village de Tréfaven en Ploemeur. Guillaume décéda au cours de l'année en son château.

Le 28 janvier 1126, Guyomard fils de Guillaume fut témoin d'une donation faite par Kenou fils de Duenerth en faveur de Sainte-Croix. Guyomard, seigneur d'Hennebont, fut cité

comme témoin vers 1139-1146 dans un jugement portant sur l'attribution d'une terre et de ses revenus en faveur de l'abbaye.

Son fils Soliman renouvela ses prétentions sur le prieuré Saint-Michel dès son avènement en 1164. L'acte passé entre Guillaume et l'abbé Gurhand fut alors lu en présence des gentilshommes du Kémenet-Héboë, réunis à Pont-Scorff, qui le déclarèrent bien-fondé et Soliman dût céder ; il laissa les moines tranquilles. Curieux nom que celui de Soliman, peut-être est-ce Salomon que l'on aurait mal recopié à moins que ce ne soit un souvenir des croisades.

Avant 1180, il fit construire un prieuré qu'il dota richement ainsi que son fils Henri le fit entre 1180 et 1200. Au jour de Pâques de l'an 1200, Henri ratifia les donations de ses parents et confirma les siennes aux moines du monastère que son père avait fondé. Ce prieuré de Sainte-Marie avait une chapelle connue sous le vocable de Notre-Dame ; on l'appela Notre-Dame de Kerguélen. Ce nom de Kerguélen n'a rien à voir avec Huélin, sire d'Hennebont, mais il est dérivé de *Kercueffuélen* (*Lueff* serait le nom breton d'Hercule, dieu romain) pour désigner un lieu antique, quant à *uélen* ou *quélen* c'est vraisemblablement le houx. La traduction donnerait "ancien lieu planté de houx". Le houx est un arbuste qui pousse sur des substructions anciennes. Le monastère au XIII^{ème} siècle dépendait de l'abbaye bénédictine de Saint-Melaine de Rennes.

Henri eut un fils prénommé Henri et deux filles dont l'aînée Amice épousa Hervé II, vicomte de Léon, fils d'Hervé I^{er} de la branche cadette des vicomtes de Léon. La branche aînée usurpa le titre de comte mais certains seigneurs sont qualifiés de vicomte dans des chartes. Adélice, la cadette d'Henri, épousa Olivier, baron de Lanvaux ; celle-ci n'est pas mentionnée dans la charte de 1200, sans doute était-elle trop jeune. Henri II, seigneur d'Hennebont, mourut sans héritiers et vraisemblablement en 1218 au retour de croisade comme le père d'Hervé II.

Henri I^{er}, dans sa charte, parle du village des lépreux, il s'agit ici de Kerroch en Saint-Caradec où se tenait la léproserie ; plus tard y fut construite une petite chapelle connue sous le vocable de Sainte-Marie-Madeleine.

II. Du côté des Lanvaux -

Adélice d'Hennebont épousa avant 1206 Olivier de Lanvaux veuf ayant un fils Alain. Elle eut un fils légitime, Geoffroy, qui devint seigneur d'Hennebont et épousa en 1236 Catherine de Rohan veuve ayant deux filles. Il succéda à Eudon d'Hennebont qui en l'absence d'héritier mâle gardait le château. Celui-ci mourut probablement en 1235, il n'avait pas d'héritier ; sentant son heure venir il fit une donation à l'église Sainte-Marie de Pontscorff pour l'édification d'un hôpital (au bas-Pontscorff existe un ancien établissement qui passe pour être l'hôpital de l'ancien Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean). Qui était cet Eudon, chevalier et seigneur d'Hennebont ? Rien ne nous l'indique mais il était certainement un proche, peut-être même le fils cadet de Soliman.

Olivier, baron de Lanvaux, se rebella en 1235 contre Pierre Mauclerc duc de Bretagne ; étant vassal du duc il commît la fatale erreur de croire que le Kémenet-Héboë, réuni d'une part à la maison vicomtale de Léon (en Finistère Nord) et d'autre part à sa baronnie de Lanvaux, aurait fait une force suffisante pour s'opposer aux desseins de celui-ci. En effet, suite au partage des terres du Kémenet dont les filles d'Henri héritèrent, Olivier se crut assez fort pour s'opposer à Pierre Mauclerc. Mal lui en prit car en 1238 Jean I^{er} le Roux nouveau duc de Bretagne vengea l'affront fait à son père en s'emparant de la baronnie de Lanvaux et emprisonna son seigneur au château de Susicinio. Olivier de Lanvaux y mourut entre 1248 et 1258.

III. Hennebont sous les ducs de Bretagne et les vicomtes de Léon -

En 1218, Henri II, seigneur d'Hennebont et du Kémenet-Héboë, étant décédé sans héritier laissa à ses sœurs tous ses biens et possessions ce qui occasionna un premier démembrement de la seigneurie. La nouvelle chatellenie s'appela les Fiefs de Léon avec comme chef-lieu le château de Tréfaven. Les deux autres chatellenies s'appelèrent La Roche-Moisan et Pontcallec.

Les Fiefs de Léon avaient les deux tiers du château d'Hennebont et un tiers de la ville, les péages sur le Pont-à-mer et divers droits sur le Blavet. Le Pontcallec avait un tiers du château et les deux tiers de la ville et appartenait alors à Olivier de Lanvaux. Hervé II, vicomte de Léon de la branche cadette, époux de Amice d'Hennebont, héritait de la chatellenie du même nom.

Au mois de mars 1241, Hervé III de Léon qui venait de succéder à son père avait conclu avec Jean I^{er} le Roux un traité qu'il parjura en brûlant le château ducal de Quimperlé. Le duc se vengea en détruisant les châteaux de Lochrist, de Tréfaven et d'Hennebont en 1248. Partiellement ou totalement, nul ne le sait, mais il subsiste un doute sur la destruction totale de Tréfaven et d'Hennebont comme nous le verrons plus loin. En 1252, le duc Jean I^{er} fait construire une abbaye cistercienne, Notre-Dame de Prières, près de Billiers dans le diocèse de Vannes. On peut considérer que c'est à partir de cette date que le duc crée une ville nouvelle avec des remparts fortifiés sur la rive gauche du Blavet face au *castrum* du Vieil-Hennebont. Nous n'avons aucune description de cette ville-close, aucun acte officiel, pas même la date de fondation.

L'ancien territoire d'Hennebont rive gauche a fait partie d'Inzinzac et au XII^{ème} siècle il y eut constitution d'une paroisse Saint-Gilles-des-Champs que l'on nomma ainsi par opposition au bourg ducal et la ville neuve d'Hennebont que l'on appela Saint-Gilles-Trémoëc. L'ancienne église paroissiale de cette dernière s'élevait en dehors de la ville-close, auprès de la contrescarpe et en face de la porte de Broërec ; la création du bourg ducal amena donc un déplacement du centre paroissial. L'ensemble de ce territoire faisait partie du domaine ducal de Loustenc (Nostang) auquel fut jointe la paroisse de Languidic vers 1270.

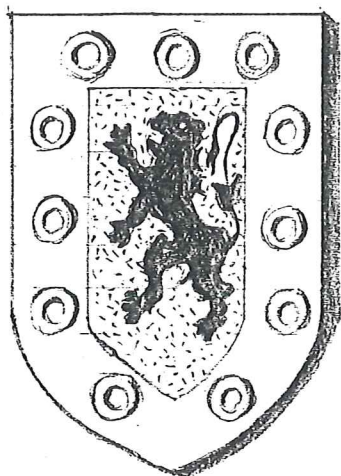
Vers 1255 Adélice, fille de Geoffroy d'Hennebont, épousa Eudon Picaut, seigneur de Ty-Henri ; ils eurent un garçon Geoffroy. Ty-Henri était un château, ou plutôt un donjon de pierre du même type que celui des mottes castrales avec fossés et palissades, dont il ne subsiste rien ; son emplacement actuel est marqué par le village de Ty-Henri et la chapelle de Notre-Dame de Vrai-Secours en Plouay. Ce fief de Ty-Henri est alors une dépendance du Pontcallec et abrite une grande partie de Plouay.

En 1260, dans le Léon les vicomtes rebelles à l'autorité de Jean I^{er} le Roux, Hervé III seigneur de Chateauneuf près Chartres et Hervé IV son fils, se soumettent. Hervé IV consent à indemniser le duc, pour toutes les forfaitures et les dommages que son père fit à celui-ci, et doit souscrire une obligation de 10.000 livres pour se rédimmer des confiscations que Jean I^{er} fit prononcer contre lui.

En août 1261, Adélice dame de Ty-Henri vend à Geoffroy de Rohan une terre et les revenus de celle-ci. En 1262 Hervé III, seigneur de Chateauneuf-en-Thymerais dans le Perche par son mariage avec une fille d'Hugues de Chateauneuf, fait un don à l'abbaye de Daoulas.

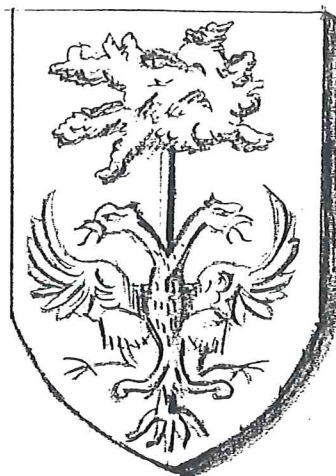
En août 1264, il est fait un accord entre Hervé IV de Léon, qui succède à son père, et Pierre de Bretagne fils cadet du duc au sujet des droits dont ils jouissaient ensemble sur les terres d'Hennebont, Saint-Caradec et Caudan et particulièrement des droits à percevoir sur les navires entrant dans le Blavet, enfin touchant la construction du pont et des moulins d'Hennebont. Ils convinrent ensemble que la motte d'Hennebont et tout ce qu'ils possédaient en commun dans cette ville, à Saint-Caradec, en Caudan, serait toujours commun entre eux, coutumes, péages, amendes également et qu'ils entretiendraient à frais communs le pont que le duc

Hervé IV de Léon.



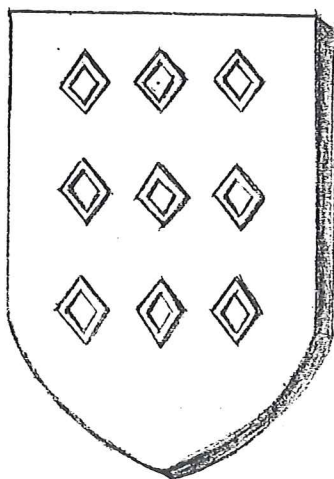
D'or au lion morné de sable,
à la bordure chargée de
onze annelets en orle.

Maison d'Glennabont 1263.



Un arbre arraché, le tronc
chargé d'un aigle à 2 têtes.

Alain VI de Rohan



De gueules à neuf mailles d'or.

[Signature]

devait faire construire sur l'ancien passage. Est-ce le Pont-à-mer que le duc devait rénover et qu'ils devaient entretenir, ou un autre pont ? Dans les aveux des Fiefs de Léon de 1508, il est fait mention du péage du Pont-à-mer, peut-être était-ce le seul passage à l'époque ! Au XV^{ème} siècle, le Vieil-Hennebont s'appelait encore Quémenet-Héboi pour le distinguer du Nouvel-Hennebont.

En décembre 1264, Geoffroy d'Hennebont donne à Eudon Picaut, son gendre, et à ses héritiers toute la terre et les droits que Alain, chevalier bâtard d'Olivier de Lanvaux (père de Geoffroy) avait eus à Saint-Gonnery, à Gueltas et ailleurs en la paroisse de Noyal-Muzillac par donation dudit Olivier (il donne en outre 60 sous de revenu annuel sur Noyal). A cette date le vieux château d'Hennebont n'existe plus, peut-être était-il encore en service pendant la construction de la ville-close car il constituait alors le seul moyen de défense du port.

L'année suivante, Geoffroy et Eudon font un échange de terres et le 13 mars Geoffroy loue à son gendre et à sa fille tout le village et les dépendances de Coëtprat en Gueltas pour une durée de 20 ans, contre la somme de 200 livres et 100 sous. Le 19 novembre, Pierre de Bretagne vend à son père Jean I^{er} toutes les terres qu'il possède dans le Kémenet-Héboë et le duché ; le duc finit par posséder toute la terre d'Hennebont puis Plouay et une partie du Pontcallec. Geoffroy n'habitait plus au Vieil-Hennebont mais peut-être à Tréfaven, voire au château de Lanvaux actuellement sur la commune de Brandivy. En 1267, Geoffroy est contraint de céder des terres à Alain IV, vicomte de Rohan, pour le remboursement d'une dette de 300 livres. Adélice, sa fille, fait une donation à l'abbaye de Bon-Repos en mai 1270. En septembre un accord est fait entre Alain de Rohan et Geoffroy à propos de rentes sur des terres. En août 1271, Adélice vend des biens à Geoffroy de Rohan. En 1272, Jean I^{er} confisqua les biens de Geoffroy de Lanvaux suite à la rebellion de celui-ci : le tiers de l'emplacement du vieux château d'Hennebont revint au duc.

Nous avons vu que vers 1270 la paroisse de Languidic fut jointe au domaine ducal de Nostang ; il y avait une raison à cela : l'abbaye de Notre-Dame de la Joie. Il s'avère que cette abbaye fut fondée par le duc et la duchesse de Bretagne. La duchesse, Blanche de Champagne-Navarre, voulait fonder une abbaye de femmes sur le domaine ducal ; le terrain fut trouvé non loin de la ville-close et le dimanche 30 août 1275, l'acte de fondation fut signé. Notre-Dame de la Joie fut ainsi nommée en l'honneur de la Vierge Marie et suite à la réconciliation du duc Jean le Roux avec l'Église. En effet, le duc étant en lutte avec le pouvoir épiscopal, une accalmie se produisit dans ce conflit vers 1270 ; le rattachement de Languidic au domaine ducal fit suite à cet épisode. La duchesse Blanche décéda le 5 août 1283 et le 14 elle fut inhumée dans l'abbaye. Plus tard lorsqu'on retrouva sa pierre tombale, il y avait l'année de fondation gravée dessus mais cette date était incomplète. Blanche de Champagne avait une nièce, Sybille de Beaugency, moniale de l'abbaye Saint-Antoine des Champs près de Paris ; elle la fit venir à Hennebont et la nomma abbesse (Sybille y mourut en 1320). Certains ont prétendu que l'acte de fondation a disparu, ce qui est vrai, et que les actes de donation des quinze premières années se seraient perdus, ce qui est faux. Dans un acte de septembre 1276 Jean, fils aîné du duc, ratifie une donation de 100 livres faite à l'abbaye par la duchesse Blanche sa mère sur sa terre de Champagne pour la dotation de cette maison. En février 1278, Alain de Spinefort reconnaît devant l'Official de Vannes qu'il a vendu à Jean le Roux tout ce qu'il possédait entre le grand chemin qui conduit de Hennebont à Lochrist et le ruisseau qui descend des moulins de Saint-Péaux et le Blavet pour 140 livres. Nul doute que l'abbaye se trouvait à l'étroit et qu'il fallait des terrains pour s'agrandir. Ce couvent de femmes fut soumis aux règles de l'Ordre de Cîteaux. A partir de 1278, les dons affluent et l'abbaye achète des terres et leurs revenus dans les paroisses alentour. Le 25 mai 1281 Henri IV de Léon, seigneur de Chateaneuf, donne à l'abbaye de la Joie une rente de 10 livres à prendre sur le port d'Hennebont, plus 100 sous pour la fête de la Dédicace et 100 sous pour la fête de la Purification de la Sainte Vierge (le 2 février).

En janvier 1288, Geoffroy II d'Hennebont, dans un acte signé à la cour ducale à Nantes, reconnaît n'avoir aucun droit sur les terres d'Alain IV de Rohan en Noyal et autres lieux qu'il avait eus autrefois en tenues. Peu après, on n'entendra plus parler de Geoffroy, sire d'Hennebont ; quant à Eudon Picaut et Adélice, ceux-ci émigreront vers des lieux plus cléments au château de Norfouace vers Ploërmel.

Vers 1288, Hervé V de Léon, seigneur de Noyon-sur-Andelle (dans l'Eure), épousa Jeanne de Rohan fille d'Alain VI ; peu après, il se querella avec celui-ci au sujet de la dot de Jeanne.

Dans le livre des ostz, en août 1294, Hervé IV, seigneur de Chateaufort, devait des chevaliers à l'armée ducale pour son fief du Kémenet-Héboë. En 1322, Hervé VI de Léon, seigneur de Noyon, titre que lui transmit son père Hervé V, maria sa fille Jeanne à Olivier, vicomte de Rohan. Celle-ci devenue vicomtesse de Rohan hérita des biens, des terres et des rentes sur le Kémenet, qui revinrent ensuite à Hervé après le décès prématuré d'Olivier.

Au mois de mars 1332 Jean III, duc de Bretagne, possède les terres de Saint-Caradec et Caudan qu'il donne à Jean, seigneur de Derval, pour ses bons et loyaux services ainsi que toute la Chatellenie de Pontcallec, sauf le port d'Hennebont qui reste au duché.

En cette première moitié du XIV^{ème} siècle, Hervé VII de Léon épouse en première noce Marguerite de Rais dont il aura une fille Jeanne ; celle-ci épousera en 1349 Jean I^{er} de Rohan. Marguerite meurt en 1334 et en 1337, Hervé épouse en seconde noce Marguerite d'Avaugour dont il aura un fils, Hervé (né en 1341). Hervé VII, seigneur d'Acquigny et de Noyon-sur-Andelle, qui décède en 1344, laissera à son fils tous ses biens sur le Kémenet.

Dans un acte daté du 13 septembre 1345 Jean, duc de Bretagne et comte de Monfort, donne à sa cousine Jeanne de Belleville, Dame de Clisson et de Blain, ses terres du Kémenet-Héboë.

IV. Les Rohan héritent -

Hervé VIII, vicomte de Léon, décède brusquement en 1363 sans héritier et c'est donc Jeanne sa demi-sœur qui hérite des biens des vicomtes de Léon. L'héritage de Jeanne comprend une partie de La Roche-Moisan de par son arrière-grand-mère Amice Séole et une partie des Fiefs de Léon. A cette occasion, ce sera donc le mari de Jeanne et ses descendants qui hériteront d'une partie de l'ancien Kémenet-Héboë, le reste étant dispersé dans l'entourage du duc ; quant à la ville d'Hennebont, la ville-close et la ville-neuve, elle fait désormais partie du domaine ducale ou plus exactement de notre patrimoine historique.

René Balanec – juin 2002.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations :

- B.S.A.F.** Bulletin de la Société Archéologique du Finistère.
B.S.A.H.P.L. Bulletin de la Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient.
M.S.H.A.B. Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne.
R.B.V. Revue de Bretagne et de Vendée.
-

AMIOT C. – *M.S.H.A.B.*, (1992), p. 43-76.

BERTHOU F. – Les seigneurs du Quémenet-Héboi, *B.S.A.H.P.L.*, (1987-1988), **20**, p. 4-8.

CAYOT-DELANDRE – *Le Morbihan, son histoire, ses monuments*, Vannes (1847).

CHÉDEVILLE A. et TONNERRE N.-Y. – *La Bretagne Féodale du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle*, Editions Ouest-France, Rennes, (1987).

COLLECTIF – Hennebont : abbaye de la Joie, in *Les Abbayes bretonnes*, Le Sarment – Fayard, Priziac (1989), p. 495-504.

COLLECTIF – L'Abbaye Sainte-Croix de Quimperlé, *Actes du colloque de Quimperlé – 2-3 octobre 1998*, édité par le Centre de Recherche Bretonne et Celtique et l'Association des Amis de l'Abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé, (1999).

COLLECTIF – *Histoire de la Bretagne*, Éditions Privat, Toulouse, (1969).

COLLECTIF – *Histoire de Quimper*, dir. Kerhervé J., Éditions Privat, Toulouse, (1994).

De COURCY (Pol Potier) – Nobiliaire et Armorial de Bretagne, *Editions Régionales de l'Ouest*, Mayenne, (1993).

DEUFFIC J.-L. – Les documents nécrologiques de l'Abbaye Notre-Dame de Daoulas, *B.S.A.F.*, (1978), p. 83-103 et *B.S.A.F.*, (1979), p. 103-149.

GRAND R. – *L'Art roman en Bretagne*, Paris (1958).

GUILCHET J. – La motte féodale d'Hennebont, *B.S.A.H.P.L.*, (1970), **5**, p. 19-22.

GUILLOTTEL H. – Les vicomtes de Léon aux XI^e et XII^e siècles, *M.S.H.A.B.*, (1971), **LI**, p. 29-51.

LE DUC (dom Placide) – *Histoire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, réédition, Th. Clairét Editeur, Quimperlé.

LE GUENNEC L. – *Nos vieux manoirs à légendes*, réédition, Edition la Découvrance, Rennes, (1995).

LE GUENNEC L. – *Le Finistère monumental, I. Morlaix et sa région*, Le Bouquiniste, (1991).

LE GUENNEC L. – *Le Finistère monumental, II. Brest et sa région*, Les amis de Louis Le Guennec, Quimper, (1981).

LE MÉNÉ J.-M. – *Histoire du diocèse de Vannes*, (1888).

LE MENEZ J.-Y. – *Histoire, archéologie féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes*, (1894).

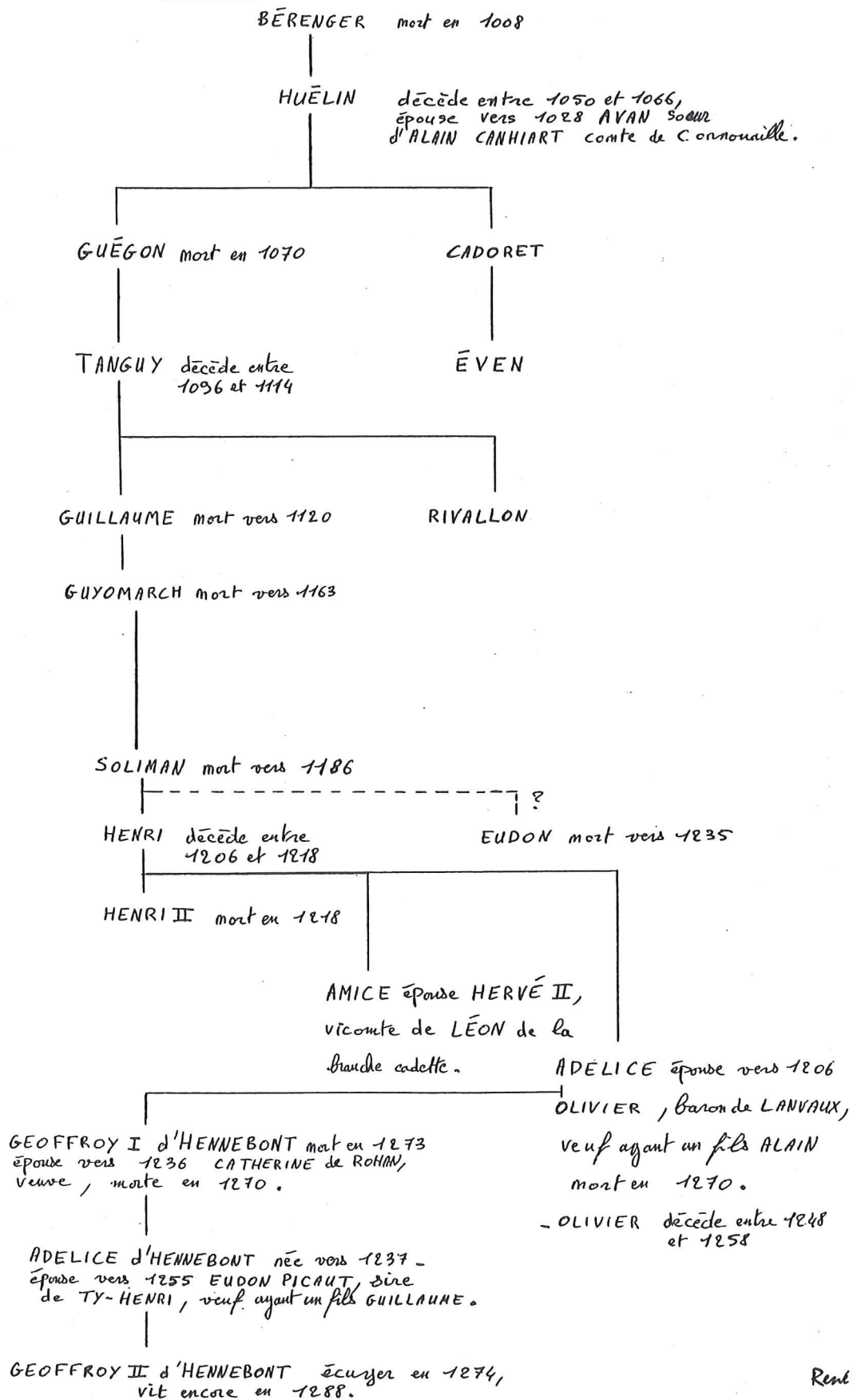
LE MOING J.-M. (Chanoine) – *Hennebont, ses origines, son histoire religieuse*. (1928).

LE MOYNE de la BORDERIE A. – *Histoire de la Bretagne*, réédition, Joseph Floch, Mayenne, (1972), T. **II** et **III**.

- LE MOYNE de la BORDERIE A.** – *Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne*, Rennes, (1888).
- LE MOYNE de la BORDERIE A.** – *Nouveau recueil d'actes inédits des ducs de Bretagne*, Rennes, (1902).
- LE MOYNE de la BORDERIE A.** – Le Quémener-Héboi, *R.B.V.*, (1861), **X**, p. 372-387.
- LE MOYNE de la BORDERIE A.** – Les vicomtes de Léon, *R.B.V.*, (1889), **II**, p. 95-105.
- LE RUYET R.** – *La ville-close d'Hennebont, sa fondation, ses remparts*. Mémoire secondaire d'Histoire, Rennes, (1966).
- LEVOT P.** – *Biographie bretonne*, Cauderan Libraire-éditeur, Vannes-Paris, (1852), Tome II.
- LOBINEAU (Dom)** – *Histoire de Bretagne*, Paris, (1707).
- LOBINEAU (Dom)** – *Les vies des saints de Bretagne*, Paris, (1839), Tome VI.
- LUCO (Abbé)** – *Pouillé historique de l'ancien diocèse de Vannes*, (1884).
- MAÎTRE L. et de BERTHOU P.** – *Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé*, Rennes-Paris, (1904).
- MORICE (Dom)** – *Preuves Pour servir à l'histoire de la Bretagne*, Paris, (1742-1746).
- MORICE (Dom)** – *Histoire ecclésiastique et civile de la Bretagne*, Paris, (1750-1751).
- OGÉE** – *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, réédition, Joseph Floch, Mayenne, (1979).
- PLANIOL M.** – *Histoire des institutions de la Bretagne*, Joseph Floch, (1981), Tome II et III.
- QUAGHEBEUR J.** – *La Cornouaille du IX^{ème} au XII^{ème} siècle – Mémoires, pouvoirs, noblesse*. Soc. Archéol. Finist., Quimper, (2001).
- ROSENZWEIG L.** – *Cartulaire généalogique du Morbihan*, Vannes, (1895), Tome I.
- ROSENZWEIG L.** – *Répertoire archéologique du Morbihan*, réédition, RES UNIVERSIS, Paris, (1992).
- TONNERRE N.-Y.** – *Naissance de la Bretagne VIII^{ème} au XII^{ème} siècle*, Presses Universitaires d'Angers, (1994).

- LES SEIGNEURS du KÉMENET-HÉBOË -

① - LA MAISON D'HENNEBONT -



René Balanec

- LES SEIGNEURS du KÉMET-HÉBOË -

(I) - LES VICOMTES DE LÉON -

HERVÉ II mort avant mars 1241,
épouse vers 1200 AMICE fille
de HENRI I d'HENNEBONT.

HERVÉ III né vers 1202 et mort en 1264,
épouse en 1240 la fille d'HUGUES,
seigneur de CHATEAUNEUF.

HERVÉ IV, seigneur de CHATEAUNEUF,
né vers 1241, mort en 1304 le 22 mars,
épouse MAHAUT de POISSY, Dame de
NOYON - SUR - ANDELLE.

ALAIN épouse l'héritière
de LESQUÉLEN en PLABENNEC.

FRANCOIS, sire de LESQUÉLEN,
épouse BÉATRIX de KERMAVAN.

ALAIN de KERMAVAN

AMICE SÉOLE
épouse GUILLAUME de
LA ROCHE-MOISAN

GAUVIN

HERVÉ V, seigneur de NOYON,
décède entre 1310 et 1324,
épouse vers 1288 JEANNE de
ROHAN fille d'ALAIN VI.

GUILLAUME né vers 1273
épouse en 1301 CATHERINE
de LA ROCHEBERNARD

OLIVIER

HERVÉ VI, seigneur de NOYON,
mort le 10 juin 1337, épouse
JEANNE de MONTMORENCY, Dame
de FRÉMERVILLE morte le
16 juillet 1341.

GUY évêque de
LÉON mort vers 1248

RAOUL de
LANGUÉON

GUILLAUME,
fils de
HACQUEVILLE

ISABEAU épouse de
GUILLAUME de HARCOURT
sire de SAUCOYE.

OLIVIER, sire
de CAUDAN

AMICE épouse BERNARD
sire de LA ROCHEBERNARD

HERVÉ VII mort en 1344,
épouse MARGUERITE de
RAIS ou de RETZ
morte en mai 1334, puis en
1337 épouse MARGUERITE
d'AVAUGOUR.

ERRARD de LÉON
seigneur de FRÉMERVILLE

MAHAUT épouse de HERVÉ
sire du PONT-L'ABBÉ

JEANNE épouse en 1322
OLIVIER, vicomte de ROHAN,
puis JEAN, sire de DERVAL.

AMICE épouse en
1343 OLIVIER,
sire de TINTÉNIAC,
puis GUILLAUME,
sire du CHASTELIER.

JEANNE épouse en 1349
JEAN I de ROHAN

HERVÉ VIII
1341-1363

CATHERINE épouse HENRI de
PLÉDRAN, puis GUILLAUME de
HACQUEVILLE

MARIE épouse JEAN, sire de GUERGORLAY,
puis JEAN MALLET, seigneur de GRAVILLÉ et
maréchal de FRANCE.

René Balanec

CHRONOLOGIE HENNEBONTAISE

ou

INTERROGATIONS AU COURS D'UNE PROMENADE DANS HENNEBONT

La promenade proposée commençait à **POLVERN**, un site gaulois mis au jour lors de l'extension d'une carrière de pierre. Ce n'était pas la première fois que des vestiges archéologiques étaient trouvés. Ce fut le cas à **KERROCH** avec des objets de l'âge du bronze, à **LOCOYARNE** (haches et épées), au Pont Jehanne-la-Flamme (fer de lance) et route de Port-Louis (souterrain de l'époque gauloise).

L'intervenant fait remarquer qu'il eut été plus judicieux de dénommer ce site où des fouilles furent conduites en 1985 et 1986 sous la direction d'Yves Menez, **KERLEM-HOUARNE**. Cette dénomination cadastrale pourrait rappeler cette occupation de l'âge du fer (120 av. J.C.). On retrouve en effet dans ce nom :

KER LEM ⇔ *LEMO* = orner (gaulois) ⇔ *LEM* (irlandais)

HJOUARNE ⇔ *ISARNO* = fer (gaulois) ⇔ *IARN* (irlandais)

D'où : KER LEM OUARN = village du travail du fer.

Il est établi que ce lieu fut occupé jusqu'au V^{ème} siècle, ce qui ne signifierait pas que Hennebont trouve là ses origines. Il pouvait s'agir d'une simple ferme fortifiée en retrait de la voie gauloise qui franchissait le Blavet en amont et qui se serait développée sur cette élévation à la limite de la navigabilité. Les analyses du mobilier trouvé sur place confirment ces aspects agricoles et commerciaux.

L'hypothèse d'un lieu de peuplement primitif à **SAINT CARADEC** reste le plus plausible. La géographie présente une anse profonde, aujourd'hui comblée et urbanisée, entourée en arc de cercle par des hauteurs de 40 à 60 mètres, autrefois boisées, et alimentée par deux ruisseaux venant de S^{te} Catherine et Kerroch. Le choix de cet endroit par S^t Caradec (v. 585-590) pour établir son *desertum* est un élément supplémentaire à l'appui de cette théorie. Le compagnon de S^t Guénaél avait aussi pour mission l'évangélisation et ne pouvait se couper totalement de la population. Bien qu'abrité des regards et des vents dominants, Saint Caradec reçut sans doute la visite des Normands en 888. Une auditrice évoquera à une période plus récente (XVI^e – XVII^e siècle) le village des caous ou lépreux sis à la Madeleine en Kerroch. De même, l'église primitive construite au XIII^e siècle sera remplacée en 1777 par l'édifice actuel.

L'étape suivante du développement d'Hennebont est plus connue. L'occupation du site de la **VIEILLE VILLE** remonte au moins à l'an mil. Ce site naturel surplombe de 40 mètres le Blavet et a la forme d'un plateau en arc de cercle de 360 m. de long sur 260 m. de profondeur. Il constitue un véritable verrou fermant la remontée du Blavet et dominant un lieu de passage.

Ici se pose en préambule l'origine du nom d'Hennebont. L'opinion générale opte pour **HEN PONT** - vieux pont, mais cela n'empêche pas que d'autres acceptions ont été proposées et âprement défendues par leurs auteurs comme : *OENIUM PONS* - *OEN PONS*, origine romaine, ou *SENEM PONS* - vieux pont en latin, ou *HANEBONUM* - *HANEBON* (latin) que l'on trouve sur les plans anciens et enfin *HAON BOW* (scandinave). La discussion reste donc ouverte.

Cette circonscription civile du Broërec devient circonscription féodale au IX^{ème} siècle sous le nom de seigneurie d'Hennebont. Le plus ancien seigneur d'Hennebont connu est **Bérenger** dont le souvenir nous est parvenu à travers ses démêlés avec **Geoffroy I^{er}** lors du Grand Parlement tenu à Auray en l'an mil et qui lui coûtèrent la vie. Lui succéda **Huelin** (fondation de S^{te} Croix de Quimperlé), **Guegon** (retrouve les reliques de Gurthiern à Groix), **Tanguy**, **Guillaume** (accord au sujet des droits de l'abbaye S^t Maurice), **Soliman** (confirme les accords de Guillaume), **Henri** (signe en 1200 une charte relative au prieuré de Kerguelen), **Henri le Jeune** dont les filles par leurs mariages avec **Hervé de Léon** et **Olivier de Lanvaux** vécurent le démantèlement du KEMENET HEBOE en trois châtelainies : le Pont-Callec, la Roche-Moisan et les fiefs de Léon.

Le milieu du XIII^{ème} siècle est marqué par les oppositions entre les seigneurs d'Hennebont et le duc de Bretagne qui de traités en accords s'achèvent en 1272 par la confiscation du Vieux Château par **Jean I^{er} le Roux**. La forteresse avait été démolie vers 1247.

Soucieux de protéger ses biens et le passage de la rivière, le duc Jean le Roux ordonne la construction d'une ville fortifiée sur la rive gauche du Blavet. Cette ville close se présente sous la forme d'un pentagone de 900 mètres de pourtour. Les murailles sont confortées par de multiples tours : des Carmes, du Capitaine, la Porte de Broërec, la Tour S^t Nicolas, la Porte d'En-bas, la tour de Rospadern et s'y ajoutera au XVI^{ème} siècle, le bastion de Lorraine.

Nous n'insisterons pas sur les différents épisodes de la guerre de succession de Bretagne née de la disparition sans postérité directe de **Jean III** (fils d'Arthur II et Marie de Limoges). Restent en présence d'une part **Jeanne de Penthievre**, fille de son frère Guy de Penthievre et épouse de **Charles de Blois** et d'autre part **Jean de Monfort**, né du second mariage d'Arthur II avec Rolande de Dreux et époux de **Jeanne de Flandres**. Ces événements de 1342, qui virent la ville soumise aux sièges de l'armée de Charles de Blois et la défense célèbre de Jeanne de Monfort, s'inscrivent dans la lutte entre la France et l'Angleterre dont le roi supporte mal la suzeraineté française lorsqu'il vient en ses terres du sud-ouest. Après le passage de Du Guesclin en 1372 mettant fin à l'occupation anglaise, il faut attendre la fin du XVI^{ème} siècle pour suivre les péripéties des guerres de la Ligue. À l'arrivée sur le trône de France d'un protestant, Henri IV, la Ligue Catholique entre en effervescence. Au plan local, la ville est occupée par le prince de Dombes. Un second siège par Mercoeur a lieu en octobre – novembre 1590.

Protégée par la ville close, l'abbaye de la Joie Notre Dame est fondée en 1275 par Blanche de Champagne épouse du duc Jean I^{er} le Roux. Cette fondation a lieu à titre de réconciliation du souverain breton qui lors de sa prestation de serment avait refusé allégeance à l'Église et avait été excommunié. Cette fondation s'inscrivait dans un courant monastique en vogue aux XI^{ème} – XIII^{ème} siècles. Elle était dotée par le Duc et bénéficia en 1278 de l'apport de la terre de Spinifort. Le temporel est très important. L'abbaye avait droit de haute, moyenne et basse justice. De nombreux conflits l'opposèrent aux Hennebontais et aux seigneurs voisins. Il y eut des problèmes internes, en particulier un différend éclata à propos du devoir d'obéissance. Les moniales reconnaissaient les unes qu'elles devaient d'abord obéir à la Dame abbesse, les autres en premier à l'abbé de Cîteaux. Un grave incendie ruina l'abbatiale en 1510. Les religieuses furent expulsées en 1792.

Le XVI^{ème} siècle est marqué par la construction de la chapelle Notre Dame de Paradis. Un élan de foi populaire conduisit François Michart à accepter la charge de bâtir une chapelle dédiée à la Vierge. Après l'obtention des diverses autorisations, l'édifice fut élevé en une dizaine d'années et consacré en 1524 par un Carme du Bondon. L'achèvement n'eut lieu que plusieurs décennies après. Après la Ligue, l'église paroissiale, Saint Georges située près de la ville close ayant été endommagée, le culte paroissial fut transféré à la chapelle Notre

Dame de Paradis qui ne devint pleinement église paroissiale qu'à la Révolution. Elle sera élevée au rang de basilique mineure en 1913.

Hennebont était un centre religieux important avec :

- * Les **Carmes**, fondation en 1384 par Jean IV autour de la chapelle Saint-Yves. Ce fut le premier couvent de Carmes du diocèse de Vannes. Il reçut en 1386 un don important du vicomte de Rohan pour sa construction.
- * Les **Capucins** arrivèrent en 1634 et après avoir logé dans la maison des prêtres, maison construite en même temps que l'église, construisirent leur couvent sur la butte de Kérihouais. C'était une fondation du duc de Cossé Brissac.
- * Les **Ursulines** vinrent de Ploërmel en 1641 et, après un court séjour dans la rue des Lombars, elles s'installèrent à Kerguelen (établissement Saint Hervé) qu'elles acquirent définitivement des moines de Saint Melaine de Rennes en 1666.
- * Comme les **Bénédictines** de la Joie, tous ces religieux furent dispersés en 1792. Il n'en fut pas de même des **Filles de la Charité** qui ouvrirent une maison pour "filles repenties" dans la ville close en 1675 mais omirent de prendre leurs lettres patentes et durent fermer leur couvent presque aussitôt.

Le déclin d'Hennebont commence à la fin du XVII^{ème} siècle avec la création de L'Orient. Jusque là, c'était le siège de la sénéchaussée royale maintenu jusqu'à la Révolution, avec un gouvernement de place, une communauté de ville, deux hôpitaux. La fin du siècle fut marquée par une terrible épidémie en 1699. Les Hennebontais firent alors un vœu qui est toujours commémoré.

Après la Révolution pendant laquelle la ville resta aux mains des Bleus, le déclin se poursuivit malgré la continuation d'un trafic portuaire encore vif lié au rôle de ville carrefour que joue Hennebont pour le commerce des grains et malgré l'importance de son marché. Le XIX^{ème} siècle allait voir une transformation de l'économie locale par l'implantation d'un haras national en 1857, qui ne fut pas inauguré par Napoléon III comme cela a été écrit mais par le maire M. Lévier, et surtout l'ouverture des Forges d'Hennebont sur le territoire d'Inzinzac-Lochrist.

En 1944, le centre ville d'Hennebont fut incendié.

M. Guilchet

LES PAVEMENTS MÉDIÉVAUX DU CHATEAU DE CARNOËT EN QUIMPERLÉ

1- Le château de Carnoët, demeure ducal

Le château de Carnoët se situe dans la forêt domaniale, autrefois ducal, sur la rive droite de la Laïta. Il se dresse à mi-rivière, ou à mi-marée entre le Pouldu et Quimperlé. Le rétrécissement et la profondeur de la rivière permettaient le mouillage, permanent ou temporaire, dans l'attente du jusant ou du flot favorable. De part et d'autre de la Laïta, selon la nature des rives, des chemins de halage permettaient la remontée et la descente de lourds chalands. La voie fluviale jouait alors un rôle déterminant sur le plan stratégique et marchand. L'opportunité d'un mouillage permanent permettait à Carnoët le contrôle du fleuve dans un secteur dépourvu par ailleurs de toute liaison routière avec l'embouchure.

L'histoire du château est assez confuse (1). Il a pu être édifié au début du 11^{ème} siècle du temps d'Alain Canhiart, et possédait un moulin. La bâtisse qui a subi des fortunes diverses au gré des affections et désaffections des ducs de Bretagne, fut partiellement détruite par des expéditions punitives, restaurée et embellie puis définitivement détruite lors des troubles de la guerre de succession. L'étude de Patrick André propose, ci-dessous, de dater les carreaux de la 2^{ème} moitié du 13^{ème} siècle. Cela correspond bien à l'histoire de Carnoët : au début du 13^{ème} siècle le château est en mauvais état. Il intéresse néanmoins Pierre Mauclerc qui souhaite le récupérer auprès des moines de Quimperlé, pour en faire sa résidence. Cela fut l'objet d'un sérieux litige, réglé en 1214 au profit des moines qui conservent le « *vetus castrum* » mais surtout les droits de pêche sur la Laïta et autres impôts afférents. Avec Jean 1^{er}, dit Le Roux, en 1237, s'ouvre à son retour de cinq ans de croisade une ère de prospérité pour Carnoët ; elle durera jusqu'en 1341. Carnoët fut une des résidences de Jean Le Roux, qui fit ceinturer la forêt d'une haute muraille. Résidence de chasse et d'élevage, Carnoët comme Suscinio, Lanvaux, Morlaix, et Chateaulin servira à inviter les vassaux pour chasser et festoyer avant de tenir sessions... (2). Il est avéré qu'en 1266 Carnoët est une châellenie ducal importante. Les aménagements et embellissements du château ont été commandés par Jean Le Roux, tout comme pour Suscinio. Ses successeurs, Jean II et Arthur III étaient eux aussi très attachés à Quimperlé et résideront souvent à Carnoët, prolongeant l'œuvre de Jean Le Roux. C'est à peu près vers 1373-1375 que le château de Carnoët est définitivement détruit par un incendie lors des événements de la guerre de succession de Bretagne. Carnoët ne semble pas avoir été réutilisé ultérieurement. La végétation et le temps achèveront la destruction commencée.

Les archives signalent des fouilles à différentes époques, sans qu'on en connaisse le résultat. Au 19^{ème} siècle un garde forestier trouve des carreaux vernissés et une barre de fer et de cuivre décorée (?). En 1880, certainement au moment où le Baron André Dannery fait construire le manoir, des fouilles sont entreprises dans le château ; un grand trou entre la basse et la haute cour met en évidence un passage souterrain ; des carreaux « *semblables à ceux du pavage de la Chapelle des Dominicains* » (3) sont mis au jour. Ils auraient pavé une pièce voûtée avec colonnes. Lors de la dernière guerre les Allemands qui occupaient le manoir

auraient fait quelques fouilles. Plus récemment on a trouvé dans le ruisseau qui court au nord-est des douves trois fragments : deux motifs de fleur de lys et un poisson. Ces pavements ont fait penser à ceux du Château de Suscinio qui sont très beaux, nombreux et magnifiquement restaurés. Les carreaux à incrustation sont de la même facture mais de dimension plus grande et de motifs différents. Mais quelques carreaux, des pans de muraille et le dessin des douves qui subsistent encore sous la végétation, cela fait peu pour un pareil passé...

En septembre 2001 des travaux de terrassements dans les pacages inondables situés entre le Château et la Laïta mettent au jour de nombreux autres fragments et carreaux entiers. Ils sont mélangés à des débris de vaisselle du 19^{ème} siècle. Il y a aussi dans ce remblai à 40 cm de profondeur des tuiles, des ardoises et des pavements en terre cuite sans décor. L'étalement de 1500 m³ de terre et de grosses pierres (du château) a livré 48 kg de carrelages, fragmentés pour la plupart. Avec des pavements entiers de 13 par 13 cm (790 gr. pièce...) il faut 60 carreaux par m², et on a ici l'équivalent de 65 carreaux. Mais de trois motifs connus on passe à plus de douze, sans compter les combinaisons décoratives qui deviennent évidentes, comme on le lira ci-après.

2- Des pavés trouvés hors contexte archéologique

Les décors de sol de Carnoët n'ont donc pas été découverts *in situ*, mais dispersés autour des ruines du château. Même si la prudence s'impose pour toute hypothèse de restitution des panneaux de sol initiaux, l'absence de contexte archéologique ne surprend pas. La plupart des pavements médiévaux connus le sont à partir d'éléments jetés au rebut ou trouvés en vrac. De tels décors étaient soumis à une usure intense, qu'accentuait encore leur fragilité naturelle, source de reprises et de remplacements fréquents : un sol carrelé, autrefois comme aujourd'hui, n'est donc pas nécessairement contemporain des murs dans lesquels il s'inscrit.

Dans le sud de la Bretagne, on ne connaît à ce jour que deux pavements trouvés en place :

- à Vannes-Conleau, dans une résidence épiscopale, a été mis au jour en 1888 un pavement qui peut être daté des environs de 1300. Les relevés faits lors de la découverte permettent d'en connaître la disposition générale. (4)

- à Suscinio en Sarzeau, toujours dans le Morbihan, deux découvertes en 1963 et 1975, ont révélé la présence de deux exceptionnels décors de sol dans la grande résidence ducal. Le premier (deuxième moitié du 13^{ème} siècle) n'est connu que par des pavés épars (plus d'un millier) récupérés en vrac, comme ici à Carnoët, mais au fond des douves. Le deuxième qui selon toute vraisemblance a remplacé le précédent, a été trouvé en place, couvrant 270 m². Il peut être daté des années 1330-1350. (5)

Les rares pavements médiévaux trouvés en place appartiennent le plus souvent à des édifices qui ont connu une fin brutale qui les a fossilisés : destruction violente (guerre, etc.) enfouissant les vestiges sous un « sarcophage » protecteur (Suscinio, chapelle du 14^{ème} siècle), abandon lié à des motifs politiques (fermeture des établissements monastiques en Grande-Bretagne (6) dans les années 1530), déclin et non réutilisation ultérieure de l'édifice qui l'abritait (manoir épiscopal de Vannes-Conleau). Les constructions qui ont traversé les siècles n'ont pas gardé intacte la mémoire de leurs pavements initiaux.

Sans grand risque, on peut attribuer les débris de pavés de Carnoët au très proche château du même nom, sans pouvoir à ce jour déterminer son emplacement précis. Les adhérences de mortier coquillier sur la face inférieure des pavés prouvent seulement qu'il a

bien été mis en place (il ne s'agit pas de pavés en attente, ni d'une cargaison échouée récupérée au fond de la proche Laïta).

3- Des pavés bicolores incrustés

Les carreaux de Carnoët, tels que nous les connaissons à ce jour, et pour ne parler que de ceux qui possèdent un décor, appartiennent tous à la catégorie des carreaux à décor incrusté (*inlaid tiles* dans la typologie anglaise). Sur un pavé d'argile crue brun-rouge, ici un carré d'environ 13 cm de côté, dont les bords sont légèrement biseautés pour permettre une pose « bord à bord », on imprime en creux un motif, à l'aide d'une matrice de bois sculptée. Le vide obtenu (de l'ordre de 2 à 3 millimètres) est rempli d'une argile plus claire. A la cuisson, et sous l'effet d'une glaçure à l'oxyde de plomb, le motif se détache en jaune pâle sur le fond pain brûlé (7). La limite des motifs est remarquablement nette ici sur les carreaux de Carnoët.

Les premiers pavés bicolores incrustés apparaissent en Angleterre et en France dans le deuxième quart du 13^{ème} siècle. Il existait au 12^{ème} siècle des carreaux de céramique, mais monochromes qui pouvaient se sectionner selon des incisions tracées avant la cuisson et donner ainsi des compositions variées, sortes de marqueteries, servant de décor de sol au même titre que, par exemple, les mosaïques romanes (8). Ces pavés monochromes seront encore utilisés au 13^{ème} siècle et au-delà, en association, comme c'est ici le cas à Carnoët, avec les carreaux bicolores incrustés.

Les plus anciens exemples connus de pavés bicolores incrustés ont été signalés en Angleterre (Winchester, Clarendon) et en Ile de France (Saint-Germain-des-près, Royaumont, Maubuisson). Ils sont datés des années 1235-1245 (9). Ils connaissent une grande diffusion dans la deuxième moitié du 13^{ème} siècle, où on les trouve sur des sites de Normandie, Champagne, Bourgogne, Flandre. Cet essor s'accompagne de l'apparition de styles régionaux. Par exemple, les pavés incrustés de Suscinio appartiennent au « style angevin » (10) connu par une trentaine de sites en Anjou, dans le Poitou et au sud de la Bretagne (Redon, outre Suscinio). Non retrouvés, les ateliers pourraient se situer près du confluent de la Maine et de la Loire. On peut aussi parler d'un groupe normand et d'un groupe de l'Artois, ce dernier centré autour de Saint-Omer (11).

Même si elles ne sont pas rares, ces productions restent toutefois un luxe, réservé alors à des édifices particuliers, le plus souvent religieux, ou, comme à Suscinio, aux parties religieuses (la chapelle) d'un château. Il serait très intéressant de savoir quelle partie de l'édifice ils ornaient à Carnoët. Inconnus dans le sud de la France, ils seront peu à peu concurrencés par d'autres techniques (12) : les pavés à engobe (*slip-decorated tiles*) simple évolution du type qui nous occupe ici, et au 14^{ème} siècle les pavés à décor peint faïencé (*tin-glazed tiles*) (13). Les pavements de Suscinio ont exploité les trois techniques, ceux de Vannes-Conleau étaient tous des pavés à engobe.

4- Catalogue

Le catalogue que nous présentons ci-dessous correspond à la soixantaine de carreaux découverts à ce jour. Nous n'avons représenté ici que les carreaux bicolores incrustés. Il faudrait y ajouter quelques carreaux monochromes verts, ou bruns, de même dimension et qui pouvaient s'intégrer, comme on le verra dans quelques exemples ci-dessous, à des compositions où ils alternaient avec des pavés décorés. Ces carreaux monochromes pouvaient

être aussi découpés, selon une incision faite avant cuisson, et qui permettait de les fractionner aisément en deux ou quatre pavés de plus petite dimension.

Les décors que nous présentons se répartissent en trois catégories :

- 4-1 Les décors animaliers
- 4-2 Les décors végétaux et fleurs de lys
- 4-3 Les décors héraldiques

4-1 Les décors animaliers

Les décors zoomorphes sont très fréquents sur les pavés médiévaux, où le bestiaire naturel et fantastique se développe à travers toutes les techniques alors employées : estampage, carreaux en relief, engobe, faïence.

On possède ici deux représentations animales.

a- le poisson (fig. 1 et 1 bis)

Le poisson, du genre brochet ou saumon, aux ouies bien marquées, disposé diagonalement, est inscrit dans deux arcs de cercle qui, dans une composition à quatre pavés, dessinent un cercle complet. Les deux angles libres s'agrémentent chacun d'une fleur épanouie à quatre pétales.)



Figure 1

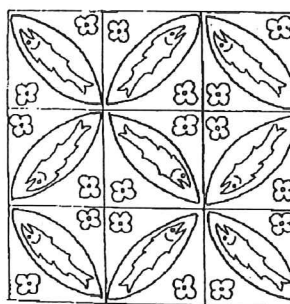


Figure 1 bis
(voir photo 1)

Ce type de décor n'est pas rare. En Artois, région pour laquelle on dispose d'une bonne documentation, on le trouve, soit seul sur un carreau comme ici (14), soit par groupe de quatre rayonnant vers l'extérieur (15), comme aussi à l'abbaye des dunes, à Coxyde en Belgique (16). Dans un tout autre contexte, le palais des papes à Avignon offrait au 14ème siècle des sujets analogues, peints sur des carreaux en pâtes réfractaires (17).

On se gardera de confondre les représentations évoquées ci-dessus avec les poissons du zodiaque, représentés tête-bêche, par paire.

b- Oiseaux affrontés (fig. 2 et 2 bis)

Inscrits dans un carré sur pointe tracé sur le pavé, deux oiseaux posés, au corps élancé dessinant une élégante courbe, et une aile déployée, paraissent s'observer. A chaque angle, un quart de fleur montre que la composition initiale faisait alterner les deux figures, oiseau et fleur, dans une combinaison qui n'est pas sans rappeler les étoffes et tentures orientales.



Figure 2

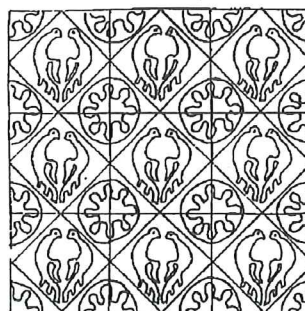


Figure 2 bis
(voir photo 2)

L'influence de l'Orient a pu s'exercer à partir des importations de tissus, broderies et tapisseries depuis le monde syrien, byzantin, copte. On connaît des représentations de tapis orientaux sur des peintures flamandes et italiennes (18). Les échanges entre les périphéries méditerranéennes, sans doute revivifiés dans le contexte des croisades ont permis à l'art gothique de faire des emprunts à des répertoires riches et anciens (19).

Le thème des oiseaux affrontés comporte souvent, au centre, un « arbre de vie », inspiré de la Genèse et de l'art de l'Iran sassanide. C'est un thème fréquent sur les pavés, par exemple à Sens (20), mais aussi dans les abbayes du sud du Pays de Galles (21). Un dessin très proche de celui de Carnoët, où les oiseaux inscrits aussi dans un carré sur pointe ne sont pas séparés par un arbre de vie, a été signalé à l'abbaye de Donmartin en Tortefontaine (Pas de Calais) (22) et en Normandie dans la grande composition de Saint-Pierre sur Dives (23).

4-2 Les décors végétaux et fleurs de lys

Les décors végétaux, ou efflorescences stylisées, agrémentent la moitié des pavés que nous avons observés. On les trouve sur des pavés « à décor ouvert », destinés à générer des compositions qui se développent sur des panneaux (fig. 3 et 3 bis), mais aussi sur des pavés de bordure où ils s'alignent en frises répétitives.

Sur les pavés « à décor ouvert », les efflorescences dessinent des variantes de la fleur de lys. On sait que ce motif, exploité depuis une très haute époque, un peu partout, ne saurait se restreindre à la seule famille royale. Même lorsque les rois de France l'eurent adopté, sans être d'ailleurs les premiers à le faire, à la fin du 12^{ème} siècle, ils n'en avaient pas le monopole. N'importe qui au Moyen-Age était libre d'adopter des fleurs de lys comme motif héraldique (24), *a fortiori* lorsqu'on ne considérait ce motif que sous son angle décoratif. Dans certains châteaux médiévaux, des textes font mention de *chambre à fleur de lis*, allusion possible à des tentures ou autres décors muraux auxquels pouvaient répondre au sol ces combinaisons de pavés (25).

Motif décoratif très fréquent, la fleur de lys connaît de nombreux types. Ici on observe un modèle simple « à pied posé » (fig. 4 et 4 bis), mais aussi une image plus complexe, « épanouie ou florencée ». Celle-ci (26) apparaît sur des pavés entiers, disposés sur pointe, mais aussi sur des demi-pavés triangulaires. Ainsi pouvait-on obtenir des compositions enchâssées dans un cadre matérialisé par des bordures, où la fleur de lys alternait avec des carreaux monochromes vert-foncé (fig. 5 et 5 bis).



Figure 3

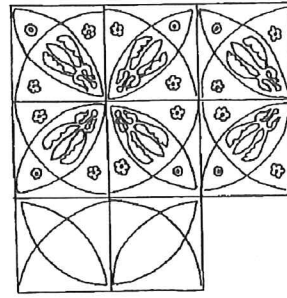


Figure 3 bis
(voir photo 3)

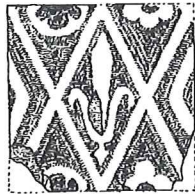


Figure 4

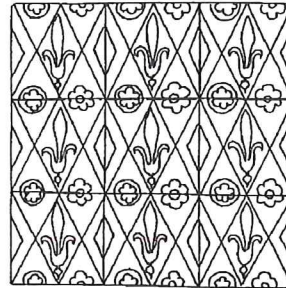


Figure 4 bis

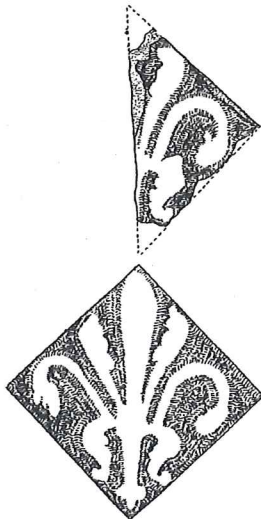


Figure 5

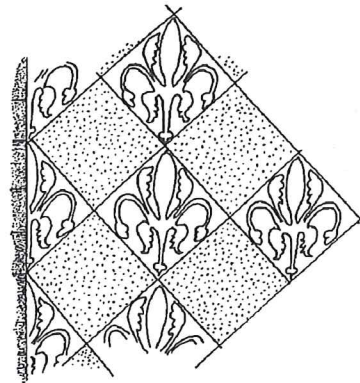


Figure 5 bis
(voir photo 4)

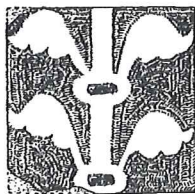


Figure 6



Figure 6 bis

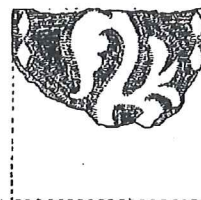


Figure 7

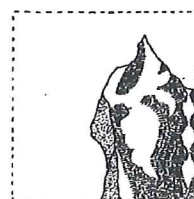


Figure 7bis

Les bordures à décor végétal sont ici de deux types. L'une est à décor rectiligne (fig. 6 et 6 bis), l'autre à décor serpentiforme (fig. 7 et 7 bis). Servant de limites aux compositions en panneaux, elles ne sont pas sans rappeler les bordures qui encadraient les vitraux.

4-3 Les décors héraldiques.

Deux pavés offrent un décor héraldique : un blason à trois chevrons (fig. 8), et un château à trois tourelles (fig. 9 et 9 bis).

L'emploi de motifs héraldiques dans les décors de sols (et autres espaces) est trop connu pour être souligné. Il est bien sûr tentant de rattacher leur présence à la volonté du maître des lieux d'honorer telle ou telle « maison », d'associer telle ou telle famille à son



Figure 8

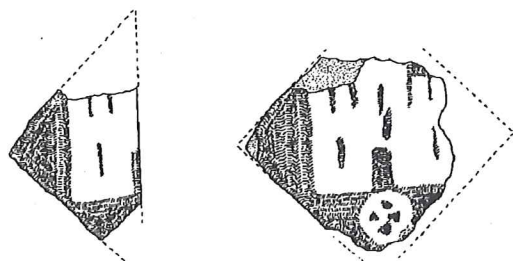


Figure 9

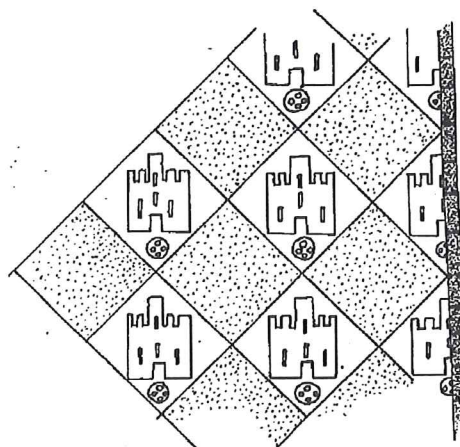


Figure 9 bis

œuvre, d'exercer en quelque sorte un certain patronat. Vue sous cet angle, la présence, dans le premier pavement de Suscinio, celui du 13^{ème} siècle, de pavés aux armes des Dreux, *l'échiqueté au franc quartier d'hermines*, n'est pas accidentelle : au 13^{ème} siècle, le duc de Bretagne, Jean I^{er} ou Jean II, prince de Dreux, marquait ainsi de ses armes sa propre résidence (27).

En revanche, pour ce même site de Suscinio, nous avons déjà exprimé nos réticences à attribuer à des familles précises les armes qui ornent le deuxième décor, trouvé en place et daté des années 1330-1350. Ce sont les mêmes réticences que nous éprouvons ici pour les deux figures sus-mentionnées.

Il manque en effet à ces décors héraldiques une dimension essentielle qui doit inciter à la prudence : la couleur héraldique, aussi importante que le motif lui-même. La technique du pavé bicolore exclut ainsi au 13^{ème} siècle toute une part du message héraldique. Autant essayer aujourd'hui, à partir d'un dessin en noir et blanc de distinguer un drapeau français d'un drapeau belge, irlandais ou italien...

En outre, les blasons qui ornent les décors de sols sont souvent d'un type très commun, que l'on peut presque parfois considérer comme des poncifs. L'écu à trois chevrons fait partie de cette catégorie. On le trouve aussi bien dans le nord du royaume (et ailleurs) qu'en Grande-Bretagne. Dans le duché de Bretagne, nombre de familles l'ont adopté, avec des couleurs différentes certes, mais comment le reconnaître ici ?

La même réserve vaut pour le château à trois tourelles, qui ouvre d'aussi larges horizons que le précédent (28).

Le château à trois tours pouvait être revendiqué par de très nombreuses « maisons », en Bretagne et ailleurs, où on le trouve aussi bien dans le Maine, en Artois, en Ile de France, mais aussi avec des variantes en Saintonge et en Vendée. La prudence s'impose donc.

Mais surtout, la tentation d'attribuer un pavé armorié à une famille particulière, que le maître des lieux aurait voulu honorer, signifierait que ce dernier aurait eu l'initiative de ce geste, qu'il aurait donc en quelque sorte « commandé » ces pavés à l'artisan, lequel les aurait spécialement fabriqués à son intention..

On ne peut malheureusement pas, dans la plupart des cas, déterminer la part qui revient au client dans le choix du décor. Bien sûr, sur le premier pavement de Suscinio, la présence de pavés aux armes des Dreux, ducs de Bretagne, exprime-t-elle sans équivoque une intervention princière, mais on ne saurait généraliser. Les tuiliers pouvaient aussi écouler le surplus d'une production non employée sur un chantier précédent, et réutiliser également d'anciennes matrices. Mais rien ne nous autorise à dire que ce fut le cas ici, dans cette résidence ducale. Nous souscrivons toutefois à la remarque suivante : *« La fréquence des « classiques » communs à la plupart des sites semble confirmer que, dans une large mesure les choix iconographiques étaient déterminés par le répertoire du tuilier (...) les ateliers avaient vraisemblablement, aux XIIIème et XIVème siècles comme de nos jours, un catalogue de motifs à soumettre au choix du client. Ce qui n'exclut pas que, dans certains cas, on ait pu fabriquer les carreaux à la demande (...) »* (29).

On ajoutera enfin que si le seigneur avait eu la réelle possibilité d'honorer telle ou telle famille, il aurait sans doute eu à cœur de réserver à ces pavés une place privilégiée : devant un autel, par exemple, ou ailleurs à une place bien visible. Ici, à Carnoët, on ne peut le savoir. En revanche à Suscinio où, dans un décor encore en place, on a la chance rarissime de percevoir la hiérarchie établie entre les différents types de pavés, on observe que les pavés armoriés (deux cents, répartis entre moins de dix types) occupent des emplacements quelconques, dans la nef, aux bas-côtés et surtout dans le vestibule où ils paraissent posés au hasard, sans volonté apparente de les mettre en valeur, comme si le paveur avait été laissé libre de ses choix...

Au total, si un pavé décoré d'un château ou Castille peut-être riche de signification à Royaumont ou Maubuisson en Ile de France, où les deux abbayes cisterciennes étaient liées à Louis IX et Blanche de Castille, il n'en va pas nécessairement de même ailleurs, où on peut considérer ces figures comme des décors « passe-partout ».

Conclusion provisoire

Ces quelques débris de sol retrouvés à Carnoët peuvent à priori sembler modestes, ne serait-ce que par l'étendue qu'ils représentent : guère plus d'un mètre carré ! Une surface dérisoire... Ceci nous invite donc à la prudence. Trouvés éparpillés, hors de leur cadre initial, ils ne permettent pas d'appréhender exactement les compositions auxquelles ils donnaient lieu, bien que certains indices laissent entrevoir de possibles assemblages.

Mais ils ont le mérite d'exister, et la rareté de ces types de décor justifie leur publication, dans l'espoir bien sûr que d'autres éléments viendront compléter ce modeste lot. On ne se permettra donc ici que des conclusions provisoires.

Il est, nous semble-t-il, évident que ces décors datent de la deuxième moitié du 13ème siècle. Une date antérieure à 1250 nous paraît exclue : les premiers types de pavés à

incrustation bicolore n'apparaissent pas avant le deuxième quart du 13ème siècle. Il s'agit, nous l'avons dit, de sites anglais et français proches de la cour royale. Une date postérieure à 1300 nous semble, quant à elle, improbable. A cette époque, les pavés à incrustation bicolore avaient déjà subi la concurrence des pavés à décor à engobe. Ils sont ici absents. A Suscinio, autre résidence ducal, ils sont majoritaires vers 1330-1350 et ont entraîné sans doute l'abandon et la mise au rebut des pavés incrustés. A Vannes-Conleau, tous les décors que nous estimons appartenir au début du 14ème siècle sont à engobe. Aucun, à notre connaissance, ne se rattache à la technique observée à Carnoët.

Cette deuxième moitié du 13ème siècle correspond, dans le duché de Bretagne, aux règnes de Jean Ier (1237-1286) et de Jean II (1286-1305), princes de la maison de Dreux, aux origines capétiennes. La résidence de Carnoët est alors attestée dans leurs actes. On rappellera bien sûr que la datation proposée ici (deuxième moitié du 13ème siècle) ne concerne que la pose du décor de sol et ne présume en rien l'âge du château : un carrelage du 20ème siècle peut agrémenter une demeure du 19ème...

Si l'on compare ces productions aux autres exemples connus dans la région de Bretagne, on observe une différence fondamentale : ni les décors, ni les dimensions ne les apparentent à la série de Vannes-Conleau ou Suscinio. Dans ces derniers sites, les pavés sont toujours d'un format 9 à 10 cm de côté. Ici à Carnoët les exemplaires retrouvés appartiennent tous au module 13 cm. En outre, les décors, même si parfois ils appartiennent à des familles semblables, sont loin d'être identiques : les fleurs de lys, les ramifications de Carnoët, ne sont pas la réplique de celles du Vannetais, où on ne trouve pas, par ailleurs d'oiseaux affrontés, de poissons... Ainsi prévaut l'idée d'ateliers différents. Suscinio et Vannes-Conleau ont un « air de famille », et nous avons supposé que la provenance des carreaux était à chercher en Anjou, où une nébuleuse relativement dense de sites aux productions identiques autorisait à situer les ateliers de fabrication. Ici, à Carnoët, c'est une autre paternité qu'il faudrait, selon nous, rechercher. Les transports par voie d'eau permettaient des transports lointains et relativement aisés. Le voisinage immédiat d'un fleuve à marée offrait à cet égard des conditions optimales. Ailleurs en France, on a supposé que des ateliers d'Artois ont pu approvisionner certains sites de Saintonge, que des échanges se nouaient entre les deux rives de la Manche, etc.

L'intérêt de ce type de découverte, à priori modeste, est précisément d'aider à mieux cerner cette réalité encore un peu floue d'atelier régionaux. C'est dire la nécessité de publier toutes les découvertes, fussent-elles d'apparence anodine, et de répondre ainsi au souci de l'historien : faire connaître le document, sans l'interpréter trop rapidement.

Christian BERRIOT & Patrick ANDRÉ



Photo 1

Photos 1 à 4 : compositions proposées à partir des figures 1,2,3 et 5
(Tous les pavés sont du même module 13×13 centimètres)



Photo 2



Photo 3



Photo 4

Notes

- (1) Pour les sources concernant cette période mal connue du château de Carnoët, voir Marcel KERVRAN, *D'Anaurot à Quimperlé. 1500 ans d'histoire*, 3^{ème} éd., 1995, p. 30 sq., et Patrick KERNEVEZ, « Les fortifications médiévales du Finistère ». *Institut culturel de Bretagne, Centre régional d'Archéologie d'Alet*, 1997, p. 170.
- (2) Des sessions de la Commission, (ancêtre de la Chambre des comptes), chargée de l'examen des rôles des sénéchaux et receveurs locaux, ont été tenues à Carnoët entre 1260 et 1290. Jean KERHERVE, *l'Etat breton aux 14^{ème} et 15^{ème} siècles*. Paris, 1987, p. 343, 490-498. Le receveur de Carnoët portait le titre de châtelain.
- (3) Nous ignorons tout de cette mystérieuse chapelle et du pavage qu'elle aurait pu contenir.
- (4) Patrick ANDRE, « les pavements médiévaux du manoir épiscopal de Vannes-Conleau (Morbihan) ». *Bulletin de la société polymathique du Morbihan*, t. CXXVII, 2001, p. 47-61.
- (5) Patrick ANDRE, *les pavements médiévaux du château de Suscinio*, Conseil général du Morbihan, 2001, 60 p.
- (6) Le « Suppression act » du roi d'Angleterre Henry VIII (1536) a abouti en moins de quatre ans à la fermeture de quelque huit-cents établissements monastiques britanniques, dont les biens passèrent à la Couronne. Si les objets de culte purent être transférés, des éléments de toiture et d'ouvertures récupérés, les décors de sol restèrent, eux, souvent en place.
- (7) Christopher NORTON, « Les carreaux de pavage en France au Moyen-Age », *Revue de l'Art*, CNRS, 1984, p. 59-72.
Christopher NORTON, « Les carreaux de pavage de la Bourgogne médiévale », *Archéologia*, n° 165, 1982, p. 34-45
- (8) Brève et dense synthèse dans X. BARRAL I ALTET, « La mosaïque de pavement romane et les tapis de sol ». *Milieus naturels, espaces sociaux. Etudes offertes à Robert Delort, Histoire ancienne et médiévale*, 47, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, p. 409-423.
- (9) Christopher NORTON, « The origin of two-colours tiles in France and in England ». *Terres cuites architecturales au Moyen-Age*. Arras, 1986, p. 256-293.
- (10) Christopher NORTON « Thirteenth-century tiles pavements in Anjou ». *Actes du colloque d'Angers*, 2000. (à paraître)
- (11) M. CARETTE et D. DEROEUX, *Carreaux de pavement médiévaux de Flandre et d'Artois. XIII^e-XIV^e siècles*, Arras, 1985, 145 p. + 50 planches.
- (12) Cf supra, note 7 pour les aspects techniques
- (13) Collectif, *images du pouvoir, pavements de faïence en France du XIII^e au XVII^e siècle*, Bourg en Bresse, colloque de Juin 2000, musée de Brou, 2000, 200 p.
- (14) Cf supra, note 11, fig. 339
- (15) Ibid. fig. 240, 290
- (16) Cl. VAN NEROM. « Le pavement du lavatorium de l'abbaye des dunes ». *Cîteaux Com. Cist*, 3-4, 1984, p. 285-318
- (17) Cf supra, note 13, p. 22
- (18) L'art textile, coll. SKIRA, 1985, p. 31 sq.
- (19) J. BALTRUSAITIS, *Le Moyen-Age fantastique*, Paris, 1981 (réed. 1993), p. 79 sq.
- (20) *Archeologia*, 1982, n° 165, p. 37
- (21) Par exemple à Cardiff, et à Tintern abbey
- (22) P. PONTROUE, « Quatre ans de recherches archéologiques à l'abbaye de Donmartin », *Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, IX, 1973, 3, p. 262.
- (23) Cf Supra, note 10
- (24) M. PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris 1993, p. 160-165.
- (25) Par exemple au château d'Hesdin en Artois. Cf supra, note 11, p. 76
- (26) « Florencée », car en usage chez les Médicis à Florence.
- (27) Cf supra note 5 p. 18.
- (28) Pol POTIER DE COURCY, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, 1986, (2 t.)
- (29) Cf Supra note 11, p. 58.

PRÉCIEUX ÉCUS, PRÉCIEUSES CHAPELLES

Les armoiries de St Léger et de Notre Dame de Trébellec à Riec-sur-Belon

Il s'agit des "écus" rappelant la forme des boucliers sur lesquels les Seigneurs et "gens d'armes" gravaient les figures qui les identifiaient et facilitaient le ralliement autour du chef dans les combats. Les écus sont donc ornés de figures, les "meubles", qui sont autant de signes distinctifs d'une seigneurie, propriété devenue exclusive durant la Féodalité du "Chef de nom et armes" d'une famille noble, en principe le fils aîné, héritier principal ; il est seul habilité à en user dans l'affirmation ostensible des marques de la dignité sociale que sont ses "prééminences" : la chapelle privée, le banc réservé, "l'enfeu" (la tombe) et ses armoiries sur la lisière ou dans les vitraux des chapelles et églises paroissiales, ... et souvent en abuse-t-il.

La connaissance des armoiries doit donc permettre, avec l'aide de l'Histoire et de l'Héraldique, d'identifier le seigneur qui a fait placer un tel écu, voir d'en dater l'époque.

C'est l'exercice auquel nous nous sommes livrés à partir de deux écus : l'un dans la chapelle St Léger près du château de la Porte-Neuve, l'autre isolé dans la chapelle de N.D. de Trébellec qui l'abrite, tous deux à Riec-sur-Belon ; recherche dont voici les résultats.

Le tableau de famille du marquis de Pont-Callec et de la Porte-Neuve à St Léger

Il représente Alain de Guer agenouillé à la droite de l'évêque sans doute de Vannes, devant lui ses trois fils dont au premier plan Charles qui lui succèdera et devra vendre le château et la seigneurie de la Porte-Neuve afin de rembourser les créanciers de son père. À la gauche de l'évêque : l'épouse Renée Françoise de Lannion et ses trois filles ; c'est après son décès, à Pont-Callec en Berné en 1677, qu'Alain de Guer démissionna en faveur de son fils aîné, entra dans la vie religieuse, fut Chanoine à Vannes, Recteur de Riec puis de Moëlan.

Malgré la restauration du tableau en 1996, les armoiries et l'inscription peinte près d'elles sont en partie effacées. «Qui fut peint en l'an 1659», suivait la décision de Louis XIV d'ériger les terres et seigneurie de Pont-Callec en Marquisat ; et effectivement les armoiries sont surmontées de la couronne de Marquis, dignité dont Alain de Guer pouvait s'enorgueillir.

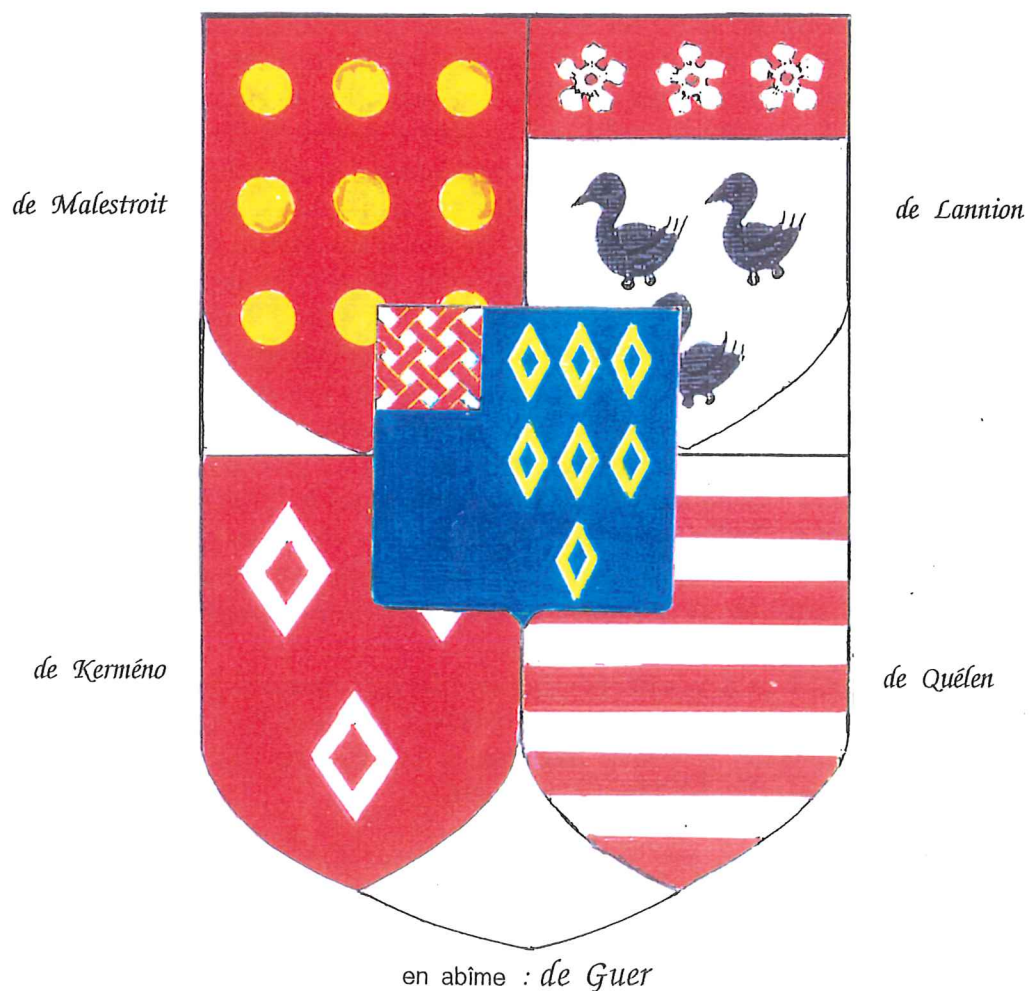
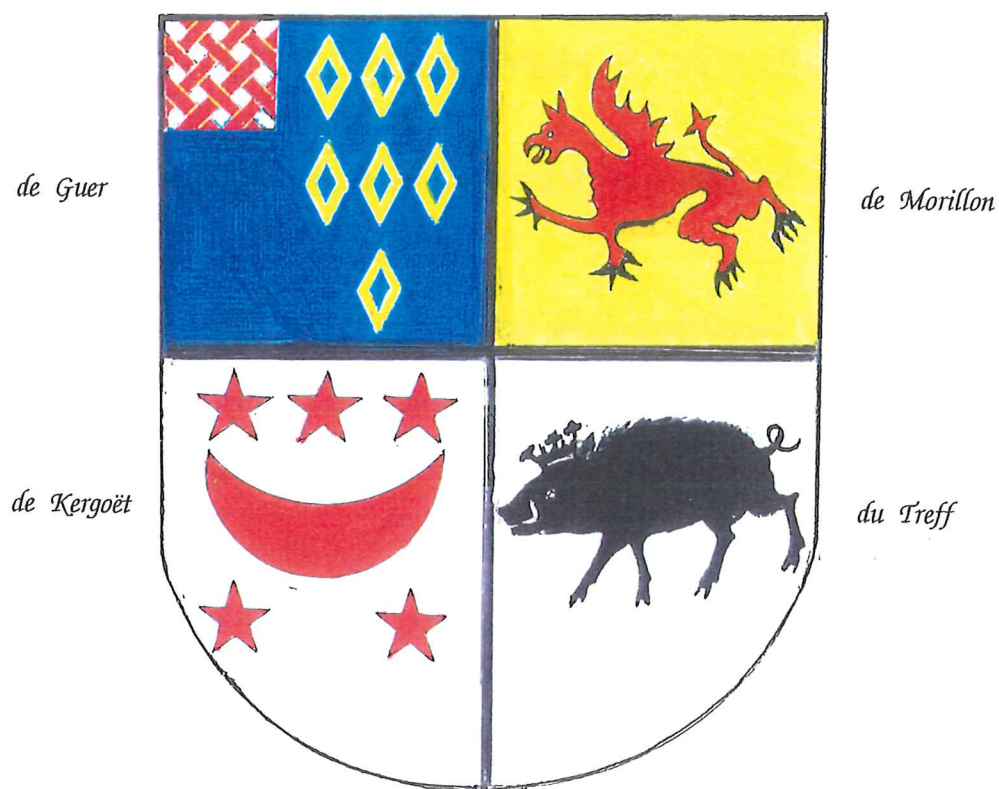
Des photographies prises en 1989 montrent au centre du tableau, devant l'évêque, un "pennon", composé des armoiries de ses ancêtres, celle de son épouse et au "coeur" ou "abîme" de l'écu, recouvrant en partie les autres, les siennes propres. On peut ainsi les lire :

* en 1, "de gueules (rouge) à 9 besants d'or, 3,3,3." ⇒ **Malestroît** : le besant étant une monnaie d'or de Byzance, figurée sur l'écu par un chevalier qui avait été en Terre sainte.

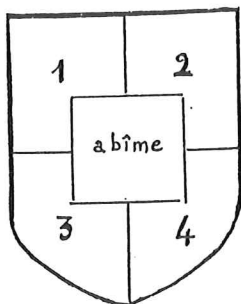
Anne de Malestroît, héritière de Pont-Callec, transmet cette seigneurie à sa petite fille Marie Papin de la Thévinère qui par son mariage en 1598 avec un précédent Charles de Guer, l'apporta dans la lignée. Les de Malestroît ont compté parmi les plus prestigieux ancêtres des de Guer depuis les croisades ; le dernier marquis, sans descendance, laissa ses biens à son filleul Armand de Bruc à condition qu'il fit précéder son nom de celui de Malestroît.

* en 2, "d'argent à 3 merlettes de sable (noir) ; au chef de gueules chargé de 3 quintefeuilles d'argent (blanc)" ⇒ **Lannion**.

Un Briant de Lannion avait pris le parti de Jean de Monfort, soutenu par des seigneurs en majorité favorables à un duc breton, contre le candidat du roi de France, lors de la guerre de Succession de Bretagne, et s'était distingué à la prise de Nantes et à la bataille d'Auray qui assura la victoire des Monfort en 1364.



Les de Lannion ont été Gouverneurs de Vannes et d'Auray au XVII^{ème} siècle, Sieurs de Quinipily à Baud, des Aubrays au Pays de Retz, de la Noë Verte à Lanloup (22) où s'élève toujours le manoir identique à celui de la Porte-Neuve, mais que Charles de Guer dut vendre.



* en 3, "de gueules à 3 macles d'argent, 2,1." ⇒ **de Kermeno**, "écartelé du **Garo**" par Jean, Gouverneur de Vannes.

En 1472, son ancêtre Guillaume était Procureur général du Duc, mais c'est par un descendant de la branche du Garo (56) que la tempête s'abattit sur Alain de Guer qui avait donné sa caution aux emprunts d'un cousin par sa mère, Jeanne de Kerméno. Les créanciers obtinrent un jugement de saisie des biens qui obligea la famille de Guer à rembourser les dettes du dilapidateur ; la vente des seigneuries du Heznant en Névez et de la Noë Verte n'y suffirent pas, appels au Roi et procès se succédèrent jusqu'en ...1811 !

* en 4, "burelé de 10 pièces d'argent et de gueules." ⇒ **de Quélen** ("burelé" = rayé comme dans un tapis de bureau et "gueules" vient de l'arabe *gul* = rose → rouge).

La famille de Quélen est citée depuis les croisades, avec Éon qui y participa deux fois, la seconde avec ses 4 fils dont seul l'aîné revint. Elle a connu un chambellan du Duc, un capitaine et le Connétable de Carhaix qui ratifièrent le traité de Guérande en 1365, abandon au fils de Jean de Monfort d'un héritage disputé durant 23 ans. Leur devise est :

"E peb amzer, Quelen" ↔ en tout temps Quélen.

* Au centre ou "abîme", **de Guer** dont le nom évoque l'implantation ancienne à Guer, mais c'est à Redené que l'histoire distingue au XIV^{ème} siècle, un 1^{er} Guillaume seigneur du Parc (*Vourglaz* actuel ← de *gourglaz* ← *gourglioz* en vieux breton = parc) et de Kerguesenec.

Il fait partie de la garde du Duc qu'il accompagne à Paris en Janvier 1332, épouse Plaesonne de Kermaël - ou Keremaël - en Moëlan (29). Le toponyme se transforme en Kerimel dont deux seigneuries portent le nom mais sont très éloignées de Moëlan. Trois Guillaume se suivent dont l'un est Capitaine de Carnoët en Guidel et de Pont-Callec en Berné et non seigneur du lieu.

Pendant quatre siècles les de Guer vont appliquer une politique matrimoniale, dans les évêchés de Vannes et de Cornouaille, qui par le jeu des alliances, du report sur l'aîné "héritier principal" de l'essentiel des biens et en dépit d'accidents toujours surmontés ou pardonnés, assurera au dernier Marquis de Pont-Callec, Gouverneur de Limoges, une richesse considérable qui franchira sans dommage la Révolution et l'Empire.

Le pennon de Notre Dame de Trébellec

Dans la chapelle côté Sud-Ouest, à peine repérable du fait de sa hauteur, a été placé un écu composé de 4 figures, un pennon, dont seule la 1^{ère} est identifiable vue du sol ;

* en 1, "d'azur à 7 macles d'or, 3,3,1, au franc canton d'argent fretté de 8 pièces de gueules" ("fretté" étant losangé par des entrelacs rouges et blancs). On reconnaît l'écu des **de Guer**.

La position élevée d'un écu fait partie des privilèges d'un seigneur supérieur. Placé au-dessus d'un autel et par cela respecté, difficilement accessible, il a traversé les siècles.

* en 2, et vu de près, ce qu'on croyait deviner se confirme "d'or au griffon de gueules armé de sable" appartient aux (de) **Morillon**.

Le griffon était un animal fabuleux au corps de lion, à la tête d'aigle surmontée d'oreilles de cheval, avec une grande aile sur le dos, parfois une crête en forme d'arête de poisson,

"armé de sable" en dotant le griffon de griffes noires... le tout propre à décontenancer l'ennemi.

Seigneur de la Porte-Neuve, Thibaud Morillon avait pris le parti de Jean de Monfort. Après la défaite des troupes espagnoles à Rédéné en 1342, le roi de France humilié se vengea ; son fils avait organisé un tournoi, à la faveur de la trêve de Malestroit en 1343 ; à son issue Philippe VI de Valois fit arrêter puis décapiter 14 Chevaliers bretons, parmi eux Thibaud Morillon, Geoffroy de Malestroit et son fils Jean. La guerre de Succession de Bretagne reprit de plus belle jusqu'à la défaite de Du Guesclin et des armées du Roi à Auray en 1364. Jean Morillon succéda à son père : Charles son aîné mourut sans descendance. Sa fille Catherine épousa Guillaume III de Guer en 1445 et la seigneurie de la Porte Neuve leur revint.

* en 4, avec une couronne finement dessinée sur la tête, un sanglier noir, armoirie unique en Bretagne et peut-être en Europe, "d'argent au sanglier de sable couronné de même". Les Nobiliaires concordent pour l'attribuer au seigneur **du Treff** en St Evarzec (29) ; à l'origine nom de lieu auquel succèdent *Dreff* puis *Dréo* actuel ; un château renforçait la défense des voies Quimper-Rosporden, Quimper-Concarneau et contrôlait la vallée du Jet.

Eon de Treff, Capitaine de Quimperlé en 1389 le devint à Concarneau en 1392, marque de confiance du duc Jean IV à qui il avait prêté serment de fidélité. Son fils Jean fut curateur du futur baron de Pont-l'Abbé en 1440 et garde de son manoir de Rostrenen, hautes charges.

Catherine de Treff apporta la seigneurie aux de Guer par son mariage avec Guillaume II.

* en 3, le dessin de l'armoire n'apparaît directement dans aucun Nobiliaire, la solution est donnée par Yvon de Guer, fils de Guillaume III à l'occasion de son procès contre la Dame de Kermoguer qui, après la mort de son mari, avait fait placer une "lisière" long ruban armorié, *"tant par dehors que aussi par dedans"* de l'église de Moëlan ; Yvon de guer l'avait fait enlever estimant qu'il était seul à pouvoir user de cette prééminence. La Cour de Quimperlé proposa de partager l'église en deux : *"côté de l'Évangile à de Guer, côté de l'Épître à de Kermoguer"*.

On doit à Anatole de Brémont d'Ars, propriétaire du manoir de la Porte Neuve qu'Yvon de Guer et Anne de Ploëc avaient fait rebâtir au XV^{ème} siècle, la transcription communiquée à la Société Archéologique du Finistère dont il était membre, d'un parchemin de 1494 (BASF 1885). On y lit les protestation et opposition d'Yvon de Guer : *«... il avait, et à lui appartenait un manoir noble et ancien, nommé vulgairement Kergoët... terres, héritages, fiefs»*, et aussi que les nobles gens de Kergoët portaient les armes dudit lieu *«d'argent à un croissant de gueules, et 5 étoiles de même, dont il est héritier et qui sont sur la grande vitre de l'église de Moëlan»...*

C'est l'armoire du pennon de N.D. de Trébellec qui ne présente qu'une étoile en bas mais si clairement asymétrique qu'il n'existe pas de doute sur la présence d'une pareille dans un écu dégagé des contraintes du vitrail. Les **de Kergoët** identifiés, les vérifications sont alors possibles et P. Potier de Courcy les confirme à Moëlan, dans son Nobiliaire et Armorial de Bretagne parmi 9 du même nom. Cette abondance qui tient à la fréquence du toponyme *Ker* = "lieu habité" et *Goët* = "bois, bosquet" ne permet guère de les distinguer les uns des autres, non plus que leurs filiations, dans les textes anciens sur lesquels s'appuie l'écriture de l'Histoire.

Le document daté du 30 Octobre 1494 relate l'origine du procès et le conclut par l'arrangement entre les deux parties, signé devant M^e Guillaume de Pluvié, Procureur et deux Notaires ; Marguerite de Hirgarz, veuve de Kermoguer, acceptait la solution de la Cour de Justice, sous réserve de l'accord du Conseil de famille.

Considérations sur l'âge du pennon de Notre Dame de Trébellec

Si l'on tient pour acquis que les armoiries d'Anne de Ploeuc n'y figurent pas et que son contrat de mariage avec Yvon de Guer date de 1476, on a une limite supérieure de l'époque de confection du pennon, mais non de sa pose dans une chapelle du XVIème siècle.

La généalogie de la "maison" de Guer, d'après les archives laissées par Joly de Rosgrand, Sénéchal de Quimperlé avant la Révolution de 1789 (fonds de Lépineau aux A.D.F.), permet de suivre la filiation:

Guillaume I de Guer X Plaesonne ? ou Aliette ? de Kermaël (Kimmel),
Guillaume II de Guer X Marquerite du Treff,
Guillaume III de Guer X Catherine Morillon, contrat en 1445.

Le raisonnement s'appuie sur la coutume de faire apparaître l'armoirie de l'épouse noble en même temps que celle du seigneur "chef de nom et armes" et souvent en 2, puis celles de leurs ancêtres; le pennon remonterait donc au milieu du XVème siècle, entre 1445 et 1476.

Cette époque correspond à celle des peintures sur verre exécutées par des ateliers régionaux, normalement ici sur commande de Guillaume de Guer et de Catherine Morillon. Il y aurait donc eu transfert du pennon depuis une chapelle plus ancienne d'un siècle.

Evocateurs de tant d'évènements, dans des lieux où tant de nos ancêtres se sont recueillis au meilleur et au pire de leur vie, les écus sont des éléments du patrimoine culturel; au même titre que les chapelles qui les abritent, ils méritent respect et protection.

Gilbert BAUDRY - Mai 2002

Société d'Archéologie et d'Histoire du Pays de Lorient

LE PELERINAGE DE SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE

Les pèlerinages au Moyen Age

« Saint-Jacques-de-Compostelle, pour l'homme du Moyen Age et pour ses successeurs, n'a pas été le grand pèlerinage que voulait la nature des choses, comme le voyage d'Orient parce que là étaient les Lieux Saints, ou le voyage de Rome parce que là étaient les apôtres fondateurs de l'Eglise d'Occident.

Compostelle, ce n'était ni le voyage vers le martyr, ni la venue vers le Siège apostolique. Et pourtant, par-delà l'horizon limité de mille pèlerinages entre lesquels s'inscrivait le calendrier de la piété populaire, par-delà même les perspectives des hauts lieux comme Le Vézelay ou Saint-Michel-au-péril-de-la-Mer, Compostelle fait figure de lieu saint privilégié. Peut-être sans les à-coups de la piété jubilaire sans cesse ranimée par la volonté pontificale en faveur du pèlerin romain, celui de Compostelle représente-t-il le plus fort et le plus constant des centres d'attractions religieux de l'Occident médiéval.

C'est de foi qu'il s'agit ici, avant tout. Une foi qui pousse les hommes à la mortification des cheminements difficiles, à la brisure sociale qu'est l'absence, au risque que fait planer sur le pèlerin la multiplication des occasions de maladie. Acte de foi, qui fait aller de sanctuaire en sanctuaire des hommes pour qui le chemin constellé d'étoiles devient, dans le ciel, une immense signalisation. »¹

Ces propos de l'illustre historien Jean Favier résument parfaitement l'une des données fondamentales de la piété au Moyen Age : **Le Pèlerinage.**

« Marche ! sois guéri ! vois »

Appliquant à la lettre ce que leur dictait l'Evangile, des millions d'hommes et de femmes quittèrent leur foyer pour se faire pèlerins.

Aller prier sur le tombeau du Christ à Jérusalem était naturellement le pèlerinage par excellence. Mais la route des lieux saints s'avérait un véritable calvaire pour ces humbles croyants, tant les dangers étaient grands sur les chemins « étrangers », quand les Turcs n'interdisaient pas purement et simplement le passage sur leurs territoires.

Le pèlerinage à Rome, sur les tombes des apôtres Pierre et Paul, connut un grand succès dès le Moyen Age (V^e au VIII^e siècle), à tel point que le terme de « Romieu » ou « Roumieu » servit à désigner ensuite les pèlerins, qu'ils aillent à Rome ou à Saint-Jacques-de-Compostelle.

Au V^e siècle, nos ancêtres les Gaulois (du moins ceux qui habitaient la future « Touraine ») vénéraient à tel point un ancien légionnaire romain qu'ils en firent « l'apôtre des Gaules » : Saint-Martin.

Le tombeau de l'évêque de Tours va devenir le sanctuaire national des Mérovingiens (V^e -VIII^e siècle).

Du V^e au IX^e siècle, des pèlerinages naissent et prospèrent attirant des foules considérables : Notre Dame du Puy au Puy-en-Velay, Saint Hilaire à Poitiers, Saint Martial à Limoges, Saint Gilles à Saint-Gilles-du-Gard, Sainte Foy à Conques..., sans oublier le Mont Tombe, futur Mont-Saint-Michel.

¹ Préface du catalogue de l'exposition sur Saint-Jacques-de-Compostelle en 1976 à Parthenay

En l'an de grâce 950, accompagné d'une suite nombreuse (95 personnes) Godescalc, évêque du Puy-en-Velay, se rend à cheval sur les lieux d'un sanctuaire dont la réputation ne cesse de grandir : **Santiago De Compostella**.

I -La découverte du tombeau

Les récits légendaires de la découverte du tombeau de Saint Jacques peuvent prêter à sourire, en cette fin de XX^e siècle où le « progrès » et la « science » prétendent régenter l'Univers. Deux guerres mondiales et des conflits incessants sur les cinq Continents de la planète devraient nous conduire à plus d'humilité... vertu première du pèlerin... comme de l'historien !

Les premiers écrits relatant la découverte du tombeau de l'apôtre datent de 1077 : ils sont contenus dans la « Concordia de Antealtares », texte d'un accord signé entre l'évêque de Compostelle, Diego Pelaez et les moines du premier monastère. Ils nous rapportent en un récit empreint du merveilleux propre au Moyen Age, l'aventure extraordinaire de l'ermite Pelagius (ou Pelagio) et de l'évêque Théodomir :

En ce temps là, à l'aube du IX^e siècle, un ermite du nom de Pélagius vivait auprès de l'église de San Felix de Lovio, non loin de la ville d'Iria Flavia, où siégeait l'évêque Théodomir. Vers 810-813, Pélagius est le témoin de phénomènes surnaturels et reçoit, en songe, la révélation du lieu du tombeau de Saint Jacques. Après s'être confié à l'évêque Théodomir, les deux hommes partent à sa recherche guidés par une étoile mystérieuse brillant au-dessus de celui-ci. Le champ où gît le tombeau prend le nom de « Campus stellae » (champ de l'étoile), qui deviendra ensuite « Compostelle ». Pélagius et Théodomir découvrent une tombe où reposent trois sarcophages. Pour Théodomir, pas de doute : il s'agit des sépultures de l'apôtre Jacques et de ses deux compagnons Athenase et Théodore, dont on avait perdu le souvenir depuis plusieurs siècles.



L'évêque Théodomir découvre le tombeau de Saint Jacques
Miniature de la cathédrale de Compostelle (XII^e – XIII^e)

La nouvelle fait grand bruit au royaume des Asturies et de Galice. Le roi Alphonse II (789-842) fait édifier aussitôt une église sur ce « Campus stellae ». La dévotion prend très vite de l'ampleur et les foules se déplacent en pèlerinage pour rendre hommage à l'apôtre du Christ.

Localisée dans un premier temps à la Galice, la renommée du sanctuaire de Compostelle gagne peu à peu toute la Chrétienté.

En 844, la victoire du roi chrétien Ramiro sur les Maures, à Clavijo, assoit définitivement la réputation de Saint Jacques : n'est-il pas apparu soudainement dans le ciel sous les traits d'un fougueux cavalier menant les chrétiens à la victoire ?

Saint Jacques devient le « Matamore » (« tueur de Maures »), le symbole de la lutte contre les « Infidèles », ces musulmans chassés peu à peu d'Espagne, au cours de la « Reconquista » (reconquête des territoires perdus).

« Santiago de Compostelle » connaît un tel succès dans la seconde moitié du IX^e siècle, qu'il faut édifier une nouvelle église consacrée en 899.

Alphonse II, le premier pèlerin

A l'orée du siècle, en ces temps où se produit cet événement exceptionnel que constitue la mise à jour de la sépulture d'un compagnon du Christ, l'Espagne est tout entière aux mains des musulmans, ces « terribles maures » qui prétendent imposer l'Islam... exceptées quelques montagnes isolées à l'extrême nord de la péninsule.

Les « Infidèles » n'ont subi qu'un seul revers dans leur inéluctable progression, en 722, face à quelques tribus asturiennes regroupées autour d'un chef, Don Pelayo, lors de la bataille de Covadonga.

Le vainqueur inaugure la lignée d'une monarchie tout entière consacrée à son indépendance. En 791, monte sur le trône un jeune monarque qui va marquer son époque, Alphonse II. Contemporain des deux personnages les plus importants de cette fin de millénaire, l'empereur d'Occident, Charlemagne (800-814) et l'émir Abd-al-Rahman II (822-852), Alphonse II va se révéler un politique d'envergure durant son très long règne, de 791 à 842.

Imposant « l'onction royale » des anciens rois goths, il légitime ainsi un pouvoir dont l'éclat va briller dans la capitale qu'il se choisit, Oviedo : palais royal, établissements de bains, églises et hôpitaux rivalisent bientôt de splendeur.

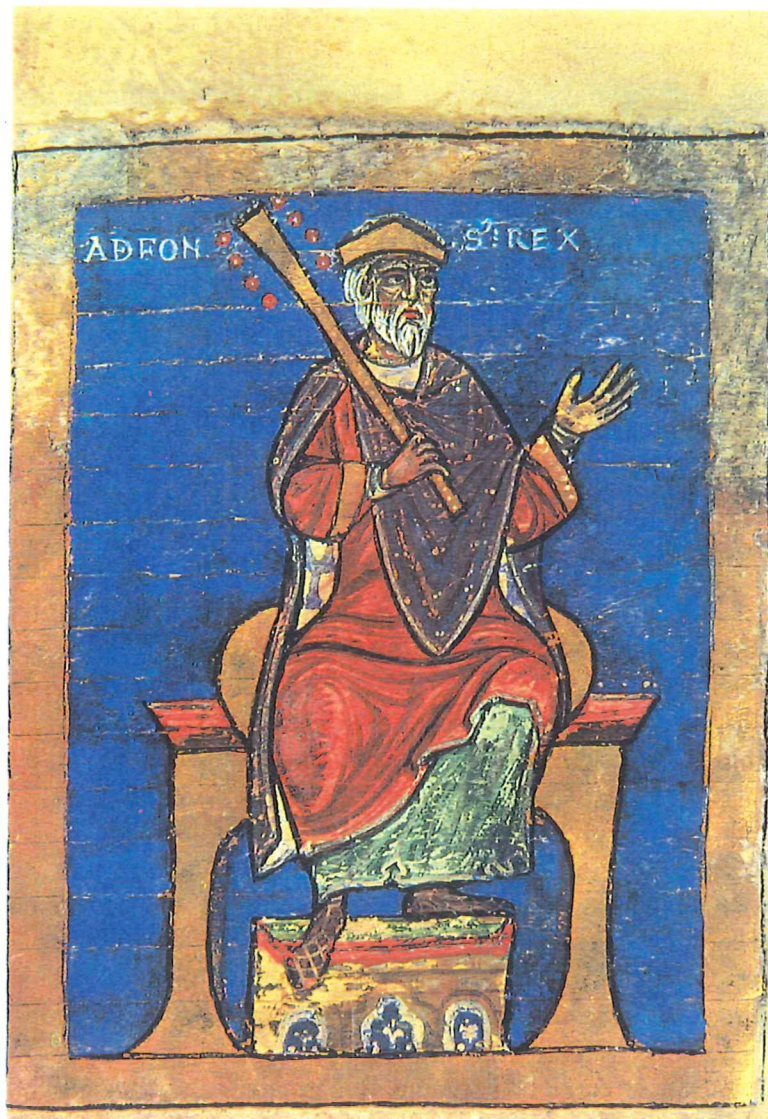
Sans doute influencé par les nombreux Mozarabes (chrétiens fuyant les persécutions de l'émirat musulman) présents à la cour, Alphonse II « le chaste », conçoit le premier l'idée de la « Reconquista », la reconquête des terres soumises aux Maures.

Lorsque lui parvient l'écho de la découverte du tombeau de Saint Jacques, le roi des Asturies se rend en pèlerinage près de Padron, dans le « champ de l'étoile », ce « campus stellae » appelé à passer à la postérité.

Il inaugure la plus ancienne route du pèlerinage de Santiago, celle qui relie la ville d'Oviedo à Compostelle, à travers les Asturies Occidentales, en passant par les cités de Las Regueras, Grado, Salas, Tineo, Allande et Grandas de Salima.

Il fait surtout édifier une église de pierre sur le site sacré. Très tôt, les pèlerins affluent vers ce sanctuaire possédant de si précieuses reliques, celles d'un apôtre du Christ.

Désormais, la dévotion à Santiago servira de caution religieuse à une vaste entreprise politique, la Reconquista, reconquête des terres autrefois chrétiennes ... puisque la Tradition a fait de Saint Jacques l'évangéliste de l'Espagne aux premiers temps de la chrétienté.



Alphonse II, Le Chaste : le premier pèlerin de Saint Jacques
Miniature de la cathédrale de Compostelle (XII^e - XIII^e siècle)

Santiago et la Reconquista

La Reconquista s'est étendue sur plusieurs siècles : de 722, la première victoire d'un chef chrétien, Don Pelayo, à Covadonga, jusqu'au 2 janvier 1492, avec la prise de Grenade. Boabdil, le dernier chef musulman remet en personne les clés de la ville aux rois catholiques Ferdinand II d'Aragon et Isabelle de Castille qui s'installent le même jour au fabuleux palais de l'Alhambra.

La Reconquête est achevée.

Le culte de Saint Jacques y a participé activement, tout d'abord, par la symbolique : Saint Jacques est le « Matamoros », le « tueur de Maures ».

844 : Clavijo

Lorsque l'on considère la statuaire de l'apôtre, on constate une notable différence entre l'Espagne et les autres pays européens. Dans ces derniers, Saint Jacques apparaît le plus souvent en pèlerin avec ses attributs habituels : coquille, pèlerine, bourdon et besace.

En Espagne, il est souvent représenté sur un cheval fougueux piétinant les Maures vaincus ... illustration de la légende née de la victoire des troupes chrétiennes de Ramiro I^{er} (Roi des Asuries de 842 à 850) sur les combattants de l'émir Abd-al-Rahman II, en 844, à Clavijo (à 17 km de Logrono, capitale de la Rioja).

Or, selon cette légende, la veille de la journée victorieuse, Ramiro I^{er} eut la vision de Saint Jacques sur un cheval blanc menant les chrétiens au combat, vision qui se renouvela durant la bataille, assurant ainsi leur victoire.

Désormais, la Reconquista s'effectuera au cri de guerre de « *Santiago et cierra Espana !* » (Saint Jacques et l'Espagne unie !).

II - Le développement du pèlerinage (XI^e – XIV^e siècle)

Les terreurs de l'an mil ayant vécu, le XI^e siècle voit surgir à travers tout l'Occident chrétien un extraordinaire élan d'énergie et de foi dont « l'art roman » est sans doute la plus belle expression.

Et pourtant le schisme entre l'église d'Orient et l'église d'Occident est définitivement consommé en 1054. L'année suivante, la victoire des Turcs sur le califat des Abassides interdit le pèlerinage à Jérusalem et les lieux saints.

Désormais, deux pèlerinages vont se disputer les faveurs des chrétiens d'Occident : les « Romieux » (ou « Roumieux ») se rendront à Rome sur les tombeaux des apôtres Pierre et Paul, les « Jacquets » à Saint-Jacques-de-Compostelle.

De la moitié du XI^e au XIV^e siècle, le pèlerinage de Compostelle vit son apogée : les chemins de Saint-Jacques se dessinent peu à peu à travers toute l'Europe ; églises et chapelles sortent de terre, des mains des compagnons-bâisseurs ; monastères et hôpitaux accueillent les pèlerins sur les « routes » du pèlerinage.

Dans le Nord de l'Espagne, sur les chemins suivis par les pèlerins, des villes surgissent du néant, à seule fin de répondre aux besoins des Jacquets. Attirés par des promesses de terres gratuites et privilèges de toutes sortes, des maçons, charpentiers, marchands ... de tout l'Occident s'établissent dans les cités traversées ou nouvellement créées. On mesure mal aujourd'hui les bouleversements apportés par le pèlerinage de Compostelle à travers toute l'Europe ! Sous l'impulsion de la puissante abbaye de Cluny, des millions de pèlerins, de toutes classes sociales, quittent leur logis en direction de la Galice et de son sanctuaire sacré, Santiago de Compostella.

III - Heurs et malheurs du pèlerinage (XV^e - XX^e siècle)

Après avoir connu son heure de gloire au XII^e siècle, le pèlerinage à Compostelle subit un sérieux « coup de frein » au XIV^e et XV^e siècle : les batailles incessantes entre Français et

Anglais durant la guerre de Cent ans (1337-1453), rendaient les chemins particulièrement dangereux.

La Réforme lui porta un coup presque fatal. Initiée par Luther (1483-1548), celle-ci remporta un vif succès à travers toute l'Europe. Or ses partisans s'opposaient à la vénération des reliques des saints et donc des pèlerinages qui les accompagnaient.

Les guerres de religion qui couvrirent de sang la France au cours de la seconde moitié du XVI^e siècle ralentirent sérieusement le pèlerinage à Compostelle ... d'autant que les « coquillards », véritables bandes armées de truands, y sévissaient de plus en plus, détroussant les pèlerins quand ils ne les trucidèrent pas purement et simplement.

Après avoir connu un regain de popularité en France durant le règne de Louis XIII (1610 à 1643), le pèlerinage de Compostelle subit ensuite les vicissitudes des guerres entre la France et l'Espagne. Dénonçant « *les désordres qui se produisent dans le royaume sous le prétexte de dévotion et de pèlerinage* », Louis XIV promulgue un édit, en août 1671, les réglementant.

Son successeur, Louis XV, va encore plus loin, interdisant les pèlerinages en pays « étrangers ».

La Révolution Française et l'Empire ne feront rien pour lui redonner vie. On pourrait penser que la reconnaissance officielle de l'authenticité des reliques de Saint Jacques (à l'occasion de fouilles dans la cathédrale), en 1854, par la papauté allait donner le signal d'un renouveau. En fait, il faudra attendre la seconde moitié du XX^e siècle, pour voir les jacquets reprendre le chemin de leurs glorieux aînés.

L'activité inlassable de quelques personnalités, telles que Jeanne Viellard et René De La Coste-Messelière, est à l'origine d'une véritable « seconde jeunesse » du pèlerinage, comme le prouvent ces quelques événements majeurs :

- 1982 : le pape Jean-Paul II se rend à Compostelle
- 1987 : le conseil de l'Europe déclare les chemins de Compostelle « premier itinéraire culturel européen »
- 1989 : le pape Jean-Paul II accueille la jeunesse d'Europe à Compostelle.
- 1993 : année jubilaire. Le roi d'Espagne Juan Carlos préside les grandes fêtes de Saint-Jacques.
- 1999 : année jubilaire

IV - Le pèlerin de Compostelle

« Les hommes du XII^e siècle ont aimé passionnément ces grands voyages. Il leur semblait que la vie du pèlerin était la vie même du chrétien. Car qu'est-ce le chrétien ? Sinon un éternel voyageur, un passant en marche vers une Jérusalem éternelle »

Il faut toujours avoir à l'esprit ces propos du célèbre historien du Moyen Age, Emile Mâle, si l'on veut comprendre les raisons qui poussaient ces hommes et ces femmes à quitter leur demeure pour prendre le chemin, ô combien périlleux, de Saint-Jacques-de-Compostelle.

A - Les motivations des jacquets

Elles apparaissent fort diverses : il s'agit parfois d'un pèlerinage-pénitence imposé par l'église pour le rachat de péchés graves. Un bon exemple nous est fourni par le ou les

pèlerinages prescrits, au cours du XIII^e siècle, aux personnes suspectes d'adhésion à l'hérésie cathare. Ainsi, en 1258, un habitant de Najac fut-il condamné, sous ce motif, à effectuer cinq pèlerinages : Compostelle, Rocamadour, Conques, Notre-Dame du Puy-en-Velay et Notre-Dame de Montpellier.

Le pèlerinage à Compostelle s'effectuait parfois à la suite de l'accomplissement d'un vœu, une guérison obtenue, par exemple.

Le goût de l'aventure guidait également certains pèlerins : espoir d'une vie plus facile sur ces terres du Nord de l'Espagne, la possibilité d'exprimer ses talents d'artisan (maçon, tailleur de pierres, charpentier ...) ou de commerçant, dans les villes de passage, ne sont pas non plus à négliger, dans les diverses sources de motivation.

Mais l'état d'esprit qui animait la majorité des pèlerins s'explique avant tout par l'immense ferveur dont jouissait Compostelle ; toucher le tombeau d'un apôtre du Christ rapproche de Dieu. C'est la foi, une foi ardente et profonde qui guidait les Jacquets sur les chemins. De retour au pays, c'est un « homme nouveau » qui imposait le respect et faisait l'admiration de tous.

B - L'équipement du pèlerin

Il nous est parfaitement connu par l'une de ces nombreuses chansons entonnées le long des chemins (rien de tel pour se donner du courage !).

*« Des choses nécessaires
Il faut être garni ;
A l'exemple des Pères
N'être pas défourni
De bourdon, de malette
Aussi d'un grand chapeau
Et contre la tempête
Avoir un bon manteau ».*

*« Ma calebasse est ma compagne
Mon bourdon, mon compagnon,
La taverne m'y gouverne
L'hôpital, c'est ma maison ».*

Au Moyen Age, seuls les membres de la noblesse et du haut clergé pérégrinaient à cheval. L'immense cohorte des jacquets s'en allait à pied sur les mauvais chemins de France... et de Navarre ! (sans oublié la lointaine Galice)

L'équipement du pèlerin s'est précisé au fil des siècles : de simples sandales habillaient, le plus souvent, les pieds de ces humbles marcheurs de la foi. Les vêtements variaient selon les époques et les traditions propres à chaque pays. La « pèlerine », grande cape parfois renforcée de cuir, recouvrant les vêtements, fit son apparition au cours du XV^e siècle et se généralisa par la suite ; de même que le chapeau de feutre à larges bords.

Outre les vêtements, le jacquet se munissait de quelques attributs indispensables :

-Le « **bourdon** »

C'est le bâton qui lui servait d'appui pour la marche... et d'arme contre les brigands, « coquillards » (faux pèlerins) et d'autres bêtes féroces : chiens et loups.

-la besace

C'est un petit sac en peau de bête où le pèlerin rangeait sa réserve de pain.

-la gourde ou calebasse pour garder la boisson

Il convient de signaler ici le caractère sacré de deux des attributs du jacquet : le bourdon et le besace.

Quand un pèlerin se décidait à partir à Compostelle, il commençait d'abord par mettre en ordre ses affaires ... et rédiger son testament !

Il devait suivre ensuite une cérémonie religieuse spéciale, dans l'église paroissiale : pourvu de la besace et du bourdon, le futur jacquet s'agenouillait devant l'autel où un prêtre bénissait ces insignes en récitant une prière particulière, dont il nous reste de nombreux témoignages. Ainsi, celle à l'honneur à Lyon, au XII^e siècle, telle qu'elle apparaît dans le Pontifical :

« Au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, reçois cette besace, insigne de ta pérégrination, afin que bien mortifié et purifié, tu mérites de parvenir à l'église de saint Jacques où tu veux te rendre et, qu'ayant achevé ton voyage, tu reviennes vers nous en bonne santé et joyeux, par la grâce de Dieu qui vit et règne dans les siècles des siècles.

Reçois ce bâton, réconfort contre la fatigue de la marche dans la voie de ton pèlerinage, afin que tu puisses vaincre toutes les embûches de l'ennemi et parvenir en toute tranquillité au sanctuaire de saint Jacques et que, ton but atteint, tu reviennes avec joie par la grâce de Dieu ».

-la coquille

C'est l'emblème spécifique du pèlerinage de Compostelle. Pourquoi une coquille ? En fait, l'origine est mal connue et les légendes abondent en la matière !

Le jacquet ne pouvait acquérir la fameuse coquille qu'au terme de son pèlerinage à Compostelle. Cousue ensuite sur le chapeau, la besace ou la pèlerine, la coquille symbolisait l'accomplissement du pèlerinage, la récompense suprême.

Elle perdit, hélas, son caractère sacré au fil des siècles : la charité étant la règle absolue envers les pèlerins de Compostelle (soins, hébergement, nourriture), la tentation était grande pour les faux-pèlerins, les « coquillards », d'en arborer également. De nombreux mendiants se faisaient ainsi nourrir et héberger gratis (comment les distinguer des vrais pèlerins dont l'allure et les vêtements en faisaient souvent des « frères de misère »).

Les confréries de Saint Jacques

Réservées aux seuls pèlerins ayant fait le pèlerinage de Compostelle, les confréries de Saint Jacques se sont multipliées aux XIV^e et XV^e siècle.

Celles-ci disposaient de statuts particuliers et leurs membres arboraient fièrement leur uniforme le jour de la fête de « Monsieur Saint Jacques », le 25 juillet. Après la messe et la solennelle procession, venait l'heure des joyeuses agapes ... et autres ripailles.

Entretien le culte de leur saint patron, exerçant des œuvres de piété et charité, les confréries de Saint Jacques se voyaient attribuer fréquemment des chapelles particulières dans les églises.

Leur souvenir nous a été transmis par des registres spéciaux, tel le « livre du bienheureux Jacques » rédigé par la confrérie Saint Jacques de Villefranche-de-Rouergue. Fondée en 1493 par vingt et un anciens jacquets, celle-ci fut active jusqu'à la Révolution.

V - Les chemins de Saint Jacques

A - Les quatre routes de Compostelle

« Quatuor viae sunt que ad sanctum Jacobum tendentes ... »

« Il y a quatre routes qui, menant à Saint Jacques, se réunissent en une seule à Puente la Reina, en territoire espagnol ; l'une passe par Saint-Gilles (du Gard), Montpellier, Toulouse et le Somport ; une autre par Notre-Dame du Puy, Sainte-Foy de Conques et Saint-Pierre de Moissac ; une autre traverse Sainte-Marie-Madeleine de Vézelay, Saint-Léonard en Limousin et la ville de Périgueux ; une autre encore passe par Saint-Martin de Tours, Saint-Hilaire de Poitiers, Saint-Jean d'Angély, Saint-Eutrope de Saintes et la ville de Bordeaux.

La route qui passe par Sainte-Foix, celle qui traverse Saint-Léonard et celle qui passe par Saint-Martin se réunissent à Ostabat et après avoir franchi le col de Cize, elles rejoignent à Puente de la Reina celle qui traverse le Somport ; de là un seul chemin conduit à Saint-Jacques ».

Ces quelques lignes sont extraites du plus ancien « guide touristique » connu : « le guide du pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle ».

Rédigé en latin, entre les années 1130-1140, ce « guide » est un document historique exceptionnel car il nous détaille les itinéraires principaux suivis par les jacquets.

Autre intérêt majeur, la description des églises et sanctuaires à vénérer par les pèlerins : le tombeau de Saint Gilles à Saint-Gilles du Gard ou celui de Saint Eutrope à Saintes par exemple.

Cet ouvrage nous fournit également de précieuses informations sur la réputation dont jouissaient ces lieux de pèlerinage abritant des reliques ou « corps saints », sur les quatre routes principales :

-La Via Turonensis

Pour les pèlerins venant du Nord de l'Europe, d'Angleterre, ceux qui partaient de Normandie ou passaient par Paris, Saint-Martin à Tours est le point de départ de l'une des « routes ». Puis il faut se rendre sur les tombeaux de Saint Hilaire à Poitiers, Saint Jean à Angély, Saint Eutrope à Saintes et Saint Seurin à Bordeaux.

-La Via Lemovicensis

Elle part de Sainte Marie-Madeleine à Vézelay et passe par les sanctuaires de Saint Léonard à Noblat et Saint Front à Périgueux.

-La Via Podiensis

Notre-Dame au Puy-en-Velay est le point de départ. Elle passe par Conques (reliques de Sainte Foy) et Saint-Pierre de Moissac.

-La Via Tolosana

Arles et ses nombreux corps saints (Trophime, Césaire ...) est le point de départ. Saint Gilles (du Gard) est ensuite une étape obligée, de même que Saint-Guilhem-Du-Désert (reliques de Saint Guillaume). Saint Sernin, à Toulouse, acquit une telle célébrité au cours des siècles que cette route a pris le nom de la ville, la Via « Tolosana ».

B - Les voies secondaires

A côté de ces quatre grandes routes du pèlerinage, il existait de nombreux chemins « secondaires ». Il ne faut surtout pas croire que les pèlerins suivaient aveuglément ces quatre routes principales.

Les chemins de Compostelle ont évolué au cours des siècles pour de multiples raisons : la création de nouveaux ponts ou chemins, les guerres interdisant le passage de telle ou telle région, les conditions climatiques (imaginez la traversée de l'Aubrac, en plein hiver) etc...

Ainsi, après avoir vénéré le tombeau de Saint Léonard à Noblat, à côté de Limoges, de nombreux pèlerins quittaient la « Via Lemovicencis » pour cheminer vers Rocamadour et sa célèbre Vierge Noire. C'est que Rocamadour fut du XIII^e au XVI^e, l'un des pèlerinages les plus célèbres de la chrétienté.

Mais qu'ils fussent ceux des quatre routes principales ou ceux des voies secondaires, tous les chemins menaient à Compostelle !

VI - La vie des pèlerins sur les chemins

« Ils peuplent la paysage du Moyen Age. On les voit se grouper au printemps, comme des migrateurs à la saison de l'envol. Dans le Livre d'heures de la duchesse de Bourgogne, avril et septembre sont les mois du pèlerin : le départ aux beaux jours, le retour si Dieu le veut, avant les vendanges et l'hiver.

Il en part de tous les coins de l'Occident. Ceux des villages gagnent les bourgs, ceux des bourgs se retrouvent au plus proche sanctuaire ou mieux, si possible, à l'un des quatre grands rassemblements du Chemin de Compostelle : Saint-Martin de Tours, la Madeleine de Vézelay, Notre-Dame du Puy et Saint-Trophime d'Arles.

On reste bien souvent entre pays, pour se soutenir, se défendre, se comprendre.

*Sem pelgrin de vila aycela
Que Orlbac proch Jordan s'apela.
(Nous sommes pèlerins d'Aurillac
La ville proche de la Jordanne)*

Ces lignes sont extraites du remarquable ouvrage de Barret et Gurgand : « Priez pour nous à Compostelle » (Hachette littérature)

Il faut le lire pour comprendre toutes les difficultés que devaient affronter les pèlerins sur les chemins, avant d'atteindre Santiago de Compostella. Entre mille dangers, citons tout particulièrement :

-le franchissement des fleuves

« Le chemin de Saint-Jacques croise deux fleuves qui coulent près du village de Saint-Jean de Sorde, l'un à droite, l'autre à gauche ; l'un s'appelle gave, l'autre, fleuve ; il est impossible de les traverser autrement qu'en barque. Maudits soient leurs bateliers ! En effet, quoique ces fleuves soient tout à fait étroits, ces gens ont cependant coutume d'exiger de

chaque homme qu'ils font passer de l'autre côté, aussi bien du pauvre que du riche, une pièce de monnaie et pour un cheval, ils en extorquent indignement par la force, quatre. Or leur bateau est petit, fait d'un seul tronc d'arbre, pouvant à peine porter les chevaux ; aussi quand on y monte, faut-il prendre bien garde de ne pas tomber à l'eau. Tu feras bien de tenir ton cheval par la bride, derrière toi, dans l'eau, hors du bateau, et de ne t'embarquer qu'avec peu de passagers, car si le bateau est trop chargé, il chavire aussitôt.

Bien des fois aussi, après avoir reçu l'argent, les passeurs font monter une si grande troupe de pèlerins que le bateau se retourne et que les pèlerins sont noyés ; et alors les bateliers se réjouissent méchamment après s'être emparés des dépouilles des morts ». (« Guide du pèlerin », page 21)

Fichtre ! Le passage du gave d'Oloron n'était vraiment pas de tout repos.

Ce qui est plus grave, c'est qu'il existe de multiples exemples de ce genre à propos des périls engendrés par le passage des rivières et des fleuves.

-Les coquillards et autres « escrocs »

Ayant déjà décrit ces faux pèlerins qu'étaient les « coquillards », je me contenterai de rappeler ici les nombreux escrocs et faux péagers guettant les crédules pèlerins. Le « guide du pèlerin » dresse un portrait saisissant de ces faux péagers sévissant en pays Basque (quel contraste avec le chaleureux accueil rencontré aujourd'hui par les pèlerins-randonneurs en cette superbe région !).

« Dans ce pays, il y a de mauvais péagers, à savoir auprès des ports de Cize, dans le bourg appelé Ostabat, à Saint-Jean et Saint-Michel-Pied-de-Port ; ils sont franchement à envoyer au diable. En effet, ils vont au-devant des pèlerins avec deux ou trois bâtons pour extorquer par la force un injuste tribut, et si quelque voyageur refuse de céder à leur demande et de donner de l'argent, ils le frappent à coups de bâton et lui arrache la taxe en l'injuriant et le fouillant jusque dans ses culottes ». (« Guide du pèlerin », page 23)

VII - L'hébergement

Aujourd'hui, quand vous cheminez sur le GR 65, le « chemin de Saint-Jacques », vers Compostelle, vous avez le choix entre de nombreux gîtes d'étapes ou hôtels confortables, tout au long de votre pérégrination. Mais quelle était la situation au Moyen Age ? C'est encore le fameux guide du pèlerin qui nous donne la réponse :

« Les pèlerins pauvres ou riches qui reviennent de Saint-Jacques ou qui y vont doivent être reçus avec charité et égards pour tous ; car quiconque les aura reçus et hébergés avec empressement aura pour hôte non seulement Saint-Jacques mais notre Seigneur lui-même, ainsi qu'il l'a dit dans son évangile « qui vous reçoit, me reçoit ».

« Nombreux sont ceux qui jadis encoururent la colère de Dieu par qu'ils n'avaient pas voulu recevoir les pèlerins de Saint-Jacques et les indigents ... ».

« Les hospices, ont été installés à des emplacements où ils étaient nécessaires, ce sont des lieux sacrés, des maisons de Dieu pour le réconfort des saints pèlerins, le repas des indigents, la consolation des malades, le salut des morts, l'aide aux vivants ». (« Guide du pèlerin », pages 11 et 123)

Du XII^e au XIV^e siècle, les chemins de Saint-Jacques voyaient pérégriner, chaque année, deux cent à cinq cent mille jacquets !

Pour nourrir, héberger et soigner une telle multitude, un véritable réseau d'accueil charitable se mit en place dès la seconde moitié du XII^e siècle. Des maladreries, maisons-

Dieu, hospices et hôpitaux s'édifièrent dans les campagnes les plus reculées, comme en certains sites privilégiés :

-L'entrée des villes

Aux portes des villes closes, au-delà des remparts, on vit se créer de véritables « faubourgs Saint-Jacques », rassemblant les édifices civils et religieux, assurant la nourriture terrestre et spirituelle des jacquets.

Celui de Parthenay, capitale de l'ancienne Gâtine, très fréquenté par les pèlerins au Moyen Age nous offre encore aujourd'hui un exemple vivant :

A la suite de son pèlerinage à Compostelle en 1169, Guillaume IX l'archevêque, seigneur de Parthenay, fit construire le prieuré de la Madeleine et l'église Saint-Jacques. Les pèlerins pouvaient s'y reposer et prier avant de franchir le pont du Thouet, passer la porte Saint-Jacques pour entrer dans la ville close. Sitôt passée cette porte, la rue de la Vault Saint-Jacques, leur offrait mille tentations avec ses boutiques et auberges.

« Le chant des cloches accueillait les groupes de pèlerins. Derrière les riches, à cheval et les bannières déployées, venait, marchant au chant des cantiques, la piétaille fourbue.

Robe de bure et grand collet, fanés, troués par les intempéries ... chapeau de feutre relevé sur le front ... le bourdon coiffé d'un pommeau sculpté ; la gourde où tiédit l'eau si rare ; au flanc, la panetière légère hélas, et dans la poche, bien plus légère encore, la bourse de celui qui a fait vœu de rester pauvre ». (« Vers Saint-Jacques-de-Compostelle » par Marie Mauron)

-Les points de passage difficiles ou dangereux

Le franchissement des cols de montagne, des rivières et des fleuves s'avérait une épreuve redoutable pour nos vaillants jacquets.

Du moins y trouvaient-ils l'assistance d'hospices et d'hôpitaux édifiés à l'initiative de puissants seigneurs ou d'ordres religieux. Des centaines d'hôpitaux édifiés à partir du XII^e siècle, qu'il me soit permis d'en citer deux des plus célèbres ... et qui encore de nos jours poursuivent leur vocation d'hébergement des pèlerins :

-L' hôpital d'Aubrac

En 1120, Adalard, vicomte des Flandres emprunte la Via Podiensis pour se rendre à Compostelle. Sur les hauteurs de l'Aubrac, il réchappe de peu à l'attaque de brigands.

Sur le chemin du retour, au même endroit, c'est une tempête de neige qui lui fait subir les pires tourments. Y voyant un « signe divin », Adalard fait édifier cet hôpital qui sauvera tant de pèlerins au fil des siècles.

-L' hôpital de Roncevaux

Edifié au XI^e siècle, cet hospice situé sur les hauteurs de ces montagnes basques, si périlleuses (faut-il rappeler l'histoire de Roland et Charlemagne !), accueille aujourd'hui encore les pèlerins au monastère.

Patrick Huchet

Conférence du 4 novembre 2000



Charles - Louis du Couëdic de Kergoaler

*Dit « le brave du Couëdic »
1740 – 1780*

Explorateur méconnu et Héros de la Marine Française

CHARLES-LOUIS du COUËDIC de KERGOALER

dit "le brave du Couëdic"

1740 - 1780

Explorateur méconnu et Héros de la Marine Française

Les grandes villes bretonnes comptent souvent parmi leurs voies une rue du Couëdic. La consonnance du nom et la culture bretonne ont inscrit ce nom dans l'habitude et l'on ne sait finalement plus très bien à Quimper ou à Brest pourquoi ce nom est honoré depuis deux siècles.

La mémoire mérite d'être entretenue autant qu'enrichie, et c'est bien le cas lorsqu'on se penche sur un pareil sujet. En effet, plusieurs personnages de la famille du Couëdic ont participé, par leur réputation, leurs actions sociales avant l'heure et parfois jusqu'au don de leur vie à une renommée certaine.

Il convient de nommer en premier Charles Louis du Couëdic de Kergoaler, capitaine des vaisseaux du Roi qui s'illustra dans le combat du 7 octobre 1779 et qui va répandre comme une trainée de poudre son nom et sa bravoure en Bretagne et jusqu'à la cour de Louis XVI. Nous verrons plus longuement que sa vie ne s'est pas résumée à ce combat, qui en a été tout à la fois la fin et le point culminant.

Sont aussi connus dans cette famille :

- * Thomas Louis du Couëdic de Kergoaler, frère aîné du marin, grand maître des Eaux et Forêts de Bretagne en 1740.
- * Thomas Pierre du Couëdic de Kergoaler, neveu du Commandant de «La Surveillante», qui avait participé au combat du 7 octobre, mort lors d'un abordage le 10 août 1780.
- * Thomas Jean Marie, son frère, également ancien de «La Surveillante» qui devait être tué au combat d'Auray le 18 juin 1815 sous les couleurs du Roi avec La Roche-Jacquelin. Il est inhumé au cimetière de Brec'h.
- * Louis du Couëdic de Kergoaler, fils du précédent, qui fut maire de Quimperlé et député au Parlement de Bretagne. Il fonda sur ses deniers une école d'Agriculture qui existe toujours. Napoléon III lui avait rendu visite au Lézardeau à Quimperlé.

La figure la plus illustre de la famille reste le Commandant de «La Surveillante» dont nous allons maintenant étudier la vie et tenter de connaître un peu mieux le tempérament.

I. La naissance

A. La famille du Couëdic de Kergoaler



Cette famille d'ancienne extraction, établit une filiation directe jusqu'en 1370. Les fiefs qu'elle possédait jusqu'à la révolution relevaient directement de la Couronne et s'étendaient sur le Finistère et le Morbihan d'aujourd'hui. Elle fut maintenue noble par un arrêt de 1669.

Une chapelle située à Coadry, lieu de pèlerinage près de Scaër, porte le blason de la famille sur un pilier du chœur et à l'extérieur. Non loin de là se trouve le manoir de Kergoaler, berceau ancestral.

Un seigneur breton du nom de du Couëdic assiste en 1223 à l'assise du comte Geoffroy. Un autre conclut un contrat d'affrètement à Chypre pour participer en 1249 à la 7^{ème} croisade avec Saint-Louis.

B. L'éducation et l'environnement

Charles-Louis du Couëdic de Kergoaler naît le 17 juillet 1740 au Château de Kerguelen, paroisse de Pouldergat près de Douarnenez. C'est la demeure de sa grand-mère paternelle. Il est le cinquième d'une famille de six enfants.

Charles-Louis ne naît pas parmi les marins, les hommes de la famille sont plutôt des seigneurs armés qui combattent à cheval ou à pied et qui restent des terriens.

Son père est officier d'infanterie et termine sa carrière comme lieutenant du ban et arrière ban de la Noblesse de Bretagne. Sa mère, Marguerite Ansker de Kerscao, apporte le château du Lézardeau à la famille. C'est une propriété qui s'étend sur les hauteurs de Quimperlé, non loin de l'actuelle rue du Couëdic, et qui appartient aujourd'hui à la municipalité.

C'est là qu'il va passer son enfance, blessée par la mort de son père alors qu'il n'a que 3 ans. Il étudie chez les Jésuites à Quimper où il a pour condisciple La Tour d'Auvergne. Sa mère, remariée en 1747, avec Monsieur du Menez de Lézurec, lui donne ainsi un éducateur qui fera de lui un garçon ouvert et très pieux qui va très vite prendre son destin en main.

II. L'entrée en Marine

À la naissance de notre héros, la France est en pleine guerre de succession d'Autriche. L'ennemi héréditaire qu'est l'Angleterre menace la France dans des conflits terrestres mettant en jeu plusieurs nations d'Europe et les belligérants comprennent vite qu'il faut être dominant sur les mers. En 1748, les deux Royaumes sont à égalité autour d'une paix qui ne peut être qu'une trêve puisque l'enjeu qui se dessine est de taille : la maîtrise des colonies.

Sans même attendre une déclaration de guerre, les vaisseaux anglais attaquent les bâtiments français dès 1755. En 1756, Louis XV déclare officiellement la guerre à la «Perfide Albion». C'est à cette date que Charles-Louis s'engage comme garde de la Marine. On imagine bien le choix de ce jeune marin qui, vivant dans le souvenir de son père et pressé d'être un homme, trouve dans la vocation de marin au service de sa Majesté, la fidélité, l'idéal militaire, le risque, l'aventure.

III. Itinéraires et carrière

On trouvera à la fin de ce texte une biographie par dates de notre héros ainsi qu'une chronologie sommaire des événements de 1740 à 1780. Ce qu'il faut retenir de cette vie, ce n'est pas seulement son brillant épilogue que fut le célèbre combat d'octobre 1779 mais aussi la soif d'aventure de notre jeune marin et les exploits qui lui valurent très tôt la sympathie de Louis XV, puis de Louis XVI et du ministre de la Marine de l'époque.

A. Le sang et l'aventure

En 1756, Charles-Louis a seize ans et bien que l'époque ne laisse pas vivre bien vieux, c'est encore un jeune garçon qui embarque sur le «Diadème». L'escadre est commandée par Monsieur de Beauffremont sur le «Tonnant». Le temps de traverser l'Atlantique et il connaît son baptême du feu lors de l'entrée à Saint-Domingue. Le 30 mai 1757, il est à Louisbourg où les Français verrouillent l'entrée du Saint-Laurent. Il rentre à Brest le 30 octobre.

Il participe en 1759 à la Bataille des Cardinaux qui se termine piètrement dans l'embouchure de la Vilaine. La même année, il subit la peste jaune qui ravage les ports bretons.

En 1761, il va vivre sa première épreuve et défaite à la fois : il sert sur «La Vestale» depuis quelques mois ; pendant un combat contre le vaisseau anglais «Unicorn» son commandant, Monsieur de Boisberthelot est tué et abandonne son commandement à ses officiers qui, malgré une défense obstinée, sont obligés d'amener le pavillon. La frégate prise par les Anglais, il passera quatre mois enchaîné sur un ponton, aux mains de son désormais ennemi juré : «sauzun miliget» (de *saozon milliget* – anglais maudit). Il sera libéré par échange de prisonniers à Saint-Malo la veille de ses vingt-et-un ans.

En 1763, il sert comme sous-brigadier sur «le Petit Mars» qui gagne les Antilles. La paix désastreuse qui concluait la Guerre de Sept Ans avait fait perdre à la France, outre son prestige, sa présence à l'est du Mississipi, le Canada, les Indes et toutes les Antilles, mis à part la Guadeloupe et la Martinique. La nécessité de maintenir une présence dans ces îles était évidente, tant la France avait perdu de possessions. Ce n'était qu'une encablure à parcourir jusqu'à la revanche que préparait déjà Choiseul.

Au retour de ces campagnes, l'équipage et le navire n'ont pas souffert mais c'est une violente tempête le 8 mars 1764, qui emporte «le Petit Mars» sur les côtes des Asturies en Espagne. Les 3/4 de l'équipage périrent noyés et seul officier rescapé, du Couëdic échappe miraculeusement à la mort. Il ne tarde pas à rentrer en France pour trouver sa nomination au grade d'Enseigne de Vaisseau et c'est un marin plus qu'accompli qui se porte volontaire pour les Indes.

À cette époque, on n'est guère attiré par ces contrées ; il faut plusieurs mois pour s'y rendre et les campagnes y sont longues et risquées. De plus, il ne fait pas bon s'éloigner de la Cour en ces temps où sur l'impulsion de Choiseul, le ministre Sartine refond une Marine noyée par une administration aussi pléthorique qu'inefficace. La fine fleur de la Marine reste dans les arsenaux français ou effectue des campagnes courtes. John Dunmore, dans son livre «Les explorateurs français du Pacifique», cite comme exception à cette ligne de conduite notre héros et le futur amiral du Petit Thouars !

C'est au cours de cette campagne que Charles-Louis du Couëdic va s'illustrer aux yeux de sa hiérarchie. Il se comportera remarquablement pendant l'année 1767 alors que les flottes anglaises et françaises, sensées être en paix, doivent constamment défendre leurs navires marchands. La Compagnie des Indes est alors pour la France un enjeu de commerce et de domination déterminant. Le port de Lorient est une possession de la Compagnie et les navires de commerce y sont très nombreux à mouiller parmi les bâtiments militaires.

B. Second de Géron de Grenier

Aîné de Charles-Louis, le Chevalier de Grenier est un officier qui a servi aux Indes dans les mêmes années que du Couëdic et il est fort probable qu'ils se connaissaient avant de se retrouver sur le même bâtiment. Le commandant Géron de Grenier appareille de Brest à bord de «l'Heure du Berger» et fait route vers le Cap de Bonne Espérance. Sa mission est de gagner l'Île de France et de servir de navire de soutien à ceux qui gagnent les comptoirs français des Indes.

Grenier a d'autres ambitions et convainc le Roi qu'une nouvelle route pour les Indes est possible et qu'il faut l'expérimenter. La route connue passe par l'Île de France et utilise une progression au sud. Les navires y livrent leur cargaison et se ravitaillent en eau avant de poursuivre sur les Indes. Géron de Grenier repart de Port Louis avec la conviction qu'une progression par le nord fait gagner un temps précieux. En utilisant les Alizées, les vents de mousson, la petite corvette gagne une semaine et ouvre une nouvelle route maritime. Une

semaine gagnée, c'est stratégique : l'eau approvisionnée à l'Île de France croupit moins vite, les vivres de l'équipage sont plus sains et plus variés et le risque de maladie diminue.

Pendant ses campagnes, le commandant Geron de Grenier organise plusieurs expéditions pour explorer les Îles Seychelles alors mal connues et Madagascar. Cette dernière île est l'objet de convoitises par les Hollandais, les Anglais et la France. Il s'agit alors de nouer des relations privilégiées avec les autochtones qui ont choisi des chefs de tribus et entendent pour certains chasser les colonisateurs, pour d'autres, exploiter leur présence. Les officiers de «l'Heure du Berger» débarquent à Madagascar le 13 décembre 1768 ; du Couëdic participe aux prises de contact avec les autorités de l'Île. Quelques mois plus tard, le 14 juin, il débarque aux Îles Seychelles pour y établir des relevés et un constat sur l'organisation des Naturels.

À partir de ce moment, le commandant Geron de Grenier va céder son commandement. L'Enseigne de Vaisseau du Couëdic, premier lieutenant, va prendre le commandement de la corvette durant les quatorze mois qui restent de la campagne puis les quatre mois nécessaires pour ramener la corvette à Brest. En tout, la campagne aura duré deux ans sous l'autorité de Grenier et dix-huit mois avec du Couëdic comme commandant.

En 1771, quittant ce navire dont il fut le seul maître à bord après Dieu, il passe plusieurs mois en Bretagne où il se marie le 19 août avec sa cousine lointaine Marie-Anne du Couëdic de Kerbleizec ; son amour pour sa femme s'enflamme dans plusieurs lettres remarquables de tendresse. Il sera bientôt un père comblé avec la naissance de Marie-Louise en 1772. On le décrira après sa mort comme un père modèle, compensant de longues absences par une infinie attention pour sa famille lorsqu'il est à terre. (Discours de l'abbé Prevost de Boisbilly devant les États de Bretagne en 1781).

C. L'affaire Kerguelen

À 31 ans, Charles-Louis a traversé les océans, connu les pires tempêtes, guerroyé plus que de raison, échappé plusieurs fois à la mort et commandé un navire depuis les Indes. Charles-Louis ne va pas tarder à reprendre la mer après avoir rencontré Yves de Kerguelen. L'explorateur prépare une deuxième expédition pour confirmer sa découverte des Îles de La Désolation, qui porteront son nom.

Il fait appel à notre héros car sa réputation fait de lui un marin envié et le Roi l'a chargé de valider la nouvelle route pour les Indes découverte par Geron de Grenier. L'équipage embarque avec du matériel d'exploration, notamment une montre de Berthoud, qui permet de connaître précisément sa position par la latitude. Charles-Louis embarque le 1^{er} mars 1773 à bord du «Rolland» pour un voyage d'exploration des terres australes qui va rapidement tourner au pugilat.

Yves de Kerguelen est un navigateur d'exception dont les qualités d'officier de Marine ne sont plus à prouver. Sa notoriété et ses découvertes lui ont construit un impressionnant réseau de relations qui lui permet de faire intervenir des personnages influents lorsque le besoin s'en fait sentir. C'est ainsi qu'il obtient du Roi l'autorisation de monter lui-même une deuxième expédition en 1773. Il veut commander sans consignes, faire ce que bon lui semble et s'appuie sur son ancienneté et son prestige pour se croire dispensé de rendre des comptes.

Membre de l'Académie de Marine, récemment nommé Capitaine de Vaisseau, il devient un électron libre sur lequel la hiérarchie ne pèse pas. Il a évidemment un profil atypique mais il est surveillé de près par une partie de la Marine qui souhaiterait l'entendre crier ses exploits un peu moins haut. Un an auparavant, lors de la précédente expédition qui vit la découverte des Terres Australes, Kerguelen avait laissé dans la brume avec son équipage le navire d'accompagnement «Le Gros Ventre». Il avait appareillé sans s'assurer que ses signaux d'appareillage aient été confirmés, ce qui est un acte inqualifiable pour un militaire. Continuant sa route seul, le Commandant du «Gros Ventre», Monsieur de Saint-

Allouarn, allait être le premier Français à toucher la terre d'Australie, découverte bien plus précieuse que celles de Kerguelen.

Dans ce second voyage, Kerguelen ne sait mettre en place la cohésion de son équipage ni l'unité d'action avec «l'Oiseau», la corvette qui l'accompagne. À peine a-t-on vu s'éloigner la terre que les officiers de bord découvrent qu'une jeune femme, embarquée par un garde, partage finalement la cabine du commandant... L'escale à l'Île de France tourne à la brouille avec le Gouverneur de l'Île. Il accumule les caprices et les coups de tête.

Parti pour confirmer sa découverte des Îles de la Désolation, il n'y débarquera pas, conscient que ces rochers inhospitaliers n'apportent qu'un intérêt relatif à la France. Il laissera un officier commander le détachement et procéder aux relevés de circonstance. Ces îles portent d'ailleurs son nom grâce à Cook, qui, bravache ou empreint de respect pour son homologue français, baptisera les îles du nom de «Îles de Kerguelen».

Charles-Louis n'ira pas jusqu'aux Kerguelen. Il chute gravement pendant une tempête à False Bay, en passant le cap de Bonne Espérance et doit soigner ses blessures à l'Île de France où il est débarqué le 8 octobre 1773. Il laisse s'éloigner «Le Rolland» et son étrange commandant dont le caractère de feu fera fuir l'astronome, le botaniste et même l'aumônier de l'expédition. Tous ces écarts conduiront Yves de Kerguelen à sa perte et du Couëdic en sera le témoin privilégié.

De retour en France, l'échec de l'expédition et le retour du «Gros Ventre» nourrissent un climat de disgrâce envers Kerguelen. Le furieux capitaine devra s'expliquer devant une cour martiale qui lui infligera une humiliante radiation. Lors du procès, du Couëdic témoignera en se contentant de narrer les facéties de son ancien commandant qui avait enfreint les règles élémentaires de la marine.

Son compagnon de mésaventure sera un certain Pagès, grand navigateur et aventurier sur le continent américain, qui, comme notre héros, n'était pas homme à transiger. Ce dernier commettra le tour de force de narrer son expédition aux Terres Australes sans mentionner une seule fois le nom de son commandant...

Une fois rétabli, notre Héros rentre en Bretagne où il sert sur la corvette «l'Écureuil» dans l'escadre de Monsieur du Chaffaut et quitte le bord avec ses épaulettes de Lieutenant de Vaisseau. Une deuxième fille, Marie-Jeanne, naît en 1775. La responsabilité de la construction de deux frégates lui permet de vivre au milieu des siens de février 1777 à mai 1778. Un fils naît en octobre 1777. Il se prénomme Charles-Louis comme son père. Le 8 décembre de la même année, du Couëdic est fait Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. Chef de brigade des gardes de la Marine en 1778, il est prêt à commander un bâtiment, puisque son expérience militaire et navale n'est plus à faire et que son nom circule au ministère.

IV. Du Couëdic et la Surveillante

A. Contexte historique

En 1773, treize colonies anglaises se révoltent et proclament leur indépendance le 4 juillet 1776. Après la victoire de la coalition à Saratoga, la France reconnaît les anciennes colonies anglaises comme une – future - nation et déclare la guerre à l'Angleterre en 1778. La Marine française a connu des progrès foudroyants et Louis XV a réussi à restaurer sa puissance par une refonte totale du commandement, de l'administration et un effort considérable demandé aux arsenaux. À la mort du souverain en 1774, la flotte compte alors soixante-six vaisseaux de ligne, trente-six frégates, plus une cinquantaine de corvettes.

Louis XVI qui n'avait pas de connaissances particulières sur l'art de naviguer, s'intéressa beaucoup aux choix de son ministre des armées navales, Monsieur de Sartine. Passionné de cartographie, il avait compris que la précision dans ce domaine était l'élément

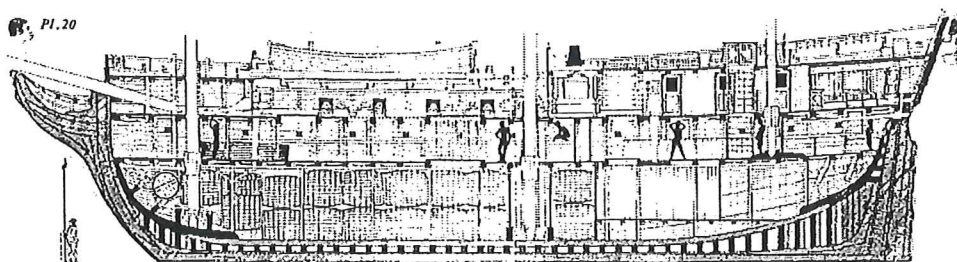
indispensable de la connaissance du monde. Il ne se passait pas une semaine sans qu'il demandât des nouvelles des explorations en cours. On a souvent raconté qu'avant d'affronter l'épreuve de l'échafaud, le Roi aurait demandé si l'on avait des nouvelles de La Pérouse... Il termina de fortifier la flotte par une série de mesures fermes et bien dirigées ; les officiers rouges étaient tenus de naviguer sans cesse pour accéder à l'avancement, ce qui n'avait jamais été requis auparavant !

Le corps administratif fut véritablement nettoyé et tint enfin son rôle d'encouragement des militaires au feu, l'administration d'un bâtiment étant désormais confiée presque en totalité à son commandant. Les navires étaient suffisamment nombreux pour qu'on n'amputât pas une escadre en faisant passer en carène les bâtiments de façon régulière. C'en était fini avec les erreurs d'autrefois qui avaient fait naître des officiers peu expérimentés, aux réflexes trop lents dans la tourmente, des escadres sans cohésion et des ministres de Cour. Sans qu'elle fût parfaite, Louis XVI avait fait renaître une grande marine, aussi féroce que celle de l'Angleterre et capable de croiser sur toutes les mers du monde.

La révolution allait mettre à bas cette œuvre de longue haleine, par seule antipathie pour le Roi déchu. Cependant, la grande revanche était proche et la guerre d'Indépendance américaine allait être le théâtre d'opérations rêvées.

B. «Surveillante» et «Iphigénie»

En 1777, l'amiral d'Orvilliers rassemble une armée navale en rade de Brest pour faire face à l'Escadre anglaise de la Manche basée à Plymouth. Il ordonne la construction de deux frégates identiques qui serviront de mouches à l'escadre lorsqu'elle croisera en Manche. Ces navires maniables et de marche très rapide observeraient les mouvements de l'ennemi et serviraient de liaison avec le reste du dispositif. Le 20 janvier 1778, du Couëdic se voit confier la construction de la «Surveillante» et de sa jumelle «Iphigénie» qui naît dans le même temps à quelques mètres d'elle.



Coupe d'une frégate de la fin du XVIIIème siècle

L'arsenal de Lorient construit une belle frégate de XII, de trente-six canons, qui profite des techniques «dernier cri» puisque sa coque est doublée de cuivre. Elle est construite par Gilles Gambry sur les plans de Léon-Michel Guignace. On a promis le commandement de la frégate au jeune Lieutenant de Vaisseau ainsi qu'un grand privilège : la liberté complète dans la constitution de son équipage. C'est un phénomène rare pour l'époque et c'est ainsi qu'il prendra à son bord trois de ses neveux. L'équipage est constitué exclusivement de volontaires y compris les officiers.

Le rôle de l'équipage est établi comme suit (*Archives Nationales*) :

État major	
<u>Du 21 avril</u>	
Couëdic (du), Ltn de Vaisseau, commandant	
Péan de Villehunault, Ltn de Vaisseau	Débarqué le 16 octobre
Beintinaye (de la), Ens de Vaisseau	
Lostanges (le Chev. de), Ens de Vaisseau	
Moreau, Ens de Vaisseau	Ltn de frégate le 27 mai
Fresneau de Buynes (de), Ens de Vaisseau	
Christy de Vallières, Ens de Vaisseau	Débarqué le 26 octobre
Delisle (le R.P.), dominicain, Aumônier	
Mus, Chirurgien major	
Rousseau de St Dridant, de Quimperlé, Volontaire	
Flusquellec de Tréguier (de), Volontaire	
Villéon de Ponscorff, Volontaire	
<u>Du 12 juin</u>	
Petit-Thouars (du), Garde de la Marine	Débarqué le 27 juin
Charbonneau, Garde de la Marine	Idem
<u>Du 14 novembre</u>	
Du Vergier, Garde de la Marine	
Couëdic (du), Garde de la Marine	
Équipage	
43 Officiers marinières	
142 matelots	
30 soldats	
12 surnuméraires	
22 mousses	
Total : État major : 16	Équipage : 249

La jeune frégate est armée à Brest le 21 avril 1778. Du Couëdic dira d'elle : «*Elle sera mon cercueil ou mon char de triomphe !*» ; il ne se doutait pas qu'elle allait être l'un et l'autre. Elle prend la mer fréquemment et le journalier relève sept sorties ou campagnes en 6 mois, autant dire que l'équipage est soumis à un entraînement intensif.

L'escadre d'Orvilliers participe à la bataille d'Ouessant, le 27 juillet 1778, et «La Surveillante» fait partie de l'avant-garde. On ne déplore ni perte ni dégâts majeurs. Viennent

ensuite plusieurs combats durant lesquels «La Surveillante» s'avère être un adversaire redoutable. Le butin est impressionnant :

- 12 mars 1779 : Le Corsaire «Old England» est coulé.
«La Surveillante» perd un de ses officiers, Mr Moreau, qui eut le bras emporté par un boulet. Inapte au service, il est nommé Lieutenant de Vaisseau le 27 mai.
- Mars 1779 : Combat contre le «Lord Cardiff» incendié.
- 15 avril 1779 : Destruction du «Warrior».
- 19 avril 1779 : Combat contre le «Spit Fire». Le navire anglais est pris avec son équipage et son chargement.
Il est armé avec une nouvelle génération de canons : des pièces provenant d'une fonderie écossaise dont le nom du propriétaire est "Caron". Ses 20 pièces de 18, appelées «Caronades» sont mises en service pour la première fois par les Anglais à titre expérimental. Dix ans plus tard, la plupart des nations possédant une flotte avaient adopté ce type d'armement.
Cela constitue la seule prise de d'Orvilliers avant l'opération combinée de la Manche ; cela vaudra à du Couëdic une lettre de félicitations du ministre le 8 mai 1779.

Au mois de septembre, les flottes française et espagnole devaient se combiner à La Corogne. L'alliance conclue entre les deux pays avait pour but d'envahir l'Angleterre pour assurer une victoire totale. La flotte ainsi constituée était pour la première fois une menace très sérieuse pour l'Angleterre qui ne pouvait faire face à une telle force. Le plan était donc réalisable mais c'était sans tenir compte du mauvais temps et du manque de préparation pour une parfaite coordination entre deux flottes étrangères. De plus, les Espagnols étaient loin d'être prêts lorsque les Français arrivèrent à La Corogne et ces derniers durent attendre trois longues semaines avant de repartir. Les vivres diminuaient, l'eau se troublait et les maladies ne tardèrent pas à ravager les équipages.

L'amiral anglais Hardy, sans savoir les mésaventures des flottes combinées, se contenta de maintenir ses navires près des côtes, en défense, attendant l'attaque par une coalition qui l'impressionnait beaucoup. La saison étant trop avancée, d'Orvilliers fut incapable d'engager le combat, tant ses navires avaient du mal à manœuvrer à cause du mauvais temps, du manque de bras et de la désobéissance des Espagnols. L'armada dut renoncer en septembre 1779 et rentra en rade de Brest sans fierté. D'Orvilliers pensa à sa retraite peu de temps après, trop amer de ne ramener de cette campagne qu'une maigre prise et le grand deuil d'y avoir perdu son fils unique.

C. Le combat du 7 octobre 1779 contre le «Québec»

Plusieurs récits ont été faits de ce glorieux combat. Il serait bien prétentieux d'en donner une version supplémentaire, puisque les différents auteurs qui l'ont fait possédaient un talent à la mesure de l'événement. Le plus vivant est celui du Chevalier de Lostanges, qui était Lieutenant de Vaisseau sur «La Surveillante» au moment du combat et qui perdit un œil dans la tourmente. C'est pourquoi il est retranscrit ici par extraits dans l'intérêt du lecteur qui trouvera à la fois des détails sur la manœuvre, la tragédie qui s'est jouée et la sincérité du narrateur.

«Au commencement d'octobre, l'amiral d'Orvilliers ayant été informé qu'une division anglaise de six vaisseaux devait sortir de Portsmouth, chargea du Couëdic d'aller à la découverte et mit sous ses ordres le cotre «l'Expédition» armé de dix canons, commandé par M. de Roquefeuil. Ce petit bâtiment était destiné à apporter des nouvelles à l'amiral aussitôt qu'on aurait aperçu l'ennemi qui, simultanément, prit des mesures identiques. En effet, l'amiral anglais ordonna de même à Farmer d'aller à la découverte et lui adjoignit le cutter «Rambler» commandé par le lieutenant Georges.

Les deux frégates étaient de même force en équipage et en artillerie, toutes deux neuves. Les deux cotres étaient aussi respectivement de même force. Par une singulière coïncidence, Farmer et du Couëdic appareillèrent le même jour, 3 octobre, le premier pour se diriger vers Brest, le second vers Portsmouth. Le 6 octobre 1779, dès la pointe du jour, les deux frégates s'aperçurent mutuellement à peu près à mi-canal, et ne tardèrent pas, d'après leurs signaux, à se reconnaître comme ennemies. Chacune d'elles hissa immédiatement son pavillon et l'assura.

La garde de celui de «La Surveillante» fut confiée à Jean-Baptiste Le Mancq, troisième pilote, natif de Kervignac, près d'Hennebont, dont nous aurons à parler.

Le temps était beau. Le vent soufflait de l'Est, petit frais, belle mer. Le Québec, à 3 lieues au N.N-O. de La Surveillante, gouvernait au S.S-O. grand largue, babord amures. La Surveillante, au plus près, tribord amures, avait le cap au N.N-E. Le Québec tint le vent et diminua de voiles. La Surveillante vira de bord, prit les mêmes amures que Le Québec, se mit aussi sous les huniers, et continua à serrer le vent pour couper la route au Québec, qui ne tarda pas à gouverné plus arrivé, afin de se rapprocher de La Surveillante. Les deux adversaires, également armés, allèrent ainsi à la rencontre l'un de l'autre, prêts "à disputer de leur querelle comme deux braves en champ clos».

«Des deux parts, même valeur, même enthousiasme, même résolution de lutter à outrance pour l'honneur et la gloire du pavillon. Ayant diminué de voiles des deux parts, afin d'achever tous les préparatifs de combat, on avança très lentement, car on ne fut pas avant onze heures du matin à portée de canon. Alors du Couëdic ouvrit le feu. Farmer n'y répondit que lorsqu'il fut à demi-portée. Les deux bâtiments, continuant à se rapprocher obliquement, ne tardèrent pas longtemps à combattre de très près ; jusqu'à portée de mitraille et même de mousqueterie.

Vers deux heures et demie, Farmer , profitant de l'avantage du vent, manoeuvra pour se laisser dépasser, puis abattit en plein sur tribord dans le but de prendre La Surveillante d'enfilade en poupe : mais du Couëdic déjoua le piège ; il vira de bord si promptement, en masquant devant, que lorsque Le Québec lâcha sa bordée de babord, La Surveillante put immédiatement riposter de tribord à mitraille.

Farmer prit les amures à tribord ; du Couëdic fit de même. Les frégates eurent alors le cap au Nord, grand largue, le Québec toujours au vent. Elles furent bientôt presque bord à bord, car on combattait à portée de pistolet et, même par moment, les refouloirs se rencontraient. Le combat devint donc de plus en plus acharné et meurtrier. Il est évident que chacun des adversaires méditait d'aller à l'abordage le plus tôt possible. On en était là, quand un boulet coupant la drisse du pavillon de La Surveillante, le fit tomber à la mer. À cette vue les Anglais crurent que nous nous rendions et poussèrent des hourras enthousiastes. Le Mancq, troisième pilote, saisit un pavillon et monta aux haubans d'artimon. Il s'y tient avec son pavillon déployé, en criant : Vive le Roi ! Il ne quitta ce poste périlleux que lorsque l'on eut rehissé un pavillon en poupe. Ce brave ne fut pas atteint par les projectiles.

Après une heure et demie de lutte dans cette situation vers quatre heures, le feu commençait à se ralentir de part et d'autre lorsque, tout à coup, les trois mâts de La Surveillante tombèrent à la fois sous le vent, c'est-à-dire à babord ; heureusement, car la frégate canonait de tribord et put donc continuer à faire feu. Il ne resta de la mâture que le beaupré

et le mât de pavillon. Cinq minutes après cet accident, les trois mâts du Québec tombèrent à leur tour, mais sous le vent, en tuant ou blessant bon nombre de combattants, et en obstruant, surtout vers l'arrière, le côté de babord d'où cette frégate tirait.

Du Couëdic, qui avait reçu déjà deux blessures, voulut saisir l'occasion de tenter l'abordage. Tous les officiers, à l'exception d'un seul, étant blessés, il chargea ses trois neveux, gardes-marine : du Vergier de Kerhorlay et les deux jeunes du Couëdic, de commander les escouades : « Allons, mes chers enfants, leur dit-il, c'est à vous de donner l'exemple ; songez à soutenir l'honneur de la famille ! » et il ordonna de lancer les grenades. Au même instant, il reçut dans le ventre une balle qui pénétra très profondément. Il n'en resta pas moins sur son banc de quart continuant à commander avec un calme admirable.

On allait s'élancer à l'abordage, lorsqu'une épaisse fumée s'éleva du Québec, et bientôt après des flammes. Aussitôt du Couëdic ordonna de cesser le feu et de mettre les canots à la mer pour se porter au secours des Anglais. Mais, hélas ! il ne restait en bon état qu'un seul petit canot placé sur le pont et que l'on ne pouvait mettre à la mer qu'à force de bras, car les boulets avaient détruit les palanquins et coupé les manœuvres. On tenta l'opération : le canot choqua contre un canon, fut crevé et coula à pic. On n'eut plus d'autre chose à faire que de jeter à la mer tout ce qui pouvait flotter et de lancer des cordages que les naufragés pussent saisir. Pendant ce temps-là l'incendie gagnait d'une manière effrayante. Les malheureux Anglais appelaient désespérément au secours et se précipitaient à la mer. Quarant-trois d'entre eux purent être sauvés par les nôtres.

Les deux frégates étaient si près l'une de l'autre que les focs et les gréements qui pendaient au beaupré de La Surveillante prirent feu et que la poulaine même commença à brûler. La situation était extrêmement grave. Pour comble de malheur, La Surveillante restait accrochée au Québec par des débris de mâture encore retenus par des gréements, et l'on s'attendait à une explosion imminente, devant inévitablement anéantir les deux bâtiments.

Du Couëdic, gardant tout son sang-froid, parvint à surmonter toutes les difficultés ; à dégager sa frégate, à arrêter le commencement d'incendie et même à s'éloigner un peu du Québec, en se servant des avirons de galère. On aurait certainement pas réussi sans le concours de ceux des Anglais que l'on avait sauvés. Pendant ce temps-là, l'eau envahissait La Surveillante délabrée et menaçait de la faire bientôt sombrer. Il fallut faire des efforts inouïs pour conjurer cette catastrophe. Enfin vers les cinq heures du soir, le Québec sauta avec un fracas épouvantable, lançant au loin des débris enflammés jusque sur le pont de La Surveillante, qui n'était éloignée que de quarante à cinquante toises (80 mètres).

L'intrépide capitaine Farmer, qui avait été blessé plusieurs fois pendant le combat, disparut dans l'explosion. Du Couëdic réunit les Anglais et leur déclara que leur héroïque commandant n'ayant pas amené son pavillon, il ne les regardait pas comme prisonniers, mais comme des naufragés ayant droit à une cordiale hospitalité. Vers six heures du soir seulement, du Couëdic, qui n'avait pas encore été pansé, reçut les premiers soins.

Le second, M. de la Bintinaye, avait eu le bras droit coupé par un boulet et il resta estropié de trois doigts de la main gauche. Il avait 22 ans.

Le chevalier de Lostanges avait perdu l'œil gauche et reçu deux fortes contusions.

M. Vauthier, officier auxiliaire, était blessé d'un éclat à la poitrine et au bras droit qui resta estropié.

M. Pinquière, jeune officier auxiliaire, avait été tué sur le gaillard d'avant ; quoique frappé à mort, il avait persisté presque jusqu'à son dernier soupir, à exécuter un ordre de M. de la Bintinaye.

Seul de l'état, M. du Fresneau de Buynes, officier auxiliaire, n'avait reçu aucune blessure. Du Couëdic lui remit le commandement et le chargea de reconduire la frégate à Brest. Les gardes-marine, du Vergier de Kerhorlay et les deux jeunes du Couëdic, avaient été aussi épargnés par le feu de l'ennemi ; ils remplacèrent les officiers.

M. du Fresneau fit gréer de petites voiles aux tronçons des mâts et, le gouvernail étant intact, on put commencer à faire route dans la direction de l'île d'Ouessant, distante d'environ quinze heures vers le Sud. Heureusement la mer était belle ; le vent soufflait au N.E. petit frais ; l'aspect du ciel présageait le beau temps. Vers huit heures du soir, l'équipage put prendre quelque nourriture et goûter un repos relatif. M. du Fresneau ayant pris la précaution de hisser un fanal au bout du mât de pavillon, cela permit à M. de Roquefeuil de se diriger de nuit vers La Surveillante qu'il rejoignit à onze heures du soir. Il rendit compte qu'il avait soutenu un combat meurtrier contre le Rambler ; que trente des nôtres, c'est à dire à peu près la moitié de l'équipage, avaient été mis hors de combat ; que les cotres avaient cessé le feu à la vue de l'incendie du Québec pour se porter au secours ; que l'Expédition avait recueilli sur des débris flottants huit naufragés, dont Sir John Roberts, second du Québec, qui était blessé. Il avait réussi, quoique ayant un bras cassé, à gagner une épave à la nage.

M. de Roquefeuil offrit de remorquer la frégate, ce qui fut accepté. Le beau temps et le vent le plus favorable s'étant, grâce à Dieu, maintenus toute la nuit, on fit beaucoup plus de route qu'on n'avait osé l'espérer. Le lendemain 7 octobre, vers onze heures du matin, du Couëdic fit faire sur le pont, par le P. de l'Isle, religieux dominicain aumônier du bord, une prière en action de grâces et en commémoration des morts. Les Anglais y assistèrent respectueusement. L'aumônier prononça ensuite une touchante allocution. Il venait à peine de la terminer, que la vigie s'écria « la Terre ! », ce qui provoqua de joyeuses acclamations. On reconnut l'île d'Ouessant à environ 5 lieues au Sud.

Au fur et à mesure qu'on approchait, des bateaux de pêche apercevant de loin la frégate désemparée, vinrent à sa rencontre, de sorte qu'elle finit par être escortée d'une petite flotille. Les bons pêcheurs offrirent leur poisson dont on n'accepta qu'une petite quantité pour procurer quelque douceur aux matelots. Bientôt survint un calme plat. Les pêcheurs se proposèrent alors pour remorquer la frégate à la rame, et c'est de la sorte que l'on put le même jour, au coucher du soleil, atteindre la cale de Camaret, où l'on mouilla.

Le lendemain 8 octobre, à la pointe du jour, des matelots français et espagnols, en nombre égal, obtinrent la permission de monter à bord pour remplacer dans la manœuvre l'équipage de La Surveillante dont les survivants étaient à bout de force. Ce fut ainsi que La Surveillante, précédée de près de cent chaloupes et canots, tous portant le pavillon français ou espagnol, fit son entrée dans la rade de Brest.

Il y avait dans la rade soixante dix vaisseaux de ligne français et espagnols, un grand nombre de frégates, corvettes et bâtiments de transport. Tous s'étaient décorés des deux pavillons, l'un en poupe, l'autre en proue, en l'honneur de l'action brillante de M. du Couëdic. L'équipage de chaque vaisseau près duquel passait La Surveillante montait aux mâts, garnissaient les vergues et la saluait de trois cris « Vive le Roi ! ». Vers midi, la frégate mouilla vis-à-vis l'entrée du port.

Il était à peu près deux heures quand M. du Couëdic, étendu sur un matelas, put être embarqué sur le canot du commandant de la Marine. Il reçut de son équipage les plus touchants adieux et fut salué par les acclamations unanimes des équipages et d'une immense foule de spectateurs. Arrivé à terre, il fut placé sur un brancard d'honneur orné d'emblèmes et de trophées et porté par les bombardiers de la marine jusqu'à l'hôtel de M. de Landelle, son fidèle ami. Il était escorté par toutes les autorités de terre et de mer et suivi par un très long cortège. Toute la population était sur pied.

Ensuite, tous les blessés, Français et Anglais furent successivement transportés à terre, chacun dans un canot spécial et accueillis par les habitants de Brest avec la plus vive sympathie.»

Du Couëdic avait reçu trois balles pendant le combat dont deux à la tête et une dans les reins. Cette dernière était la plus préoccupante car les chirurgiens ne parvinrent pas à l'extraire. Le vaillant commandant souffrait beaucoup. Il reçut des lettres élogieuses de sa hiérarchie. Le jour même du retour à Brest de la frégate défaite, un courrier extraordinaire fut expédié à Paris. M. de Sartine, Ministre de la Marine, reçut l'ordre du Roi de féliciter du Couëdic, ce qu'il fit le 12 octobre. Il ajouta de sa main le post-scriptum suivant ;
«Je vous transmets avec plaisir la satisfaction de Sa Majesté. Je fais des vœux pour qu'Elle vous conserve à son service et je vous assure que j'ai pour vous beaucoup d'estime. Ne vous occupez que de votre santé et jouissez de la gloire que vous avez acquise. Le Roi veut avoir de vos nouvelles...».

Signé : De Sartine

Le lendemain, le ministre adressait une nouvelle lettre au commandant de la Marine à Brest pour lui signifier que le Roi accordait à notre héros le grade de Capitaine de Vaisseau. C'était là une grande récompense puisque pour atteindre ce grade, il fallait souvent accumuler plusieurs faits de guerre, avoir une grande expérience des différents corps de la Marine et aucune erreur à son actif. Ce palmarès était atteint par un grand nombre d'officiers qui voyaient leur nomination en attente pendant parfois plusieurs années. Cet honneur fut accompagné par de nombreuses gratifications pour tous les marins qui s'étaient illustrés pendant le combat. Chacun reçut, qu'une promotion, qu'une prime, qu'une lettre de félicitations de l'Amiral ou du Ministre.

Notre héros se persuadait chaque jour qu'il se rétablirait très vite. C'est ainsi qu'il profita d'une amélioration de sa santé pour demander qu'on lui rendit son commandement après son rétablissement. Cela lui fut confirmé mais la balle logée dans les reins constitua un dépôt qui devait emporter Charles-Louis de Couëdic de Kergoaler le 7 janvier 1780. Son corps fut inhumé en l'Église Saint-Louis à Brest le 8 janvier 1780 au pied du pilier droit du chœur contre lequel fut appliqué, quelques mois plus tard, un monument en marbre, portant les armes de la famille sur lequel on pouvait lire :

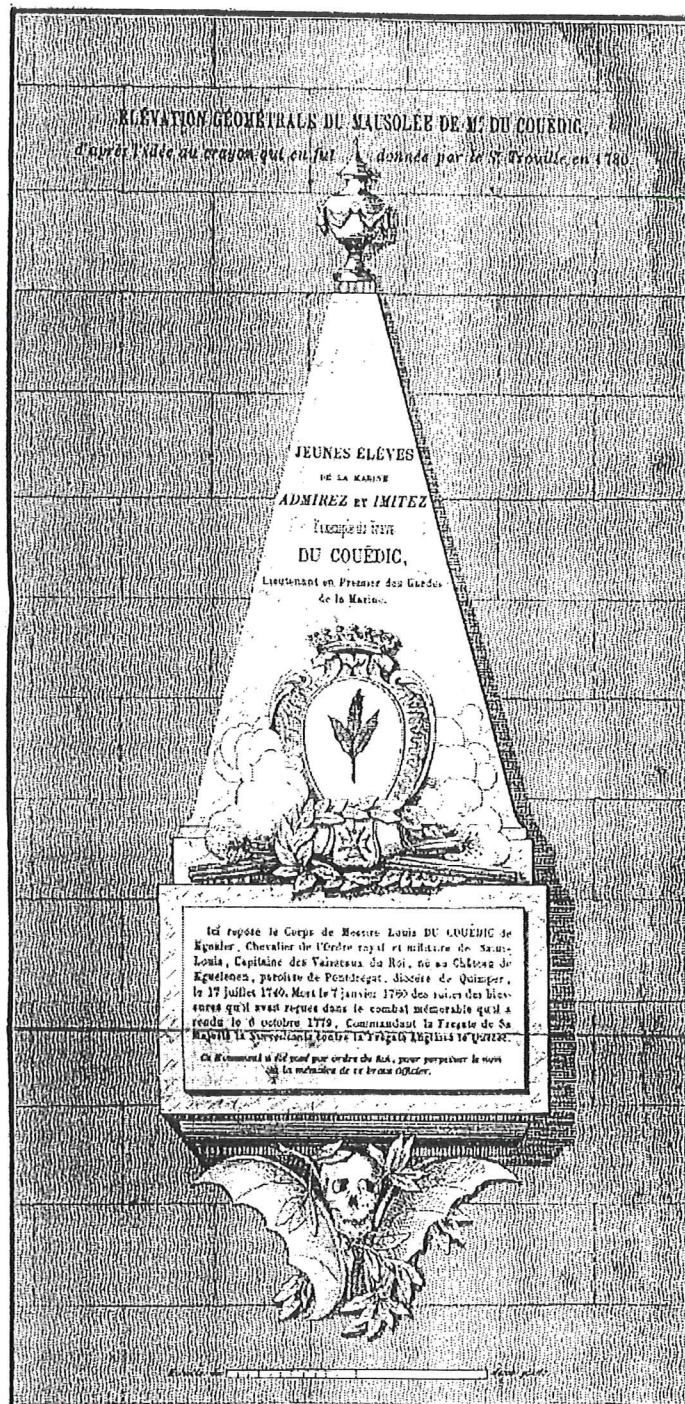
«Ici repose le Corps de Messire Charles Louis du COUËDIC de Kergoaler, Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, Capitaine des Vaisseaux du Roi, né au Château de Kerguelenen, Paroisse de Pouldergat, diocèse de Quimper, le 17 juillet 1740. Mort le 7 janvier 1780 des suites des blessures qu'il avait reçues dans le combat mémorable qu'il a rendu le 6 octobre 1779, Commandant la Frégate de Sa Majesté, La Surveillante, contre la Frégate Anglaise, le Québec.

Ce Monument a été posé par ordre du Roi pour perpétuer le nom et la mémoire de ce brave officier.»

Au dessus du tombeau fut gravée cette inscription :

«Jeunes élèves de la Marine, admirez et imitez l'exemple
du brave du Couëdic, premier lieutenant des gardes de la
Marine. »

Le Mausolée fut saccagé par des révolutionnaires en 1793 mais aucun d'entre eux n'était breton. En 1805, les habitants de la ville Brest le firent restaurer à leurs frais. Il subsista dans l'ancienne église Saint-Louis jusqu'à sa destruction dans les bombardements de 1943. On retrouva dans les décombres trois coffrets contenant les cendres de trois héros bretons : l'un portait l'inscription « C C », ce qui permit d'identifier les cendres de du Couëdic. L'autre contenait les restes du capitaine Fleuriot de Langle, à qui La Pérouse avait



Mausolée de l'Eglise Saint-Louis à Brest tel qu'il fut
 posé en 1780

confié le commandement de «L'Astrolabe», massacré avec lui en 1788 et retrouvé quarante ans plus tard à l'est de la Nouvelle Guinée sur une des Îles Santa-Cruz. Le troisième contenait les cendres de Monseigneur Graveran, ancien curé de Saint-Louis.

Les trois hommes ont été ré-inhumés en présence de membres de leurs familles après la reconstruction de l'église Saint-Louis. On peut voir aujourd'hui à droite du chœur une plaque de marbre au sol avec l'initiale « C », et un épitaphe au mur qui rappelle la gloire du héros de «La Surveillante».

Du Couëdic laissait une veuve et trois enfants. Le 19 janvier 1780, le Ministre de la Marine écrivit une lettre à Madame du Couëdic pour lui apprendre que le Roi lui accordait une pension de deux mille livres pour elle-même et que ses enfants recevraient chacun cinq cents livres et seraient déclarés enfants de l'État.

Plusieurs artistes gravèrent ou peignirent le portrait du Commandant du Couëdic et certains adressèrent de superbes lettres à sa femme exprimant le grand honneur qu'ils avaient à représenter le héros.

Le marquis de Castries commanda à monsieur de Rossel, peintre de la Marine, un tableau représentant le combat. Il siégea dans la salle du conseil du Roi et une copie en fut faite pour la veuve du commandant de «La Surveillante». Un épisode sur ce tableau termine le récit du combat que fit le Chevalier de Lostanges.



«En 1793, durant la terreur, ce tableau sauva la maison de Madame du Couëdic du pillage général dirigé contre les nobles ; au nom du Comité de salut public, une horde de révolutionnaires se porta dans sa maison sous prétexte de chercher des armes et des émigrés cachés. Madame du Couëdic, conservant son courage, alla se réfugier à côté du tableau et le montrant à ces furieux, elle leur dit : "C'est ainsi que votre compatriote a servi sa Patrie !" Ces paroles prononcées avec une contenance noble et rassurée, son regard où brillait la gloire de son mari, l'aspect de ce volcan qui lance au loin des flammes et les débris du Québec embrasé, arrêterent ces furieux égarés ; leur chef, frappé de ce spectacle, et de l'expression de dignité répandue sur les beaux traits de Madame du Couëdic, embrassée par ses enfants que la frayeur serrait autour d'elle, lui dit avec une respectueuse émotion :

"Madame, soyez tranquille ; sensibles à tout ce qui tient à l'honneur du nom français, nous saurons toujours respecter la mémoire de votre mari qui a si bien mérité de la Patrie." Et tous sortirent en promettant de respecter et de protéger la famille d'un si digne et si bon citoyen.»

V. Sur les traces de Charles-Louis du Couëdic de Kergoaler

A. Pourquoi un tel engouement ?

On peut se demander pourquoi ce combat frappa autant les mémoires. Une accumulation de circonstances remarquables ainsi que de nombreux comportements de la plus grande chevalerie de part et d'autre peuvent expliquer le phénomène.

*** Des similitudes troublantes...**

Du Couëdic avait de nombreux points communs avec le Capitaine Farmer. Avant de s'affronter, les deux hommes avaient suivi, chacun pour son souverain, des parcours très proches. Ayant le même âge à trois ans près, ils avaient tous deux servi aux Indes avec une tenacité constante et quelques actions d'éclat. La Providence les avait soustraits à d'importants naufrages et leur prestige avait grandi dans leur armée respective.

Ils avaient reçu simultanément le commandement d'une frégate neuve de même puissance et investie de la même mission. «Le Québec» et «La Surveillante» possédaient la même artillerie, soit vingt-six canons de douze en batterie et dix de six sur les gaillards. Les deux commandants jouissaient du même privilège d'avoir pu choisir les membres de leurs équipages. Cette quasi distinction récompensait leurs services rendus et lors de la constitution des équipages, il se présenta trois fois plus de volontaires que nécessaire, à Portsmouth comme à Brest. Chacune des deux frégates avait pour mouche un côtre de dix canons de quatre. Le côtre français, nommé «l'Expédition», était commandé par Monsieur de Roquefeuil tandis que «Le Rambler» de même force était commandé par le Lieutenant George. Pour couronner le tout, les deux frégates appareillèrent le même jour, chacune mettant le cap sur le port d'attache de l'autre.

Ces similitudes troublantes découvertes après le combat commencèrent à nourrir un mythe pourtant bien réel.

*** La perfection dans la bravoure**

Le combat donna lieu à de belles actions de courage, la plus éclatante – et aussi la plus racontée – fut l'exploit de Le Mancq raconté plus haut. Sans l'embrasement du «Québec», on eut assisté à un abordage sanglant dont l'issue aurait été impossible à deviner tant les marins étaient vaillants et les deux parties à égalité de force. Mais l'issue de l'affrontement fut tout autre et c'est ce qui fit la célébrité du combat.

Voyant «Le Québec» sauter et ses débris enflammés retomber sur la frégate française, du Couëdic changea d'état d'esprit en quelques instants, ordonnant qu'on tenta l'impossible pour sauver les marins anglais jetés à la mer ou restant sur le navire en flamme. Les bretons ne virent plus dans les anglais que des frères marins et réussirent à sauver de nombreux hommes de Farmer.

Du Couëdic parvint à dégager «La Surveillante» du feu qui commençait à la ronger et confia plus tard qu'il ne cessait de penser à George Farmer qui s'était imposé de sombrer avec son bâtiment. Du Couëdic avait recueilli à son bord les rescapés anglais, en leur faisant savoir qu'ils seraient traités comme des naufragés et non comme des prisonniers. En arrivant à Brest, la population vit un étrange élan d'amitié entre Français et Anglais qui pansaient ensemble leurs blessures et se réconfortaient chaleureusement. Les brestois accueillirent chez eux les pauvres marins, leur fournissant des vêtements et prenant en charge leur rétablissement.

Le Roi Louis XVI fit écho à cette bonté en faisant affréter un navire neutre pour reconduire les Anglais chez eux et en écrivant à leur sujet une lettre de recommandation à l'Amirauté anglaise. Ainsi, ce fameux combat fit grand bruit en Bretagne et en Angleterre par l'originalité de son épilogue.

Deux cents ans plus tard, le bicentenaire du combat fut organisé par le Vicomte du Couëdic au Musée de la Marine à Paris. De nombreux descendants des officiers anglais étaient présent et on pouvait compter parmi eux beaucoup de français !

B. Rue du Couëdic...

Voilà donc pourquoi les rues du Couëdic sont nombreuses en Bretagne ; il y en a même une à Paris ! Les musées bretons et celui de la Marine à Paris possèdent des œuvres ayant trait au combat du 7 octobre 1779 et à leurs acteurs. La liste est longue sans compter les portraits qui, comme au ministère de la Marine ou à l'ambassade des Etats-Unis, ne sont malheureusement pas accessibles au public. La famille a bien sûr conservé des œuvres de l'époque.

On peut ainsi trouver à Quimper un grand tableau de Dawant figurant le débarquement de du Couëdic à Brest et à la citadelle de Port Louis un grand tableau traite le même sujet. Le musée de la Marine à Brest possède également quelques pièces, tout comme sa maison mère du Palais de Chaillot à Paris.

C. Bantry

Mais un beau musée reste à faire... En effet, à la suite du naufrage d'un pétrolier en baie de Bantry en 1979, au sud-ouest de l'Irlande, des plongeurs découvrent l'épave d'un vaisseau français estimé du XVIII^{ème} siècle, à la coque doublée de cuivre, gisant par quelques dizaines de mètres de fond. On ne tarde pas à l'identifier et, après avoir remonté un canon et une ancre, il apparut que ce navire se nommait «La Surveillante» !

Après le retour à Brest, le navire qui était neuf, avait été réparé, remâté et remis en service comme transport de troupes. C'est en cette qualité que «La Surveillante» avait participé en 1796 à l'armada lancée par Hoche contre les Anglais au large de l'Irlande afin d'y établir la république. Pris par le mauvais temps et mal préparé, le projet s'était soldé par un échec retentissant et plusieurs navires avaient été perdus. «La Surveillante» étant trop endommagée, son équipage avait dû se résoudre à la couler en hâte pour éviter une prise de plus par les Anglais.

La ville de Bantry, tout émue de cette découverte, a ouvert un musée qui raconte cette histoire. En bons Irlandais, les responsables de l'établissement ne manquent pas de citer le palmarès de la frégate et de son commandant breton... Le projet fou de la ville de Bantry consiste à renflouer le bâtiment qui, selon les plongeurs, a été merveilleusement conservé. Cette initiative est rendue réalisable par le succès du renflouement d'un navire d'Henri VIII en 1982. L'équipe qui a réalisé cet exploit d'archéologie marine s'est rendu à Bantry pour évaluer le projet irlandais. Le renflouement de «La Surveillante» est désormais possible mais les fonds nécessaires sont si importants qu'il n'est pas envisageable de le réaliser sans le concours de mécènes ou sponsors puissants. C'est en tous cas une belle suite de l'histoire, qui reprend plus de deux cents ans après le combat.



Conclusion

Charles-Louis du Couëdic de Kergoaler, après une brillante carrière comme pouvait en faire des marins d'exception au XVIII^{ème} siècle, mena un combat exemplaire le 7 octobre 1779.

Les adversaires, à égalité parfaite avant de combattre, étaient d'une qualité enviée et, finalement, on parlera plus d'exemple que de victoire. En pleine guerre contre l'Angleterre, qui aurait pu croire qu'un officier qui s'était battu toute sa vie contre elle, choisirait de changer son ennemi en hôte dès lors que la victoire apparaissait ? Il fallait faire preuve d'une hauteur d'âme exceptionnelle pour oublier l'inimitié innée, les trois balles qui déchiraient son corps et chercher à secourir le plus d'ennemis possible ! Et le charisme du commandant avait entraîné tout l'équipage à faire de même. Il était pourtant facile de se laisser envahir par la haine alors que l'ennemi de toujours vous avait ravi quelques instants auparavant votre santé ou votre camarade de pont.

Le comportement héroïque du Capitaine Farmer achevait de qualifier cette rencontre de combat parfait !

Vous qui lisez ces lignes, vous auriez pu être à Brest sur le quai où vint presque mourir «La Surveillante» et son intrépide commandant. Vous auriez sans doute suivi l'élan généreux d'accueil des Anglais lancé par du Couëdic. Fort de ce témoignage, gardons au cœur ce bel exemple de paix dans la guerre qui prouve que, même au plus fort de la bataille, on peut aimer ses ennemis....

F I N

CHRONOLOGIE DE 1740 À 1780

- 1739** La Grande Bretagne est en guerre contre l'Espagne.
- 1740** Mort de Charles VI de Habsbourg ; Guerre de succession d'Autriche (8 ans).
Plusieurs pays cherchent à chasser les Habsbourg et à récupérer des territoires, sauf l'Angleterre.
Coalition de la Prusse, l'Espagne et la France contre la Grande Bretagne.
La France soutient l'Espagne en envoyant 22 vaisseaux aux Antilles.
L'Angleterre attaque tout ce qui porte pavillon français ou espagnol aux Antilles ou sur le retour des Indes.
- 1744** Une flotte espagnole poursuivie par les anglais se réfugie à Toulon. Les Anglais font le blocus du port. Ils ont déclaré la guerre à l'Espagne mais pas encore à la France.
La flotte française escorte les navires espagnols pour sortir de Toulon.
Les anglais attaquent devant Hyères. La guerre est déclarée.
- 1745** La Bourdonnais enlève Madras et chasse les Anglais du Golfe du Bengale.
Il prend le principal comptoir anglais.
- 1748** Paix d'Aix la Chapelle. Les troupes anglaises sont vaincues.
Période de grande activité des corsaires français.
La Grande Bretagne rend Louisbourg (port fortifié de l'embouchure du Saint-Laurent).
- 1752** Création de l'Académie de Marine.
- 1754** Création d'une fonderie de canons sur la Loire.
Auparavant la France achetait certains de ses canons à l'Angleterre.
Rivalités entre officiers Rouges et bleus.

- 1756** La frontière du Canada menacée, la France envoie un convoi de renforts intercepté par Boscawen. Cette agression décide Louis XV à rappeler son ambassadeur.
De plus en plus de vaisseaux français sont attaqués aux Indes.
Déclaration de guerre à l'Angleterre.
La France avait déclaré la guerre terrestre à la Prusse en s'alliant à l'Autriche (autrefois ennemie).
Deux guerres en même temps, erreur diplomatique ; les colonies étaient un enjeu considérable.
- 1758** Épidémie de peste jaune à Lorient.
- 1759** Bataille des Cardinaux (14 novembre).
La France décide d'envahir l'Angleterre par la mer d'Irlande et l'Ecosse.
Du Couëdic est sur "Le Robuste" de 74 canons commandé par le Marquis de Vienne (Capitaine de Vaisseau) dans l'escadre du Maréchal de Conflans (Vice Amiral sur le "Soleil Royal" de 80 canons).
La bataille tourne à la panique et l'escadre française est dispersée faute d'ordres clairs et d'expérience.
Hawke poursuit les vaisseaux français jusqu' à Quiberon et l'embouchure de la Vilaine.
"Le Robuste" est envasé dans la Vilaine, "Le Soleil Royal", échoué, est incendié,
"Le Héros" est abandonné sur les récifs, "Le Formidable" est capturé,
"Le Juste" et "L'Inflexible" sont échoués et "La Thésée" est coulée.
- 1759** d'Aché perd Pondichéry et les Indes.
- 1762** Sainte-Lucie, Grenade et Martinique tombent aux mains des Anglais.
Arrivée de Choiseul qui prépare sa vengeance avec une flotte reconstituée en partie grâce aux souscriptions des régions.
- 1763** La Paix est signée. La France garde 5 comptoirs aux Indes.
Elle cède toutes les Antilles, sauf la Martinique, Guadeloupe et Sainte-Lucie.
Elle renonce définitivement à toutes ses possessions à l'Est du Mississipi et au Canada.
- 1764** Choiseul réorganise les «gardes» (corps de formation des officiers).
- 1765** Réforme de l'administration (réduction, pouvoirs réduits).
- 1769** Chute de la Compagnie des Indes orientales.
- 1770** Le Roi rachète le port, la Compagnie et certains de ses navires. L'Orient redevient port militaire.
- 1771** 25.000 français prisonniers en Angleterre.
Canada perdu, Indes perdues.
- 1774** Mort de Louis XV.
La Marine française est remise à flot avec : 66 vaisseaux de ligne,
36 frégates et 50 vaisseaux de petite taille.
Louis XVI nomme Sartine comme ministre. La Marine continue à progresser.
- 1776** Indépendance de l'Amérique.
- 1778** Bataille d'Ouessant (27 juillet).

BIOGRAPHIE par dates de CHARLES LOUIS du COUËDIC de KERGOALER

- | | |
|-------------------------|--|
| 17 juillet 1740 | Naissance au Château de Kerguelenen, paroisse de Pouldergat. |
| 24 août 1756 | Nommé Garde de la Marine. |
| 4 décembre 1756 | Embarquement sur «Le Diadème». |
| 20 novembre 1757 | Combat contre le vaisseau anglais «Vanguard». |
| 3 décembre 1757 | Quitte «Le Diadème» pour «L'Hector». |
| 10 novembre 1758 | Quitte «L'Hector» pour «La Thétis». |

31 mars 1759	Quitte «La Thétis» pour «Le Robuste».
	Peste jaune à Lorient et à Brest.
20 novembre 1759	Bataille des Cardinaux.
20 janvier 1760	Quitte «Le Robuste».
19 mars 1760	Embarque sur «La Vestale».
7 janvier 1761	Combat contre le vaisseau anglais «Unicorn».
8 janvier 1761	«La Vestale» prise ; prisonnier en Angleterre sur un ponton.
14 juillet 1761	Libéré par échange de prisonniers à Saint-Malo.
19 avril 1763	Embarquement sur «Le Petit Mars».
	Campagne à la Guadeloupe, la Martinique et les Îles du Vent.
30 mai 1763	Nommé Sous-Brigadier.
7 mars 1764	Naufrage du «Petit Mars» sur la côte des Asturies (Espagne).
1 octobre 1764	Nommé Enseigne de Vaisseau sur «L'Union».
21 octobre 1766	Embarquement sur «La Légère».
22 juillet 1767	Quitte «La Légère» pour «L'Heure du Berger».
	Aux ordres du Commandant Geron de Grenier.
14 juin 1768	Débarquement aux Seychelles.
13 décembre 1768	Débarquement à Madagascar.
26 juin 1769	Mariage au Port Louis (Île de France) avec Mademoiselle Thybert.
	Veuf quelques mois plus tard.
29 juillet 1771	Quitte «L'Heure du Berger» après 14 mois comme commandant.
16 août 1771	Mariage à Quimperlé avec Marie-Anne du Couëdic de Kerbleizec.
3 août 1772	Naissance de Marie-Louise à Quimperlé.
1 janvier 1773	Nommé Enseigne des Gardes de la Marine.
1 mars 1773	Embarquement sur «Le Rolland».
	2 ^{ème} expédition aux terres australes d'Yves de Kerguelen.
8 octobre 1773	Débarqué à l'Île de France pour convalescence après une chute grave.
Août 1774	Retour de l'Île de France sur «l'Africain».
14 avril 1775	Naissance de Marie-Jeanne à Quimperlé.
1 avril 1776	Embarquement sur la corvette «L'Écureuil».
5 septembre 1776	Quitte «L'Écureuil».
4 avril 1777	Nommé Lieutenant de Vaisseau.
Octobre 1777	Naissance de Charles-Louis.
8 décembre 1777	Nommé Chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint Louis.
11 février 1778	Chef de Brigade de la Compagnie des Gardes de la Marine.
21 avril 1778	Commandant de «La Surveillante».
27 juillet 1778	Bataille d'Ouessant.
12 mars 1779	Le corsaire «Old England» coulé.
19 mars 1779	Capture du «Spit Fire». Incendie du «Lord Cardiff».
15 avril 1779	Destruction du «Warrior».
2 juillet 1779	Ralliement de l'Escadre espagnole à Brest.
Septembre 1779	7.000 marins malade dans le port (scorbut, typhus).
	Du Couëdic donne 50 hommes parmi les plus robustes à «La Ville de Paris».
1 octobre 1779	Ordre de mission de reconnaissance sur Portsmouth.
	Accompagné par le côtre «Expédition» commandé par Monsieur de Roquefeuil.
3 octobre 1779	Appareillage de «La Surveillante» et de «l'Expédition».
6 octobre 1779	Combat contre le «Québec» et le «Rambler».
11 octobre 1779	Nommé Capitaine de Vaisseau.
7 janvier 1780	Meurt des suites de ses blessures.



SOURCES

Archives Nationales

- CARAN – 60 rue des Francs-Bourgeois, Paris
Côte C 792, Sous-série C1 (officiers militaires).
 Sous-série G7 (documents divers).

Service historique de la Marine

- BREST
 - * Recueil des lettres adressées à Monsieur de la Prévalaye, commandant de la Marine à Brest en 1779.
 - * Recueil des prises de vaisseaux ennemis en 1778 – 1779.
 - * «Mémoires de la campagne de découverte dans la mer des Indes»
par le Chevalier Grenier, Enseigne de Vaisseau et de l'Académie royale de Marine.
A Brest, chez R. Malassis MDCCLXX.
- LORIENT
 - * «La Marine de Louis XVI» :
recueil de plans de navires dont ceux de «La Surveillante».

Bibliothèque Nationale de France

- Nombreux ouvrages : sur Kerguelen,
 ou dans lesquels sont cités : Geron de Grenier, du Couëdic, Pagès.
- Plusieurs histoires de la Marine au XVIII^{ème} siècle,
- Ouvrages sur les explorations françaises, les Indes, la maîtrise des Îles stratégiques.

BIBLIOGRAPHIE

- "La Maison du Couëdic de Kergoaler" – collection particulière.
- "Yves de Kerguelen, le phoenix des mers Australes" – Alain Boulaire – France Empire 1997.
- "Histoire de la Marine Française" – H.E. Jenkins – Albin Michel 1992.
- "Les Explorateurs français du Pacifique" – John Dunmore – Editions du Pacifique 1978.
- *Neptunia* n°45, 1^{er} trimestre 1957 (Revue de l'Association des Amis du Musée de la Marine)
Belle Iconographie par le Général Thiervoz. A la boutique du Musée.
- *Maner* n°6, automne 1992 (Revue de l'association du Manoir de Kernault)
Fanch Postic, article sur du Couëdic et du Vergier. A la boutique du Manoir.

ANNEXE

À voir en Bretagne

ÉGLISES et CHAPELLES

- * Chapelle de Coadry en Scaër (Finistère)
 - Blason familial dans le chœur et sur un contrefort extérieur.
 - Superbe édifice du XI^{ème} siècle avec un rétable exceptionnel.
- * Église Saint-Louis à Brest (moderne)
 - Tombeau véritable de Charles-Louis du Couëdic dans le chœur.
(cendres transférées dans l'Église reconstruite après les bombardements de 1943).

MUSÉES

- * Musée de la Marine à la Citadelle de Port-Louis (Morbihan)
 - Grande toile peinte par BIARD : «Les adieux de du Couëdic à son équipage».
 - Superbe musée de la Marine et de la Compagnie des Indes.
- * Musée de la Marine à Brest (Finistère)
 - Buste en bois.
- * Musée des Beaux-Arts à Quimper (Finistère)
 - Toile de DAWANT : «La Mort de du Couëdic».

MANOIRS

- * Le Manoir de Kerguelenen à Pouldergat où naquit Charles-Louis du Couëdic.
- * Le Château du Lézardeau à Quimperlé où il passa son enfance.
Aujourd'hui, peu d'intérêt, il ne reste que le bâtiment principal enserré dans des constructions modernes.
- * Le Manoir de Kernault à Mellac (Finistère).
 - Anciennement, propriété de la famille du Vergier de Kerhorlay, dont Jacques, neveu de du Couëdic, servit sur «La Surveillante» au combat du 7 octobre 1779.
 - Siège de l'Association du Manoir de Kernault, présidée par M. Fanch Postic, spécialiste du «Barzaz Breiz».

À voir à PARIS

Musée de la Marine - Palais de Chaillot

- * Buste en marbre blanc.
- * Combat de La Surveillante et du Québec par le Marquis de Rossel.
Grande toile faisant partie de la collection du Maréchal de Castries et dont il fut fait 3 copies pour la famille à l'époque du combat. (Retiré des collections depuis 1998).
- * Un grand nombre de pièces dans les réserves.

Château de Versailles

- * Salle des Croisades : Blason de la famille du Couëdic au plafond.

Ministère de la Marine

- * Un portrait du Commandant de La Surveillante.

Ambassade des États-Unis

- * Un portrait (anonyme).
- * Une représentation du Combat.

La rue du Couëdic

- * Dans le XIV^{ème}, entre l'Avenue René Coty et l'Avenue du Maréchal Leclerc.

À voir à ... en Australie

Le cap du Couëdic est un cap du sud de l'Île Kangourou dont le nom a été donné par Nicolas Baudin en 1803. Cet explorateur français baptisa un grand nombre de lieux australiens par des noms de marins ou de célébrités françaises de l'époque qui lui tenaient à cœur ! C'est ainsi que le plus bretonnant des noms se retrouve aux antipodes de Brest !

TABLE des MATIÈRES

I) La Naissance	A) La famille du Couëdic de Kergoaler
	B) L'éducation et l'environnement
II) L'Entrée en Marine	A) Le sang et l'aventure
III) Itinéraires et carrière	B) Second de Geron de Grenier
	C) L'affaire Kerguelen
IV) Du Couëdic et la Surveillante	A) Contexte historique
	B) «Surveillante» et «Iphygénie»
	C) Le combat du 7 octobre 1779
V) Sur les traces de Charles-Louis du Couëdic de Kergoaler	A) Pourquoi un tel engouement ?
	B) Rue du Couëdic
	C) Bantry

CONCLUSION

Chronologie de 1740 à 1780

Biographie par dates de Charles-Louis du Couëdic de Kergoaler.

Sources et Bibliographie

Annexe.

LORIENT – PONDICHERY

Imaginaire Partagé

*Vidéogramme de 64 minutes
réalisé par **Henry Le Toquin**
produit par **Art, Enfance et Vidéo**
présenté à la **SAHPL** le 6 décembre 2000*

Un jour, Gildas Trémenbert, un ami vient me proposer de « faire un film » sur l'Inde.
Il revenait d'un voyage familial de deux semaines à Pondichéry...
Assembler des rushes pour composer un film touristique ne me tentait guère.
Surtout que je n'étais pas le voyageur.

Pourtant, les grands voyages, les océans lointains, les Indes, la Chine
sont des destinations évocatrices pour un Lorientais.
La création d'un port pour établir la Compagnie des Indes a permis à Colbert,
Ministre de Louis XIV, de donner acte de naissance à Lorient ou L'Orient.
Rares sont les villes qui connaissent précisément les raisons et la date de leur naissance.

Lorient est une belle ville, claire, aux rues tracées sur la cité détruite
après les bombardements de 1943. Elle bénéficie d'un microclimat
« soleilleux où la lumière pleut comme sur les villes méditerranéennes »,
aime à préciser Irène Frain.

Ses habitants, depuis la création de la ville, arrivent en majorité,
après un long voyage... de l'étranger, de Bretagne ou d'une autre région.
La Compagnie des Indes, la Marine, la Pêche ont su développer un grand bassin de l'emploi
autour de la ville. Sa rade, porte du monde, est la source nourricière, la voie incontournable
vers les horizons, les marchés et les échanges internationaux.
Ses habitants cultivent un imaginaire hors du commun.

Si l'on dit à un Lorientais :
« Il paraît qu'on va recreuser le bassin à flots ! »
Son visage s'illumine. Son regard plonge dans un film, mi-couleur, mi-noir et blanc,
où les quatre mâts viennent hanter le centre ville.
Un sourire éclaire son minois d'enfant.
Il s'extasie alors : « Ouais... Ce serait chouette... hein ? ... »

Riche de tous ces éléments, m'est alors venue une idée...
simple à définir... et ambitieuse à réaliser :
Peindre par touches vidéos ... l'Imaginaire des Lorientais

Mais pour réaliser un vidéogramme sur le rêve, sur l'utopie, sur l'avenir,
on ne peut faire l'économie du Passé.
L'architecture de la ville est récente... des années 50.

Son histoire émerge grâce à l'Université de Bretagne Sud.
Ses historiens, ses professeurs, chercheurs et étudiants

soulèvent de l'oubli les souvenirs enfouis
en nous. Des archives sont exhumées et une conscience collective découvre,
comme des enfants, leurs histoires mêlées.

Très vite le plan s'est imposé.

D'abord raconter l'Histoire de la création de Lorient,
de la Compagnie des Indes, de Pondichéry...

Puis faire un portrait des deux villes aujourd'hui par des témoignages.

Enfin, pour conclure par des entretiens intimistes
sur le sens particulier ou universel de l'Imaginaire,
avec des élus, des artistes, des intellectuels,
tous acteurs de la vie lorientaise, bretonne, nationale ou internationale.

Est venu alors le temps de l'écriture :
scénario, demande de subventions, lettre aux partenaires...

Enfin une voix nous emporte... dans les Courreaux de Groix,
à moins que cela soit dans le Golfe du Bengale :

Le soleil se lève sur un rêve.
La mer, le sable, la terre et le ciel se mêlent pour nous entraîner dans un voyage imaginaire.
Deux villes, Lorient et Pondichéry, deux sœurs,
sont sorties du néant par la volonté des hommes.

Un film est né. A sa manière, il participe à l'identité de notre ville.

Merci pour cette rencontre avec la Société d'Archéologie et d'Histoire
du
Pays de Lorient.

Henry Le Toquin

Dans un livre d'or, ouvert après chaque visionnement, on peut lire :

« Enthousiasme, vérité, beauté, joie ... vitalité, Lorient quoi !
Bravo pour ce premier volet d'une psychanalyse collective d'une ville formidable... »
(*Irène Frain*)

1885 - Ce siècle avait deux ans ... + 83

Dans un univers chiffonné, au fil de la quenouille du temps qui se déroule, les parcs sont parfois bouleversés. Et l'Histoire se matérialise en une arborescence fractale où le rameau d'aujourd'hui sur la branche d'hier, porte le bourgeon de demain.

Entre les pages, de dimension 2, et la reliure, de dimension 3, symbole de continuité, le passé de Lorient gît en sédiments.

Les membres du groupe "Histoire" le savent bien quand ils entrent dans la carrière où leurs aînés ne sont plus. Ils y trouvent leurs poussières-eu, et la trace-eu de leurs vertus, dans le mille-feuille des archives de la ville.

Les nourritures terrestres, nécessaires, y côtoient les nourritures spirituelles indispensables. Autant que les petites bouchères de la Halle au pain, ou un projet de cabinets d'aisance Place du Morbihan, la saison théâtrale occupe les lieux ... du débat municipal.

Les préoccupations de la vie quotidienne ont leur importance. Pour autant, Lorient n'est pas une bulle où entropie et enthalpie se calculent en vase clos. Un projet de train direct cherche à rapprocher la capitale, en mettant le trajet de 525 km à 10 heures au lieu de 13 heures trente. Un étudiant à HEC fonde sa demande de bourse sur le futur canal de l'isthme de Panama, avec l'intention d'aider ses compatriotes à obtenir des marchés à l'étranger. Pour accompagner l'ouverture sur l'extérieur, le téléphone est en cours d'installation.

Des circonstances exceptionnelles sollicitent également l'attention des élus.

Quand ce siècle avait deux ans, un 26 février, seule la famille se penchait sur le berceau, à Besançon. Mais quatre-vingt-trois ans après, l'évènement ordinaire trouvait son achèvement dans les funérailles nationales auxquelles Lorient s'associait¹. Car ses murs abritaient des guetteurs de la civilisation. Et la lumière des phares qui éclairent le Monde, inscrits dans son aventure, lui/leur était familière.

Réuni d'urgence le 26 mai 1885, le Conseil Municipal "fidèle interprète des sentiments de la population" rédigeait une adresse à la famille de l'illustre défunt, et votait un crédit de 300 francs² pour l'achat d'une couronne à remettre par les soins de M. Guieysse, Conseiller Général.

En 2085, quelques volumes reliés plus tard, prenons le pari que les petits-enfants de la SAHPL seront encore là pour d'autres recherches sur leurs grands-parents, pour un autre discours dans une ambiance conviviale où l'on donne tout de même à boire et pour perpétuer la légende du sigle.

Paul Jan
Membre du Groupe Histoire
février 2002

¹voir pages suivantes

²300 francs de l'époque: environ 6000 francs d'aujourd'hui, soit 914,69140 euros

Extraits des Registres des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 26 mai 1885

Sommaire de la séance :

Envoi d'une adresse à la famille de Victor Hugo

La séance est ouverte à huit heures sous la présidence de M. Charles, Maire.

M. le Maire donne lecture de la lettre adressée à l'administration :

« Lorient, le 25 mai 1885,

Monsieur le Maire,

La France vient de perdre un de ses plus glorieux enfants, l'humanité un de ses plus ardents défenseurs. En présence de ce deuil national nous avons pensé que la ville de Lorient ne pouvait rester étrangère au mouvement qui se produit, aussi nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien réunir extraordinairement le Conseil Municipal pour qu'il décide ce qu'il convient de faire dans cette circonstance.

Veillez agréer ... »

Monsieur le Maire dit que cette réunion faite d'urgence a pour seul but de décider ce qui doit être fait à l'occasion des funérailles de Victor Hugo. M. Cousyn propose qu'une adresse soit envoyée à la famille et qu'une couronne soit remise par les soins de M. Paul Guieysse, Conseiller Général.

Monsieur le Maire propose la rédaction suivante de l'adresse à envoyer à la Famille de Victor Hugo :

« Le Conseil Municipal de Lorient réuni d'urgence, fidèle interprète des sentiments de la population, a l'honneur d'adresser à la famille de Victor Hugo l'expression de la profonde douleur que cause aux Lorientais la mort du grand citoyen, de l'homme de génie dont la France porte le deuil ».

M. le Maire propose de plus que l'inscription à placer sur la couronne soit ainsi conçue :

« A Victor Hugo la Ville de Lorient »

La rédaction de l'adresse, l'envoi de la couronne et son inscription sont votés par le Conseil à l'unanimité. La séance est levée à 8 heures et demie.

Séance ordinaire du 1^{er} juin 1885

Sommaire : Levée de la séance en signe de deuil (Funérailles de Victor Hugo)

Le Conseil s'est réuni à deux heures sous la présidence de M. Charles, Maire.

M. le Maire prend la parole et dit qu'il croit répondre aux sentiments du Conseil en demandant qu'au moment où le cortège des Funérailles nationales de Victor Hugo se déploie dans les rues de Paris, soit levée la séance en signe de deuil.

Le Conseil avait été convoqué pour le 1^{er} juin parce que d'après les premiers renseignements reçus à Lorient les obsèques devaient se faire le 30 mai et non le 1^{er} juin. Le Conseil s'associant aux sentiments exprimés par le Maire décide que la séance sera levée en signe de deuil et la remet au lendemain mardi 2 juin, à 8 heures du soir.

Séance ordinaire du samedi 6 juin 1885

M. le Maire demande au Conseil de voter un crédit de 300 francs pour payer la couronne portée au nom de la Ville de Lorient aux funérailles de Victor Hugo.

Le crédit de 300 francs mis aux voix est voté.

Et pendant ce temps-là, la vie continue...

Séance ordinaire du samedi 6 juin 1885

(suite de l'ordre du jour de la séance du 2 juin 1885)

Sommaire de la séance : Eclairage du kiosque – Ouverture d'une rue traversant les terrains communaux et ceux de M. Ponthois-Marsille – Rapport de la Commission des travaux – Lotissement des terrains de la Nouvelle-Ville appartenant à la commune – Projet de cabinets d'aisance à établir Place du Morbihan – Nouvelle demande de M. Le Portz relative à un terrain cédé à la voie publique – Avis sur la création d'une foire à Riantec – Avis sur le projet de déclassement d'un chemin dans la commune de Ploemeur – Transfert de l'abattoir – Rapport de la Commission des Bourses aux Ecoles de l'Etat – Communication du Maire – Couronne à Victor Hugo – Ecole de Kerentrech – Demande de M. Kerourio, receveur d'octroi au sujet de son indemnité de logement – Instruments à analyser le gaz – Pétition des petites bouchères de la Halle au pain – Prorogation de la date de fermeture des Halles – Pétition des sapeurs-pompiers (demande d'indemnités) – Ecole des Filles de la Mairie (Création d'un nouveau poste d'adjointe) – Demande de Mlle Rütter, Directrice de l'Ecole des Filles de la Mairie – Remerciements au Ministre de la Marine – Autorisation à accorder au Receveur Municipal – Ouverture à toutes propositions – Egout de Kerentrech – Boutiques des Bouchers – Conseil des Prud'hommes – Place Rohan.



